

Enquête CeFiP Financement des PME 2008

Novembre 2008

Eddy Laveren (UA) & Kristien Van Sweevelt (KeFiK)

CeFiP  KeFiK

Kenniscentrum voor Financiering van KMO
Centre de Connaissances du Financement des PME

Table des matières

Avant-propos.....	3
I. Executive summary	4
II. Evolution de l’octroi de crédits	7
Partie 1: Entreprises avec personnel	11
III. Présentation de l’enquête et profil des répondants	11
IV. Investissements et disponibilité du financement.....	19
V. Octroi de crédit et prestation de service.....	28
VI. Mesures publiques.....	34
VII. Evaluation d’une entreprise	40
VIII. Financement de la société.....	44
Partie 2: Les indépendants et les entreprises sans personnel	48
IX. Présentation de l’enquête pratique et profil des répondants	48
X. Investissements.....	55
XI. Crédits.....	57
Partie 3: Conclusions et recommandations.....	63
XII. Conclusions partie 1 : les entreprises comprenant du personnel	63
XIII. Conclusions partie 2 : indépendants et entreprises sans personnel	68
XIV. Recommandations.....	70
Données de contact.....	72
Sources.....	73
Appendix.....	74
Liste des tableaux	86
Liste des figures.....	87

Avant-propos

Confrontés à l'insuffisance des sources de financement au sein de l'entreprise, de nombreuses PME dépendent pour le financement de leurs investissements et activités, de sources de financement externes. Ce patrimoine externe peut être obtenu de deux manières : par le biais d'un apport de capitaux ou via l'octroi d'un crédit. Attendu que le marché du capital à risque est moins développé en Belgique que celui de l'octroi de crédits, la plupart des PME feront appel, dans leur recherche de sources de financement externes, à l'octroi de crédit et plus spécifiquement au financement bancaire.

Le *Centre de Connaissances du Financement des PME (CeFiP)*¹ a interrogé en collaboration avec le département *Comptabilité et Financement* de l'*Université d'Anvers* un échantillon d'entreprises belges de tailles, de régions et de secteurs différents sur la disponibilité du financement ; la relation en matière de crédit entre la banque et l'entreprise ; les modalités de financement et leur opinion concernant les différentes mesures publiques.

En 2008, tout comme au cours des années précédentes, l'enquête du CeFiP sur le financement des PME vise à mettre en lumière les faits, les attentes et les éventuels problèmes liés à la problématique des sources de financement externes. Cela contribue à mettre en perspective cette dernière du point de vue de la demande. Une enquête écrite a été réalisée auprès des entreprises avec personnel (voir 1^e partie). Une enquête téléphonique a en outre été réalisée auprès des indépendants et des entreprises sans personnel (voir 2^e partie). Tant l'enquête écrite que téléphonique ont eu lieu au cours des mois de mai, juin et juillet 2008, c'est-à-dire peu avant la crise internationale des banques et des crédits.

Bruxelles, le 3 décembre 2008

Prof. dr. E. Laveren
Département Comptabilité et Financement
Université d'Anvers

Kristien Van Sweevelt
Economiste
CeFiP

¹ Le CeFiP est une instance fédérale chargée de centraliser les informations et le savoir-faire relatifs au financement des PME.

I. Executive summary

L'enquête CeFiP² "Financement des PME" a été réalisée en 2008 pour la troisième fois consécutive en collaboration avec le département Comptabilité et Financement de l'Université d'Anvers. Chaque année, l'enquête fait le point sur l'accès au financement et l'attitude des banques vis-à-vis des PME, des micro-entreprises et des indépendants. Ce rapport comprend les volets suivants :

- Les sociétés avec personnel ont été sondées par écrit, comme les années précédentes, il s'agit de la partie la plus importante de l'enquête.
- Cette année, nous avons décidé de mener notre enquête auprès du groupe le plus difficile à atteindre - les indépendants et les sociétés sans personnel, par téléphone et sur base d'une liste de questions plus restreinte. Nous avons pour cela travaillé en collaboration avec le bureau d'enquêtes MAS³.
- Enfin nous avons ajouté, en annexe, un supplément d'enquête du fait de la crise financière actuelle. L'enquête CeFiP Financement des PME 2008 a été menée pendant la période mai-juin 2008, avant l'apogée de la crise financière en d'octobre 2008. C'est la raison pour laquelle les personnes sondées par écrit ont été recontactés au début du mois de novembre. Dix questions de l'enquête leur ont été resoumises, pour pouvoir mettre en perspective les résultats de l'enquête CeFiP Financement des PME 2008.

Pour l'enquête écrite, en tout, nous avons interrogé 7.000 sociétés belges de 1 à 250 employé(s), de différentes régions et secteurs. Au total, 651 enquêtes utilisables ont été renvoyées, 216 par des micro-entreprises⁴ et 433 par des PME⁵. En ce qui concerne l'enquête téléphonique, sur les 2.502 personnes contactées, 306 ont répondu valablement. Etant donné que l'enquête téléphonique s'adresse à des petites structures, nous devons tenir compte d'une possible déformation positive des résultats : un entrepreneur qui travaille seul et qui est très occupé ou qui a des problèmes avec son affaire aura tendance à écourter la conversation lorsqu'il est contacté pour l'enquête, et par conséquent, toute proportion gardée, son avis ne figurera pas dans les résultats. Là où cela est pertinent nous complétons les résultats de l'enquête écrite avec les résultats de l'enquête téléphonique (plus limitée).

En ce qui concerne le climat entrepreneurial, la mise à jour des réponses donnera sans aucun doute une autre image que celle qui se dégage des résultats actuels. Parmi les sociétés avec personnel, 45,3 % estiment le climat entrepreneurial défavorable à très défavorable et 24,2 % favorable à très favorable. Pour l'enquête téléphonique, les pourcentages sont respectivement de 37 % et 40 %. Il y a une explication possible à ces chiffres apparemment plus positifs : les entrepreneurs qui éprouvent des difficultés ont sans doute moins souvent participé à l'enquête.

² Le Centre de Connaissances du Financement des PME (CeFiP) est un organe fédéral ayant pour objectif la centralisation de l'information et de l'expertise en matière de financement des PME.

³ M.A.S.: Market Analysis & Synthesis.

⁴ Micro-entreprise : Moins de 10 travailleurs et un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros (d'après la définition de la Commission européenne, 2005)

⁵ Une PME est définie comme une entreprise dont l'effectif est inférieur à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros.

Au cours des 12 derniers mois, 81,7 % des sociétés avec personnel ont lancé des **projets d'investissement**, ce qui représente une augmentation de presque 8 % par rapport à 2007. Par contre, seulement 34,3 % des sociétés sans personnel et des indépendants qui ont été contactés par téléphone ont fait des plans d'investissement ces 12 derniers mois. 21,7 % des sociétés avec personnel n'ont pas pu réaliser leurs investissements planifiés au cours des 12 derniers mois ; parmi les indépendants et les sociétés sans personnel qui ont planifié un investissement, 17,1 % n'ont pas pu exécuter leurs investissements et 24,8 % n'ont pu le faire que partiellement. Pour financer ces investissements, un peu plus de 50 % des sociétés avec personnel ont demandé un crédit bancaire au cours de ces 12 derniers mois.

En ce qui concerne l'**accès au financement**, il y a eu beaucoup de changements ces derniers mois, en tout cas au niveau de la perception des entrepreneurs. Il ressort de l'enquête 2008 que les entrepreneurs ont eu moins de problèmes pour obtenir un financement bancaire que l'année précédente. Dans le cadre de l'enquête écrite, le nombre de sociétés sans problèmes passe ainsi de 60,4 % en 2007 à 70,7 % en 2008. Ces résultats ne tiennent pas encore compte de l'impact économique de la crise financière sur les entreprises. Les micro-entreprises ont rencontré plus de problèmes pour obtenir un financement bancaire. Le nombre de répondants ayant de nombreux voire de très nombreux problèmes est deux fois plus important parmi les micro-entreprises (13,9 %) que parmi les petites et moyennes entreprises (PME) (6,7%). En ce qui concerne les sociétés sans personnel et les indépendants, 32 % estiment qu'il est devenu plus difficile d'obtenir un crédit cette année.

Le rôle que jouent les banques en matière de conseil est d'une importance cruciale dans le cadre des changements de politique sur les marchés financiers. 74,4 % des sociétés avec personnel estiment qu'elles reçoivent suffisamment d'informations et de conseils de la part des banques en ce qui concerne le financement. Ce chiffre est de 70,2 % pour les micro-entreprises, contre 76,3 % pour les PME. La **qualité du conseil fourni par la banque** n'a pas changé, estiment la plupart des entreprises (78,2%). La part de micro-entreprises qui constatent une dégradation de la qualité du conseil fourni par la banque est deux fois plus importante que la part de PME (7,3 %). Plus l'entreprise est grande, plus le conseil fourni par la banque est de qualité. Cela est probablement dû au fait que les banques se concentrent principalement sur le business (plus rentable) des entreprises ayant un important chiffre d'affaires. Une autre explication pourrait être que les plus grandes entreprises peuvent plus facilement se documenter et s'informer.

Tant la connaissance que l'utilisation de **mesures publiques** dans le passé soulignent l'importance des mesures fiscales et des subsides. Etant donné que ces mesures visent précisément les sociétés, il est normal qu'un très grand nombre d'entre elles les utilisent. Les sociétés avec personnel expriment l'intention d'utiliser les mesures publiques évoquées ci-dessus également à l'avenir.

Pour les banques, le contrôle de risques est quasiment le principe le plus important en ce qui concerne l'octroi de crédit. C'est pourquoi nous avons posé quelques questions dans le cadre de l'enquête écrite. Il en ressort les éléments suivants : la majorité des répondants (62,8 %) ne savent pas qu'ils reçoivent un **rating** de leur banque (66,5% pour les micro-entreprises contre 60,8% pour les PME), 91,7% des

entrepreneurs n'ont pas encore été contactés par la banque au sujet de leur rating et 77,4% des entrepreneurs estiment que la banque devrait fournir plus d'informations à ce sujet. Il y a donc un manque de communication à propos des ratings entre les banques et les entreprises.

Enfin, presque la moitié des entreprises avec personnel déclarent qu'elles ont l'intention de financer plus de 75 % de leur besoin en financement avec des **fonds propres**. Les formes de financement externes les plus utilisées sont : les crédits d'investissement (54,9 %), les crédits de caisse (38,8 %), les straight loans (34,4 %) et le leasing (30,3 %). La part de fonds propres sur le total du bilan a augmenté pour 48,6 % des sondés de l'enquête écrite au cours de ces 12 derniers mois et seulement 12,0 % ont connu une diminution de cette part. 25,2 % des sociétés prévoient de renforcer leurs fonds propres suite à la déduction des intérêts notionnels. Ce pourcentage augmente pour les micro-entreprises (28,6 %) et diminue pour les PME (17,9 %). Pour l'instant, il est difficile d'évaluer l'impact de la crise financière en la matière.

Dans le rapport d'enquête, vous trouverez une analyse poussée de l'enquête écrite et de l'enquête téléphonique. L'annexe comprenant les résultats sur base des questions actualisées permettra de mettre les résultats en perspective à la lumière de la crise actuelle.

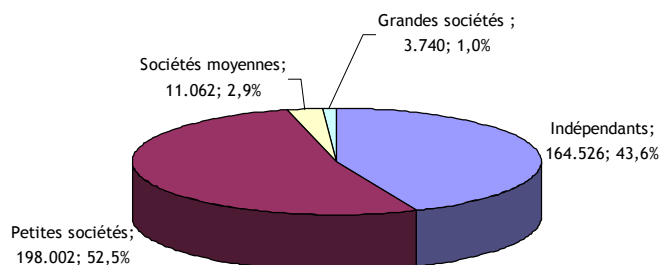
II. Evolution de l'octroi de crédits ⁶

Sur base des chiffres trimestriels communiqués par la Banque Nationale de Belgique, le CeFiP réalise tous les trimestres un état des lieux en matière d'octroi de crédits aux entreprises en Belgique. L'analyse des chiffres est effectuée dans le cadre du climat économique actuel qui a vu la crise des subprimes aux Etats-Unis déclencher entre-temps une crise de liquidités sur le marché interbancaire. La confiance dans les marchés financiers a été considérablement affectée et cela se répercute sur les cours des actions de nombreuses entreprises dont les institutions financières. En outre, la crise affectera probablement à terme l'octroi de crédits aux entreprises, mais en attendant, ces effets demeurent plutôt limités. Nous constatons en effet que le montant total du crédit octroyé a encore légèrement augmenté au cours du deuxième trimestre de 2008.

Les principaux résultats pour la période du 2^e trimestre 2007 au 2^e trimestre 2008 sont les suivants :

- Le nombre total de débiteurs a diminué de 2,2% du 2^e trimestre de 2007 au 2^e trimestre de 2008. La raison principale en est la diminution du nombre d'indépendants qui sont débiteurs (- 5,7%).
- Un point positif est l'augmentation de 3% du montant total de crédit attribué pendant la période en question. Les indépendants enregistrent une augmentation du montant de crédit octroyé de 1,43%. Les grandes entreprises ne sont pas parvenues à récupérer la diminution du trimestre précédent, au cours du deuxième trimestre.
- Le montant de crédit prélevé continue également à présenter une tendance à la hausse, avec une augmentation de 8,6% du 2^e trimestre 2007 au 2^e trimestre 2008. Attendu que cette augmentation est plus forte que celle du montant de crédit octroyé, le degré d'utilisation se renforcera. C'est principalement le cas des moyennes et grandes entreprises, le degré d'utilisation demeure relativement stable pour les indépendants et les petites entreprises.

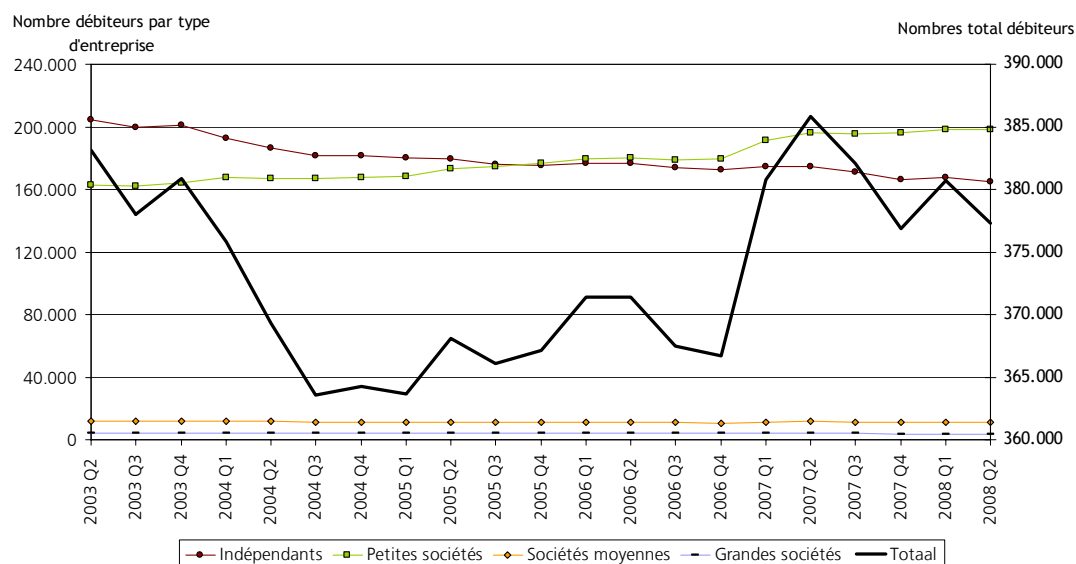
Figure 1: Répartition du nombre de débiteurs (2^e trim. 2008)



⁶ Source : Banque Nationale de Belgique, Patrick Bissot ; CeFiP, Kristien Van Sweevelt, 25 septembre 2008.

Le nombre total de débiteurs a diminué de 0,9 % par rapport au trimestre précédent et est passé de 380.683 à 377.330 entrepreneurs. Cette évolution a été provoquée par une diminution du nombre d'indépendants (- 1,9 %). Lorsqu'on regarde la période allant du deuxième trimestre de 2007 au deuxième trimestre de 2008, on constate que le nombre de débiteurs a diminué de 2,2 %.

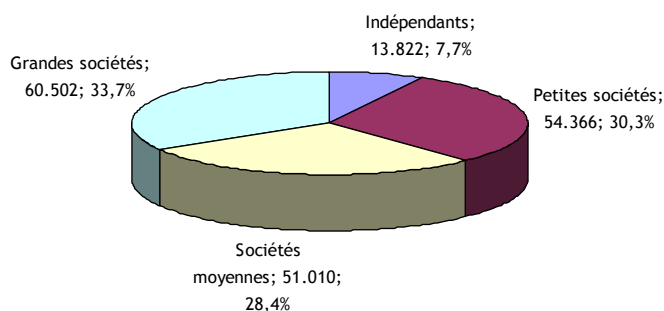
Figure 2: Nombre de débiteurs par type d'entreprise



L'évolution peut être qualifiée de volatile au cours des cinq dernières années : la période du 4^e trimestre 2003 au 3^e trimestre 2004 a vu le nombre total de débiteurs diminuer de 4,54% suite à une diminution relativement forte parmi les indépendants. Une augmentation du nombre de petites entreprises à partir du 4^e trimestre 2006 au 2^e trimestre 2007 rétablit le nombre total de débiteurs à hauteur de 5,23%. Au cours de ces cinq dernières années, le nombre total de débiteurs a finalement diminué de 1,52%. Il est possible qu'outre le glissement du statut d'indépendant vers celui de société, l'augmentation du nombre de faillites qui se manifeste depuis le début de l'année 2008, joue également un rôle.⁷

Le montant des crédits octroyés a augmenté de 2,13% du premier au deuxième trimestre 2008 pour atteindre un total de 179,7 milliards d'euros.

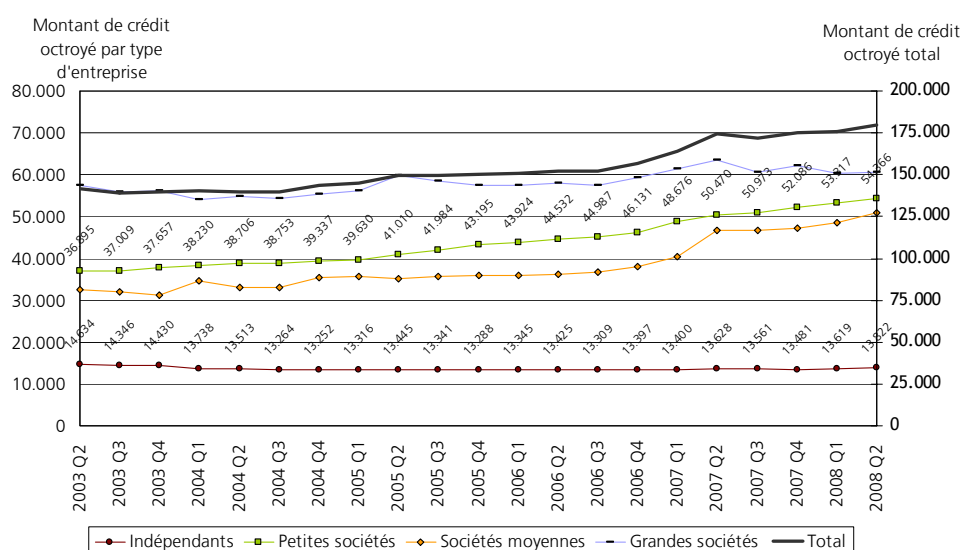
Figure 3: Répartition du montant de crédits octroyé (2008 2^e Trim., en millions d'euros)



⁷ Graydon, <http://www.graydon.be/public/FR/FrameGraydon.htm>, 29 septembre 2008.

L'augmentation du montant de crédit octroyé est principalement enregistrée auprès des petites et moyennes entreprises. Pour l'instant, les grandes entreprises n'ont pas encore récupéré de la diminution enregistrée du quatrième trimestre 2007 au premier trimestre 2008. Les indépendants se font remarquer par la constance qu'ils affichent tant pour le montant de crédit octroyé que celui des crédits prélevés. Le fait que le montant de crédit prélevé par les indépendants demeure égal est positif parce que cela signifie qu'il n'est pas question (provisoirement) d'une augmentation du degré d'utilisation non plus. Le degré d'utilisation se situe en effet entre 82% et 84% pour les indépendants et les petites sociétés.

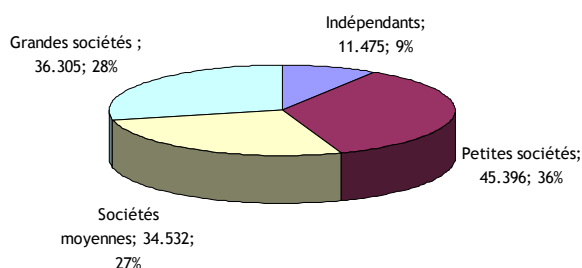
Figure 4: Evolution du montant de crédits octroyés (en millions d'euros)



Le montant moyen de crédit octroyé aux indépendants a augmenté de 17,43% au cours de ces cinq dernières années et le nombre des indépendants débiteurs a diminué de 22,17% au cours de la même période. La combinaison de ces deux évolutions pourrait expliquer le maintien de la constance relative du montant des crédits octroyés aux indépendants.

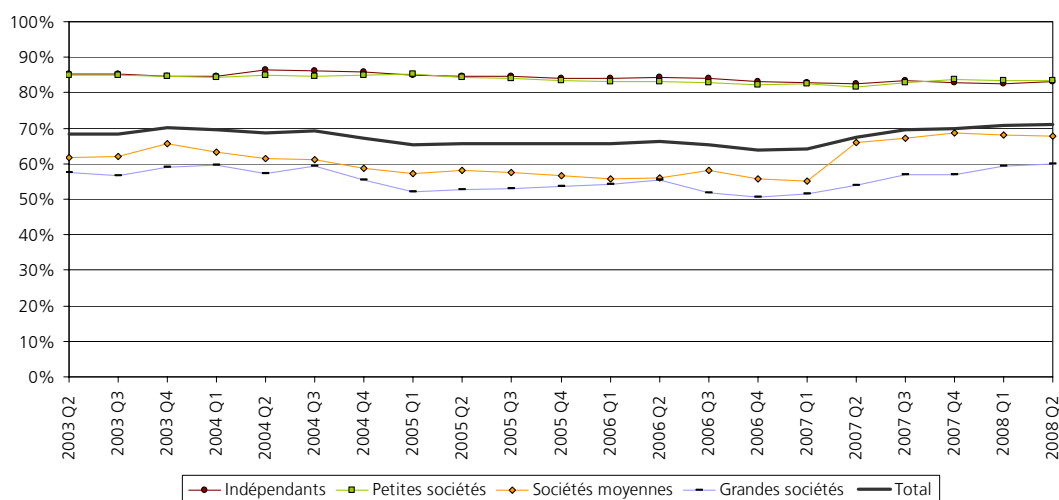
Le montant total de crédit prélevé s'élevait à 127,7 milliards d'euros au cours du deuxième trimestre de 2008, ce qui représente une augmentation de 2,4% par rapport au trimestre précédent, et une augmentation de 8,6% par rapport au 2^e trimestre 2007.

Figure 5: Répartition du montant de crédit prélevé (2008 2^e Trim., en millions d'euros)



Le montant de crédit prélevé a connu une augmentation plus importante (+8,58%) du 2^e trimestre 2007 au 2^e trimestre 2008 que le crédit octroyé, ce qui implique que le degré d'utilisation a également augmenté. Le degré d'utilisation indique la marge entre le crédit octroyé et le crédit prélevé. Pour les indépendants et les petites entreprises, il demeure relativement élevé mais constant. Du 1^{er} trimestre 2007 au 3^e trimestre 2007, le degré d'utilisation des moyennes et grandes entreprises a considérablement augmenté (de respectivement 12,1 et 5,4 pour cent) et s'est ensuite maintenu à ce niveau plus élevé. Cette augmentation a été causée par une distorsion du code Nace-Bel 652 « Autres activités financières » (2003)⁸.

Figure 6: degré d'utilisation



De plus amples informations concernant les chiffres relatifs à l'octroi de crédits se trouvent sous publications, rapports trimestriels en matière d'octroi de crédits, www.CeFiP.be.

⁸ Le code Nace-Bel 652 (2003) comprend notamment les sous-secteurs « holdings financiers » et « institutions financières qui proposent des formes de financement spécifiques : capital risque ; banque d'investissement, etc. ».

Partie 1: Entreprises avec personnel

III. Présentation de l'enquête et profil des répondants

Afin de pouvoir analyser la problématique du financement des PME et formuler des recommandations, il a été décidé de procéder à une enquête écrite auprès des sociétés dans le but de dresser l'état des lieux en matière de financement des PME à partir de questions.

Avant de présenter une analyse détaillée des résultats obtenus, le présent chapitre brosse un tableau du contenu du formulaire d'enquête. Ensuite, la méthode utilisée pour la sélection des entreprises sera brièvement abordée et le profil des répondants sera étudié. Le présent chapitre sera conclu par une brève discussion des différences de profil entre les micro-entreprises et les PME et entre les répondants en Flandre et en Wallonie.

3.1. Contenu du formulaire d'enquête

Outre la question concernant un certain nombre de données d'identification, l'enquête comporte 36 questions réparties en 5 parties. Les questions traitent successivement des investissements et de la disponibilité en matière de financement, de l'évolution de la fourniture de crédits et de services, des mesures publiques, de l'évaluation et du score et pour terminer du financement de la société. Le traitement des données obtenues à partir de l'enquête s'est fait au moyen du programme statistique SPSS. Une copie vierge du questionnaire figure dans l'annexe 1.

3.2. Sélection des entreprises

Initialement, l'enquête a été envoyée à 7 000 entreprises avec personnel. 360 formulaires d'enquête ont été renvoyés sans avoir été ouverts, de sorte que l'enquête a été envoyée et réalisée auprès de 6 640 entreprises.

Lors de la sélection des adresses, différents critères ont été appliqués. Ceux-ci sont brièvement parcourus dans le présent chapitre.

Les sociétés ont été sélectionnées sur base du DVD Bel-first, les critères suivants ayant été considérés à cet égard :

- La situation géographique : Région flamande, Région de Bruxelles-Capitale et Région wallonne
- Activités sur base des codes Nace-Bel. Les codes suivants ont été supprimés:

01 : agriculture	90 : assainissement, voirie et gestion des déchets
02 : sylviculture	91 : activités associatives diverses
05 : pêche	95 : services domestiques
65 : intermédiation financière	96 : activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre
66 : assurance	99 : organismes extraterritoriaux
67 : auxiliaires financiers	
75 : administration publique	
80 : éducation	
85 : santé et action sociale	
- Les professions libérales (surtout les secteurs 70 et 74) ont été limitées
- Travailleurs : exclusivement les sociétés comprenant au maximum 249 membres du personnel (c'est-à-dire qui ne sont pas des grandes entreprises en vertu de la définition de l'UE). Les grandes entreprises ont été éliminées de l'échantillon. Les nombres suivants ont été sélectionnés :
 - sociétés comprenant de 1 à 9 travailleurs : 3 500
 - sociétés comprenant de 10 à 49 travailleurs : 3 000
 - sociétés comprenant de 50 à 249 travailleurs : 500
- Forme juridique : SPRL, SURL/EVBA, SA

3.3. Formulaires d'enquête envoyés et reçus

Le tableau 1 donne un aperçu détaillé du nombre de formulaires d'enquête envoyés, reçus et utilisables, répartis par région. Seize formulaires ont été insuffisamment remplis ou complétés par des non-PME. Quatorze formulaires ont été renvoyés trop tardivement. Au total, les réponses de 651 répondants sont reprises dans le présent rapport d'enquête.

Tableau 1: Nombre d'enquêtes envoyées et pourcentages de réponses

	Région flamande	Région wallonne	Région bruxelloise (FR)	Région bruxelloise (NL)	Total
Enquêtes envoyées	4.420	1.655	756	169	7.000
Enquêtes retournées	205	84	52	19	360
Enquêtes retournées expédiées	4.215	1.571	704	150	6.640
Enquêtes reçues (au total)	471	160	42	8	681
Pourcentage de réponse (enquêtes reçues / (enquêtes retournées expédiées))	11,2%	10,2%	6,0%	5,3%	10,3%
Enquêtes utilisables pour établir le rapport d'enquête	449	153	41	8	651

Les entreprises qui comptent du personnel réalisent en moyenne un pourcentage de réponse de 10,3%. A cet égard, nous constatons également que les entreprises de la Région de Bruxelles-Capitale ne présentent qu'un pourcentage de réponse de 5,3 % tandis que ce chiffre est de 11,2% pour la Région flamande. Les pourcentages de réponse sont nettement supérieurs aux pourcentages de réponse des enquêtes du CeFiP organisées en 2006 et 2007. Il convient toutefois de faire preuve de la prudence requise pour la généralisation des conclusions que l'on peut tirer des réponses obtenues.

3.4. Profil des répondants

Ce chapitre tente de brosser un tableau des répondants sur base d'un certain nombre de caractéristiques d'identification demandées au début de l'enquête. Les questions portent ainsi sur la forme juridique, la date de constitution, le secteur d'activité, le chiffre d'affaires de 2007, la croissance du chiffre d'affaires au cours de ces 3 dernières années et le nombre de membres du personnel. On demande également si l'entreprise se considère comme une entreprise familiale et si une partie du chiffre d'affaires est consacré à la recherche et au développement (R&D). Pour terminer, cette partie aborde le climat d'entreprise actuel.

Le tableau 2 indique que la majorité des répondants (c'est-à-dire 69%) provient de la Région flamande, suivie par la Région wallonne et de Bruxelles-Capitale avec respectivement 23,5% et 7,5%. La Région de Bruxelles-Capitale peut encore être répartie en deux, soit une partie francophone (6,3%) et une partie néerlandophone (1,2%).

Tableau 2: Répartition par Région

	Nombre	Pourcentage
Région flamande	449	69,0%
Région wallonne	153	23,5%
Région bruxelloise (société, NL)	8	1,2%
Région bruxelloise (société, FR)	41	6,3%
Total	651	100%

Le tableau 3 montre que la SA et la SPRL sont les formes juridiques les plus utilisées dans l'échantillon avec respectivement 55,8% et 44% des répondants.

Tableau 3: Répartition selon la forme juridique

	Nombre	Pourcentage
SPRL	287	44,0%
SA	363	55,8%
Divers	1	0,2%
Total	651	100%

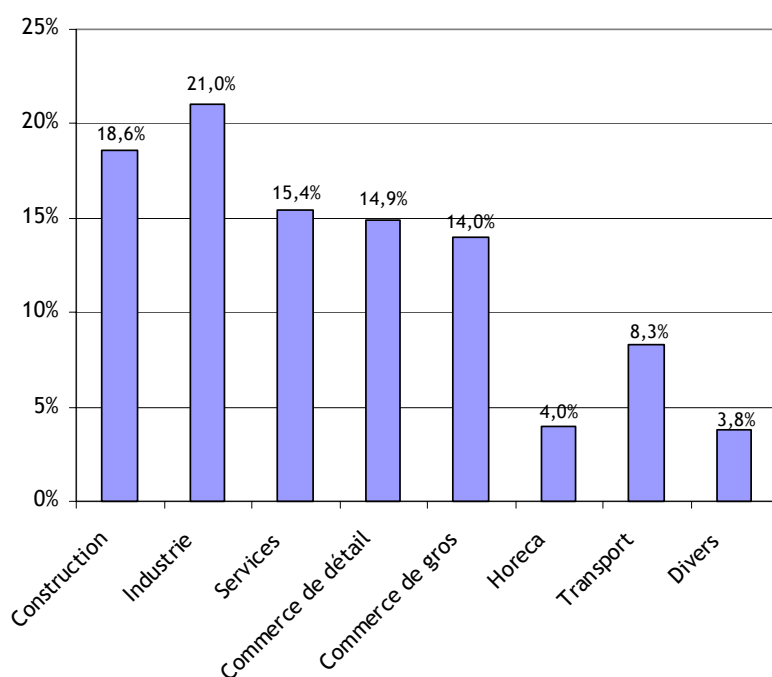
L'enquête demande également la date de constitution afin de dresser un tableau de l'âge des entreprises interrogées. Le tableau 4 révèle que la plupart des répondants (32,6% des répondants) ont entre 10 et 20 ans. Les nouvelles sociétés (c'est-à-dire qui ont tout au plus 4 ans) ne représentent que 6,3% du nombre de répondants. Près de 60% des répondants ont moins de 20 ans.

Tableau 4: Répartition selon l'âge de l'entreprise

	Nombre	Pourcentage
4 ans maximum	35	6,3%
Entre 4 et 10 ans	115	20,6%
Entre 10 et 20 ans	182	32,6%
Entre 20 et 30 ans	121	21,6%
Plus de 30 ans	106	19,0%
Total	559	100%

Si nous examinons de plus près la répartition sectorielle des répondants (tableau 5 et figure 1), il apparaît que le secteur industriel est le mieux représenté avec 21% des répondants, suivi de près par le secteur de la construction avec 18,6%. Le secteur des services arrive en troisième position avec 15,4%, suivi par le commerce de détail et de gros avec respectivement 14,9% et 14%. Les secteurs du transport et de l'horeca sont les moins bien représentés avec 8,3% et 4%.

Figure 7: Répartition des répondants par secteur (N=651)



Si l'on compare la répartition sectorielle par région, le tableau 5 révèle que l'industrie domine à la fois en Région flamande et en Région wallonne avec respectivement 38,3% et 47,7% des répondants, suivie par le commerce avec respectivement 29% et 28,8%. Le secteur des services est le moins représenté avec respectivement 15,6% et 9,2% des répondants. En Région de Bruxelles-Capitale, les services sont davantage représentés avec 32,7% des répondants, suivis par le commerce (28,6%) et l'industrie (26,5%).

Tableau 5: Répartition par secteur et par région

	Nombre	Pourcentage
Construction	121	18,6%
Industrie	137	21,0%
Services	100	15,4%
Commerce de détail	97	14,9%
Commerce de gros	91	14,0%
Horeca	26	4,0%
Transport	54	8,3%
Divers	25	3,8%
Total	651	100%

La répartition suivant le chiffre d'affaires réalisé en 2007 (tableau 6) montre que 45% des répondants réalise un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros.

Tableau 6: Répartition par chiffre d'affaires des entreprises participantes (2007, en euros)

Secteur	Région flamande (N=449)	Région wallonne (N=153)	Région bruxelloise (N=49)
Divers	17,1%	14,4%	12,2%
Services	15,6%	9,2%	32,7%
Commerce	29,0%	28,8%	28,6%
Industrie	38,3%	47,7%	26,5%
Total	100%	100%	100%

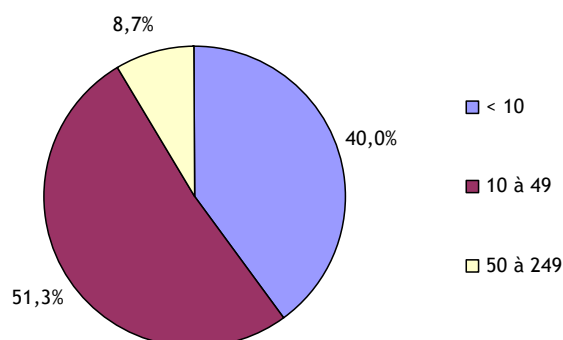
L'enquête a également examiné la croissance moyenne du chiffre d'affaires des entreprises contactées au cours de ces trois dernières années. Le tableau 7 montre que 39,8% des répondants connaissent une croissance du chiffre d'affaires de moins de 5%, dont une partie connaît également une croissance négative du chiffre d'affaires. Il est toutefois étonnant que 14,3% des répondants ont connu une croissance du chiffre d'affaires de plus de 15% au cours de ces trois dernières années.

Tableau 7: Répartition par croissance du chiffre d'affaires au cours de ces 3 dernières années

Chiffre d'affaires 2007 (en euros)	Nombre	Pourcentage
< 2 000 000	284	45,0%
2 - 9 000 000	232	36,8%
10 - 49 000 000	115	18,2%
Total	631	100%

Le nombre de membres du personnel constitue un critère pour la taille de l'entreprise. L'figure 8 montre que plus de 50% des répondants emploient entre 10 et 49 travailleurs. Tout juste 40% des répondants emploient moins de 10 travailleurs. Seuls 8,7% des répondants peuvent être classés parmi les entreprises moyennes (50 à 249 travailleurs).

Figure 8: Répartition selon le nombre de travailleurs (N=645)



Une large majorité des répondants (c'est-à-dire 78,6% des répondants) indiquent qu'ils considèrent leur entreprise comme une entreprise familiale.

L'enquête fait également une distinction entre les micro-entreprises et les petites et moyennes entreprises (PME). Une entreprise est qualifiée de micro-entreprise si le nombre des travailleurs < 10 et le chiffre d'affaires est ≤ 2 millions d'euros. Une société est qualifiée de PME si l'un des deux ou les deux critères sont dépassés. Le tableau 8 indique le nombre de micro-entreprises et de PME parmi les répondants.

Tableau 8: Répartition selon les micro-entreprises et les PME

	Nombre	Pourcentage
< 5%	259	39,8%
> 5% en < 10%	190	29,2%
> 10% en < 15%	74	11,4%
> 15%	93	14,3%
Total	616	100%

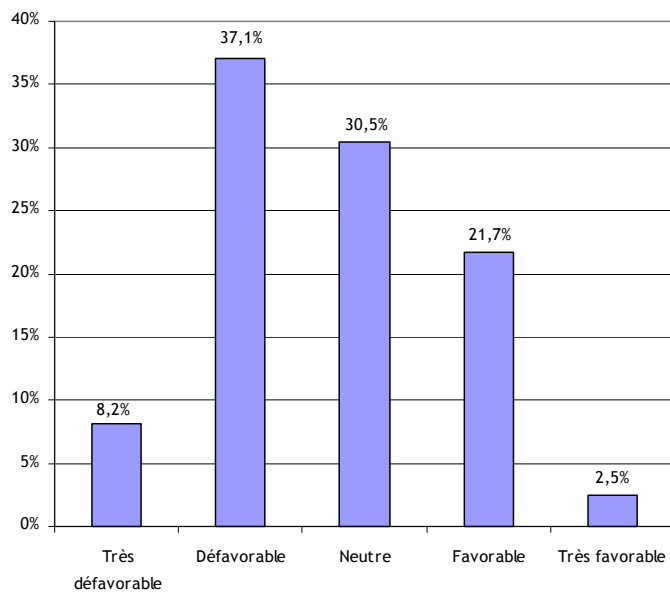
Le tableau 9 révèle que chez seulement 17,3% des répondants une partie du chiffre d'affaires est consacrée à la recherche et au développement (R&D). Ceci pourrait être un signe que les entreprises interrogées sont peu innovantes.

Tableau 9: Répartition selon les dépenses R&D (comme partie du chiffre d'affaires)

	Nombre	Pourcentage
< 10	258	40,0%
okt/49	331	51,3%
50 - 249	56	8,7%
Total	645	100%

Il a également été demandé comment les répondants ressentent le climat actuel en matière d'entreprise. Près de 30% des répondants estiment que le climat d'entreprise est plutôt neutre. 45,3% des répondants indiquent qu'ils sont d'avis que le climat entrepreneurial actuel est défavorable ou très défavorable contre 24,2% qui estiment que le climat d'entreprise est favorable ou très favorable. Il est toutefois remarquable que 8,2% des répondants estiment que le climat d'entreprise est très défavorable.

Figure 9: Evaluation du climat entrepreneurial actuel



3.5. Différences entre les micro-entreprises et les petites et moyennes entreprises

Sur base des réponses fournies par les répondants, des différences statistiques significatives entre les micro-entreprises et les PME ont été recherchées. Les différences significatives suivantes ont été constatées :

- La SA est une forme juridique davantage choisie par les petites et moyennes entreprises et la SPRL est davantage choisie par les micro-entreprises.
- Le climat entrepreneurial est ressenti comme plus défavorable par les micro-entreprises.

3.6. Différences entre la Wallonie et la Flandre

Sur base des réponses fournies par les répondants, des différences statistiques significatives entre les PME wallonnes et flamandes ont été recherchées. Les différences statistiques suivantes ont été constatées eu égard au profil des répondants :

- Les entreprises en Région wallonne estiment que le climat entrepreneurial est relativement plus défavorable que les entreprises en Région flamande.

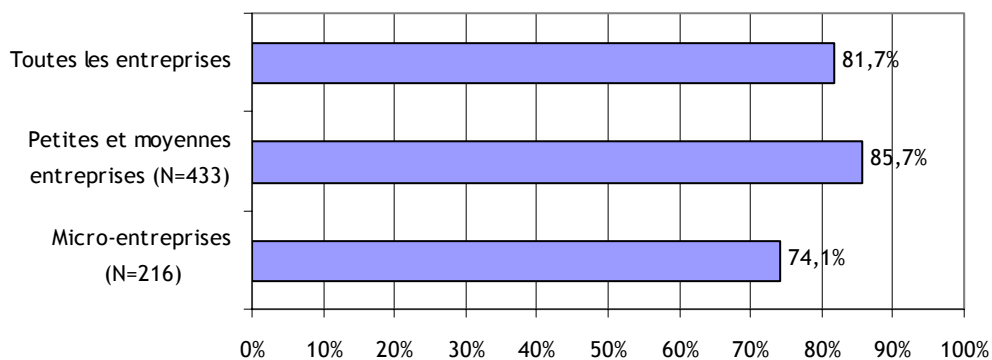
IV. Investissements et disponibilité du financement

La première partie de l'enquête concerne le mode de financement des investissements effectués et la survenance de problèmes éventuels. Le présent chapitre aborde la disponibilité du financement et l'attitude des banques. Un aperçu est tout d'abord donné concernant à la fois les investissements actuels et futurs prévus par les entreprises interrogées. Ensuite un tableau est brossé concernant les crédits bancaires demandés par ces entreprises, ainsi que des problèmes qu'elles rencontrent à cet égard. Pour terminer, ce chapitre aborde brièvement les différences en matière d'investissement et de financement entre les micro-entreprises et les PME et entre les répondants wallons et flamands.

4.1. Investissements

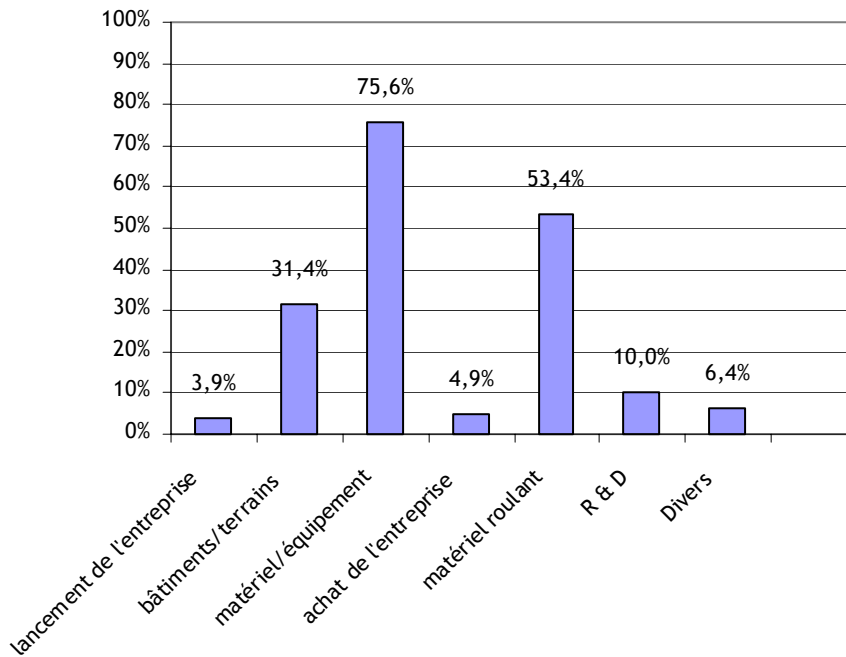
La figure 10 permet de déduire que la majorité des entreprises interrogées (81,7%) ont exécuté un projet d'investissement au cours de ces 12 derniers mois.

Figure 10: Exécution des projets d'investissement selon la taille des entreprises



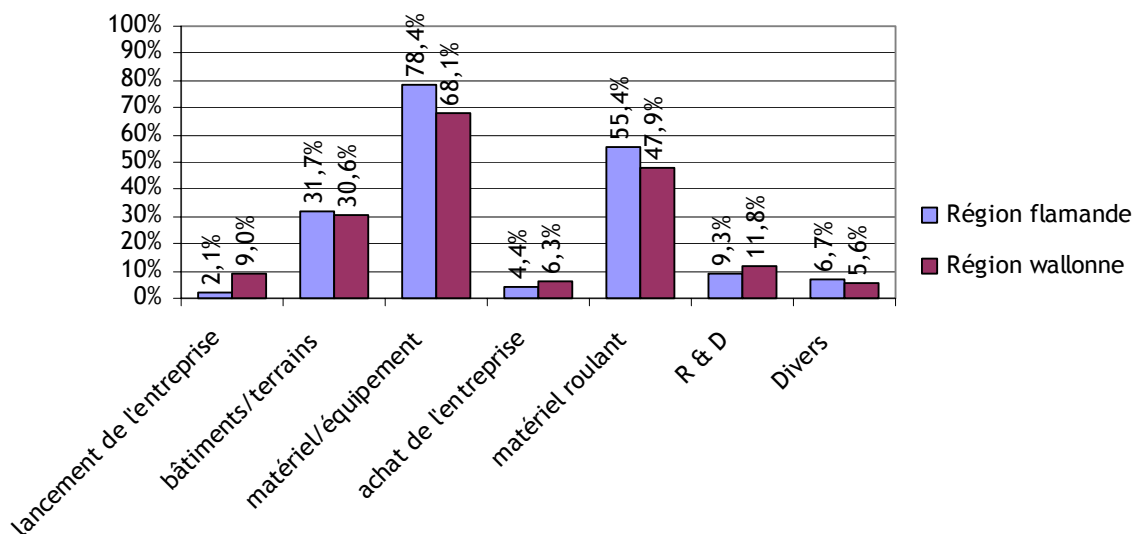
La figure 11 donne un aperçu des différents objectifs en matière d'investissement. La majorité des entreprises interrogées a effectué des investissements en matériel / équipement (75,6%) et en matériel roulant (53,4%), suivis par des investissements en bâtiments / terrains (31,4%). Les investissements dans le domaine de la R&D représentent 10% des répondants. Près de 5% des répondants ont investi au cours de ces 12 derniers mois dans l'acquisition / la reprise d'une société, suivies par des investissements dans la création d'une entreprise (3,9%). Les entreprises interrogées ont également réalisé d'autres investissements (6,3%) différents des objectifs d'investissement précités. Il s'agit avant tout d'investissements dans des logiciels / du matériel informatique et des travaux d'infrastructure de l'entreprise.

Figure 11: Nature des investissements exécutés (N=532)



Les entreprises à la fois de la Région flamande et de la Région wallonne investissent le plus dans le matériel / l'équipement avec respectivement 78,4% et 68,1%, suivi par le matériel roulant avec 55,4% et 47,9% (Figure 12). Les entreprises wallonnes investissent davantage dans la création d'une affaire (9%) que les entreprises flamandes (soit 2,1%). Les entreprises wallonnes investissent également davantage dans la R&D que les entreprises flamandes avec respectivement 11,8% et 9,3%. En région flamande, on investit en revanche davantage dans le matériel /l'équipement et le matériel roulant que la Région wallonne.

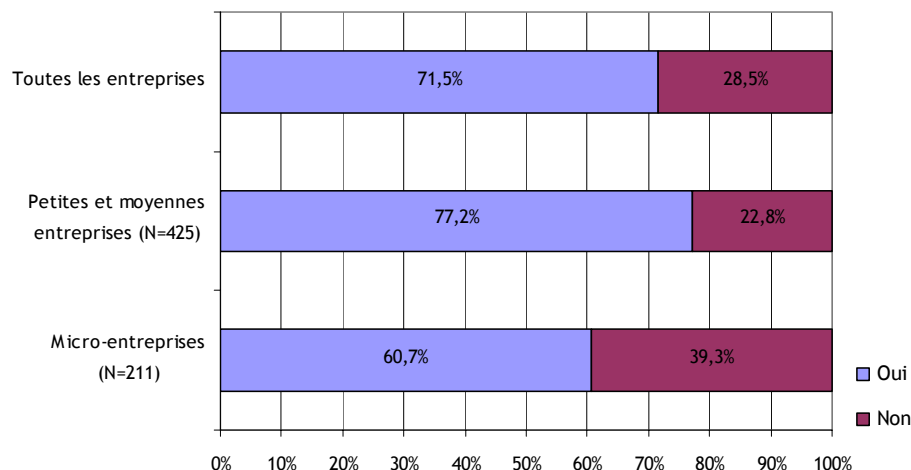
Figure 12: Nature des investissements exécutés au cours de ces 12 derniers mois



Le questionnaire portait également sur les projets d'investissement pour l'avenir (Figure 13). A la question de savoir si l'entreprise projette de réaliser de nouveaux

investissements dans les 12 prochains mois, 71,5% des répondants répondent de manière affirmative. D'autre part, la figure 13 montre que les micro-entreprises ont prévu moins d'investissements à l'avenir (60,7%) que les PME (77,2%).

Figure 13: Projets d'investissement pour les 12 prochains mois

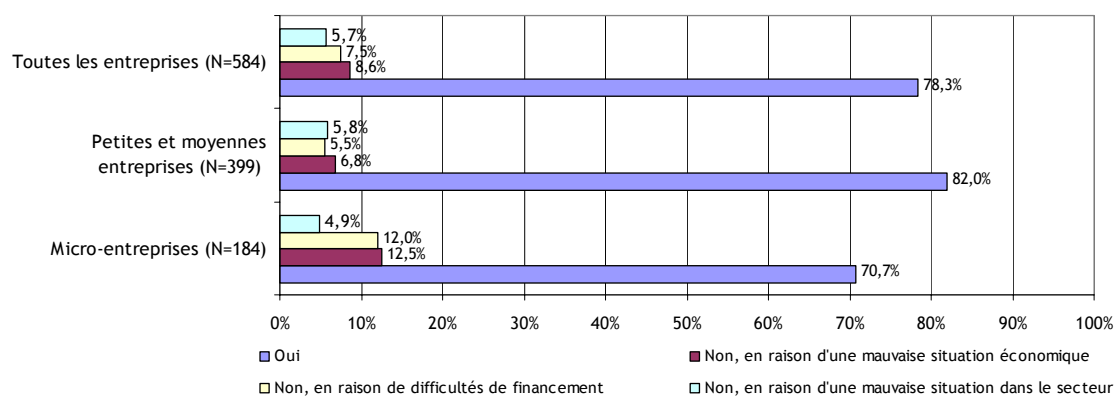


A la question de savoir si l'entreprise a pu réaliser tous les investissements prévus, 21,7% des répondants estiment que tous les investissements prévus n'ont pas pu être réalisés (voir figure 14). L'année dernière, seuls 12,9% des répondants affirment ne pas avoir pu réaliser certains investissements. Une explication possible pourrait se trouver dans la détérioration du climat économique.

8,6% des répondants estiment que certains investissements prévus n'ont pas été réalisés en raison de la mauvaise conjoncture économique. 7,7% des répondants ont également affirmé avoir été contraints d'annuler un investissement prévu suite à des difficultés de financement et 5,7% en raison de la mauvaise situation dans le secteur.

Une analyse approfondie des données révèle que près de 30% des micro-entreprises n'ont pas été en mesure de réaliser les investissements prévus contre 18% des PME. Les principales raisons citées par les micro-entreprises : en raison de la mauvaise situation dans le secteur (12,5%) et suite à des difficultés de financement (12%).

Figure 14: Avez-vous été en mesure de réaliser tous les investissements prévus au cours de ces 12 derniers mois ?



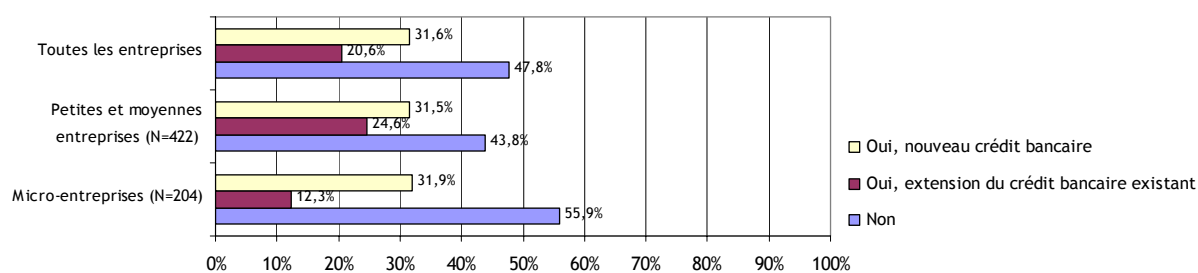
4.2. Crédit bancaire

En ce qui concerne le financement des projets d'investissement, une PME a une possibilité de financement par dette (par exemple un crédit bancaire) ou de financement par capitaux propres. La présente section aborde l'utilisation d'un crédit bancaire.

Tout d'abord, il a été demandé aux entreprises contactées si elles ont demandé un crédit bancaire au cours de ces 12 derniers mois afin de financer les investissements prévus. Il ressort ainsi de la figure 15 que 31,6% des répondants ont demandé un nouveau crédit bancaire et 20,6% des répondants ont élargi leur crédit bancaire existant. Près de 48% des entreprises interrogées n'ont pas demandé de crédit bancaire. L'année dernière, ce chiffre était de 49,4%.

La figure 15 ci-dessous montre que les micro-entreprises demandent nettement moins de crédits bancaires. Par ailleurs, il semble également que les micro-entreprises demandent plutôt un nouveau crédit bancaire au lieu d'élargir le crédit bancaire existant.

Figure 15: Demande de crédit au cours des 12 derniers mois pour le financement des investissements



Une analyse approfondie montre que 33,8% des répondants ont contracté un crédit auprès d'une banque au cours de ces 12 derniers mois et 26,3% auprès de plusieurs institutions financières.

Les entreprises de la Région flamande demandent plus fréquemment un élargissement du crédit bancaire existant que les entreprises en Région wallonne (Tableau 10). En Région wallonne en revanche, on demande davantage de nouveaux crédits bancaires qu'en Région flamande.

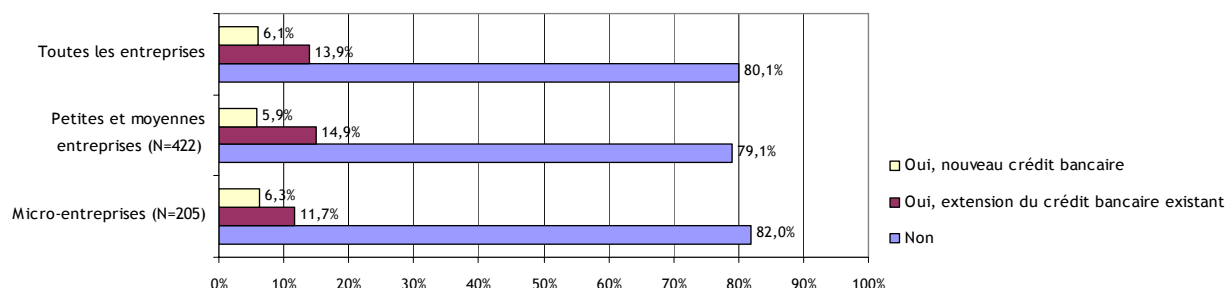
Tableau 10: Demande de crédit bancaire au cours de ces 12 derniers mois

	Nombre	Pourcentage
Micro-entreprises	216	33,2%
PME	433	66,7%
Total	649	100%

L'utilisation d'un crédit bancaire destiné à financer le cycle d'exploitation est considérablement moindre que l'utilisation d'un crédit bancaire destiné à financer les investissements (19,9% respectivement 52,2%). La figure 16 permet également de déduire que seuls 6,1% des répondants ont demandé un nouveau crédit bancaire

pour financer l'exploitation et que 13,9% ont élargi le crédit bancaire existant. L'année dernière, 25,8% des répondants ont demandé un crédit bancaire afin de financer l'exploitation.

Figure 16: Demande de crédit au cours des 12 derniers mois pour le financement de l'exploitation

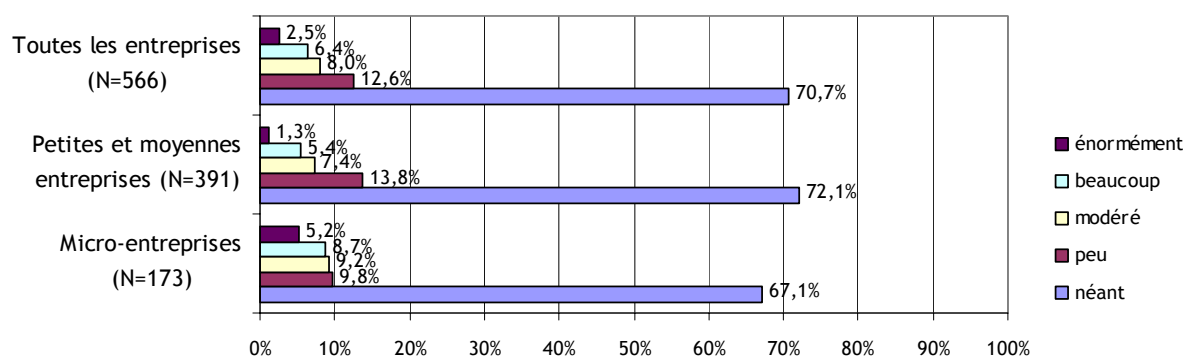


4.3. Problèmes concernant l'obtention d'un financement bancaire

Il ressort de la figure suivante que seuls 8,9% des répondants rencontrent de nombreux ou très nombreux problèmes concernant l'obtention d'un financement. L'année dernière, ce chiffre était encore de 10,1%. Près de 21% des répondants indiquent rencontrer peu de problèmes ou des problèmes restreints (l'année dernière 29,5%). Près de 71% des répondants déclarent ne rencontrer aucun problème (l'année dernière 60,4%). L'octroi de crédit aux entreprises comprenant du personnel a connu un développement positif au cours de l'année écoulée. A cet égard, il convient de noter que les réponses à ces questions ont été données pendant la période de mai à juillet, soit quelques mois avant le déclenchement de la crise bancaire en octobre 2008.

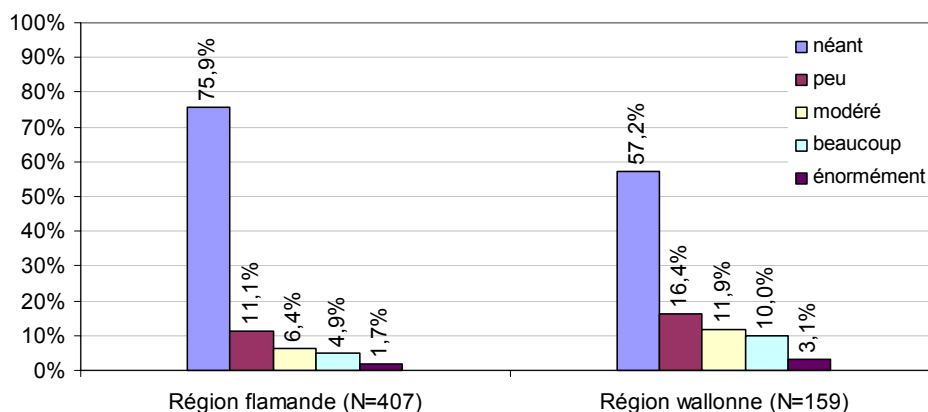
Les micro-entreprises indiquent rencontrer davantage de problèmes dans l'obtention d'un financement bancaire que les PME. Ainsi, 13,9% des micro-entreprises estiment avoir rencontré de nombreux ou très nombreux problèmes contre 6,7% des PME.

Figure 17: Problèmes concernant l'obtention d'un financement bancaire



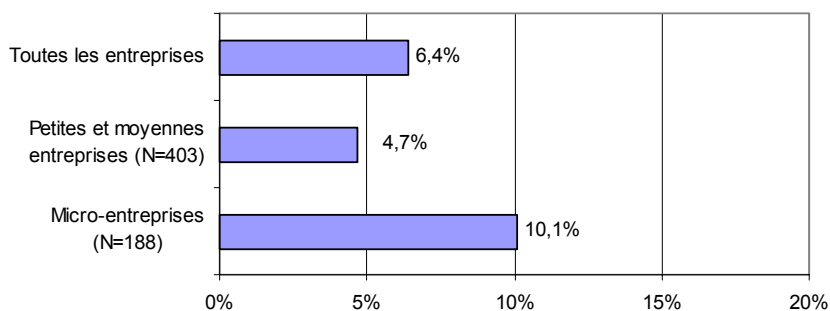
Les entreprises de la Région wallonne rencontrent nettement plus de problèmes dans l'obtention d'un financement bancaire que les entreprises en Région flamande. La figure 18 montre que 75,9% des répondants flamands ne rencontrent aucun problème contre 57,2% des répondants wallons.

Figure 18: Problèmes concernant l'obtention d'un financement bancaire



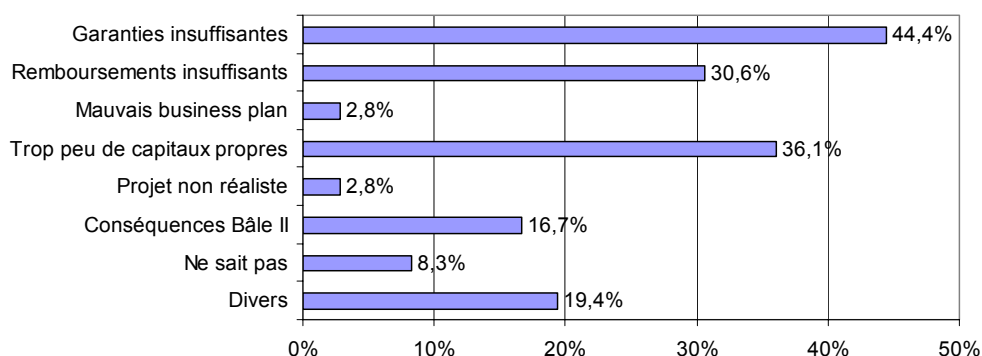
6,4% des répondants se sont vus refuser un crédit au cours des 12 derniers mois. L'année dernière, ce chiffre s'élevait encore à 9,6%. Ici, il convient également de souligner que cette tendance à la baisse a été notée quelques mois avant le déclenchement de la crise bancaire. Les micro-entreprises se voient davantage refuser des crédits bancaires que les PME (respectivement 10,1% et 4,7%) (Figure 19).

Figure 19: : Refus d'un crédit bancaire demandé



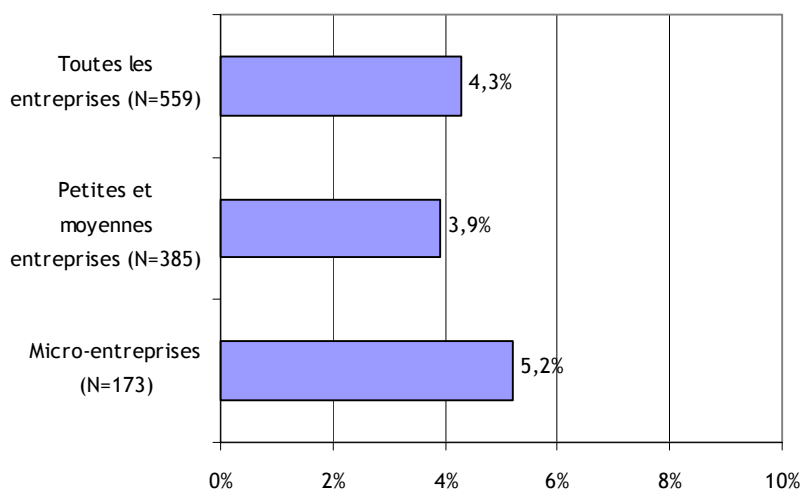
Les motifs de refus les plus fréquents (voir Figure 20) sont l'insuffisance de garanties (44,4%) et de fonds propres (36,1%) dont dispose l'entreprise pour demander un crédit bancaire, suivie par des capacités de remboursement insuffisantes (30,6%). 16,7% des répondants citent les conséquences de Bâle II comme motif de refus du crédit bancaire.

Figure 20: Motif de refus d'un crédit bancaire (N=36)



La figure 21 permet de déduire que seuls 4,3% des répondants indiquent qu'un crédit a été obtenu auprès d'une deuxième banque après que la première banque a refusé un crédit. On peut également constater que davantage de micro-entreprises obtiennent tout de même l'approbation de leur crédit bancaire après que celui-ci a d'abord été refusé par une autre banque. 5,2% des micro-entreprises obtiennent notamment une approbation après un premier refus, contre 3,9% des PME.

Figure 21: Approbation par la banque X après le refus de la banque Y : micro-entreprises par rapport aux petites et moyennes entreprises



Le tableau 11 montre que les entreprises en Région wallonne sont davantage confrontées au refus d'un crédit bancaire que les entreprises en Région flamande (respectivement 9,8% et 5%). Par contre, davantage de crédits bancaires sont approuvés en Région wallonne après avoir d'abord été refusés par une autre banque qu'en Région flamande (respectivement 6,4% et 3,5%) (Tableau 12).

Tableau 11: Refus du crédit bancaire : Comparaison entre la Région flamande et la Région wallonne

	Nombre	Pourcentage
Oui	113	17,3%
Non	538	82,7%
Total	651	100%

Tableau 12: Approbation de la banque X après refus de la banque Y

	Région flamande	Région wallonne
Oui, extension du crédit bancaire existant	21,5%	18,3%
Oui, nouveau crédit bancaire	30,0%	35,6%
Non	48,5%	46,1%
Total	100%	100%

4.4. Différences entre les micro-entreprises et d'autres PME

Sur base des réponses fournies par les répondants, des différences statistiques significatives ont été recherchées entre les micro-entreprises et les PME. Les différences significatives suivantes ont été constatées :

- Les micro-entreprises ont moins investi au cours de ces derniers mois que les PME. Par ailleurs, les micro-entreprises ont prévu moins d'investissements dans l'avenir que les PME.
- Près de 30% des micro-entreprises n'ont pas été en mesure de réaliser leurs investissements prévus contre 18% de PME, principalement en raison de la mauvaise situation qui règne dans le secteur ou suite à des difficultés de financement.
- Il semble que les micro-entreprises demandent plutôt un nouveau crédit bancaire qu'un élargissement du crédit bancaire existant.
- Par ailleurs, il semble que les micro-entreprises rencontrent davantage de problèmes dans l'obtention d'un financement bancaire que les PME.
- Les micro-entreprises essuient davantage de refus en matière de crédits bancaires que les PME. Les principaux motifs de refus sont l'insuffisance des garanties présentées par les micro-entreprises à la banque. Chez les PME, les motifs invoqués sont avant tout l'insuffisance de la capacité de remboursement et des fonds propres.

4.5. Différences entre la Flandre et la Wallonie

Sur base des réponses fournies par les répondants, des différences statistiques significatives ont été recherchées entre les PME flamandes et wallonnes. Les différences suivantes ont été constatées eu égard à la disponibilité d'un financement et l'attitude de la banque :

- Il ressort ainsi que les entreprises répondantes de la Région flamande ont réalisé davantage d'investissements au cours de ces 12 derniers mois que les entreprises de la Région wallonne.
- En Région wallonne, on investit davantage dans la création d'entreprise et la R&D qu'en Région flamande. Les répondants flamands investissent en revanche davantage dans le matériel / l'équipement et le matériel roulant que les répondants wallons.
- Les entreprises interrogées en Région flamande prévoient nettement plus d'investissements dans les 12 prochains mois que les répondants en Région wallonne. Par contre, les répondants wallons ont sollicité davantage de crédits bancaires pour financer l'exploitation que les répondants flamands.
- Les entreprises de notre enquête en Région wallonne rencontrent davantage de problèmes dans l'obtention d'un financement bancaire que celles de la Région flamande.
- Les entreprises wallonnes sont confrontées dans une plus large mesure à un refus du crédit bancaire demandé que les entreprises flamandes. Par contre, en Région wallonne, davantage de crédits sont approuvés après avoir d'abord été refusés par une autre banque.

V. Octroi de crédit et prestation de service

Comme le montre le chapitre précédent, il est fréquemment fait appel au financement bancaire. Le présent chapitre examine de plus près la relation entre la PME et le principal fournisseur de crédit, à savoir le banquier. Les questions portent ainsi sur la relation entre la PME et le banquier, les garanties demandées et la fourniture d'informations et de conseils par les banques. Le présent chapitre se clôture par la recherche de différences à cet égard entre les micro-entreprises et les PME d'une part et entre les entreprises en Région flamande et en Région wallonne d'autre part.

5.1. Relation en matière de crédit entre PME et banquiers

Les questions portent tout d'abord sur le nombre de banques auprès desquelles l'entreprise dispose actuellement de crédits. 41,6% des répondants n'ont des crédits qu'auprès d'une seule banque, tandis que 41,4% ont des crédits auprès de plusieurs banques.

Il a ensuite été demandé aux entreprises dans quelle mesure l'accès au crédit bancaire a évolué au cours de ces 12 derniers mois. La figure 22 ci-dessous montre que seuls 4,2% des répondants pensent que l'accès au crédit bancaire est devenu plus facile, tandis que 23,8% estiment que c'est devenu plus difficile. Près de 30% des micro-entreprises pensent qu'il est devenu plus difficile d'avoir accès au crédit bancaire contre 21,3% des PME.

Figure 22: Evolution de l'accès au crédit bancaire au cours de ces 12 derniers mois

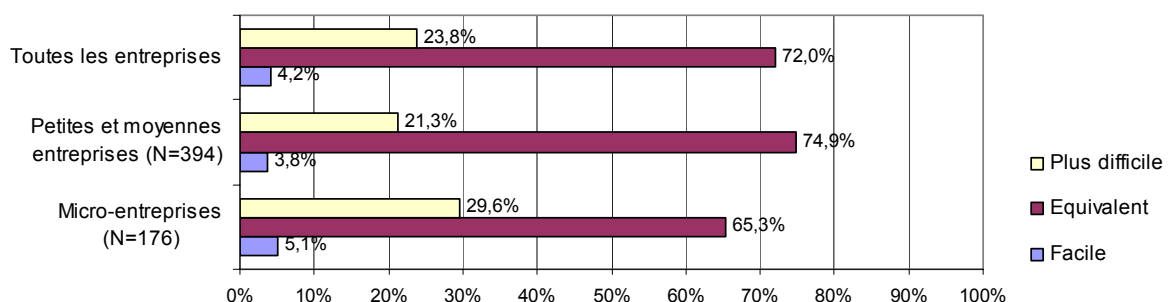
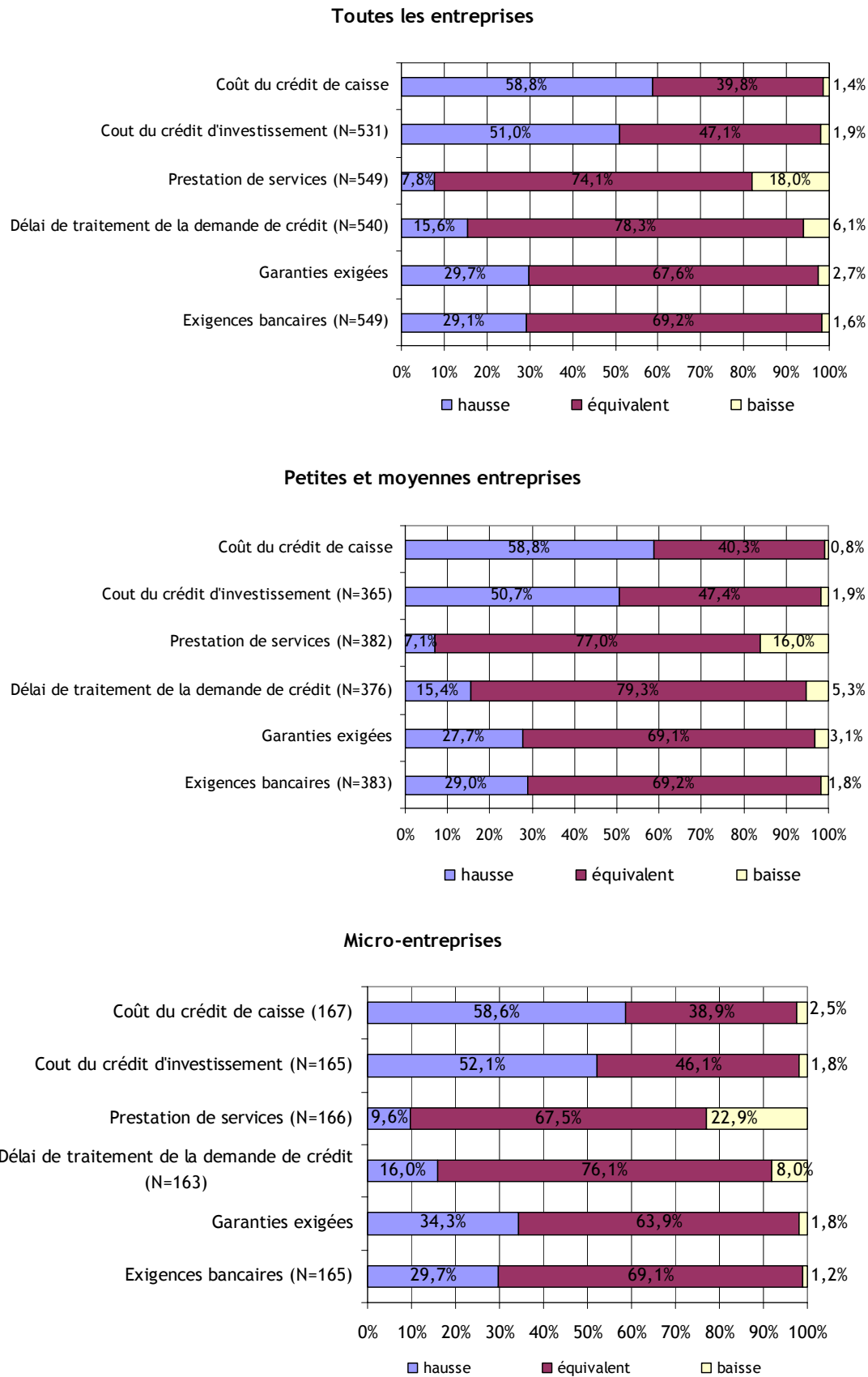


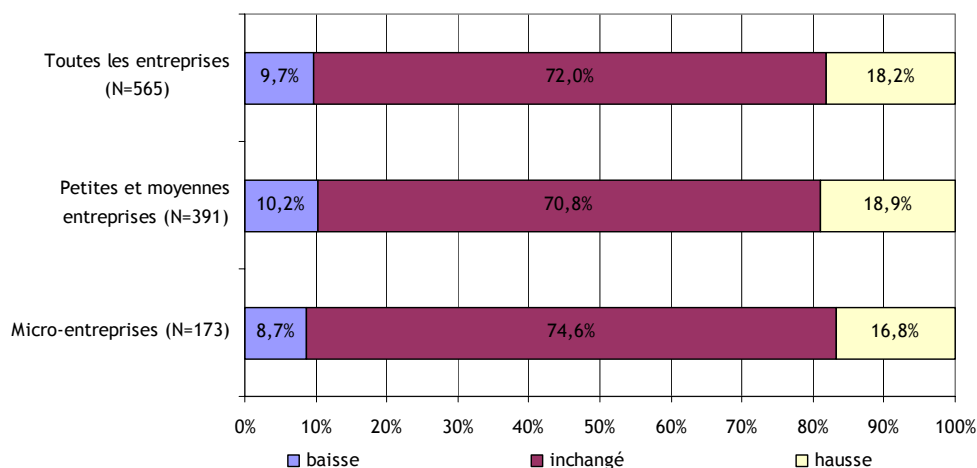
Figure 23: Evolution d'une série d'aspects pertinents pour l'accès au crédit bancaire



Les principaux facteurs qui compliquent l'accès au crédit bancaire sont l'augmentation du coût, les garanties exigées et les exigences bancaires accrues (Figure 23). Par rapport aux PME, les micro-entreprises estiment surtout que les garanties ont augmenté. 34,4% des micro-entreprises indiquent ainsi que les garanties ont augmenté contre 27,7% des PME. 22,9% des micro-entreprises estiment également que la qualité des services en général a diminué contre 16% des PME.

Certaines questions portaient également sur l'évolution du crédit bancaire à court terme (par ex. le crédit de caisse, l'avance à terme fixe ou « straight loan ») au cours de ces 12 derniers mois. 18,2% des répondants ont augmenté leur crédit bancaire à court terme au cours de ces 12 derniers mois, tandis que 9,7% ont réduit leurs crédits bancaires (voir Figure 24).

Figure 24: Evolution du crédit bancaire à court terme



5.2. Garanties fournies

Les questions ont ensuite porté sur les garanties qui ont dû être constituées au cours de l'année écoulée dans le cadre de l'obtention d'un crédit bancaire. Le tableau 15 ci-dessous montre que le gage sur l'affaire commerciale représente la garantie la plus utilisée dans les demandes de crédit bancaire au cours de ces 12 derniers mois (chez 18,9% des répondants qui ont dû donner des garanties au cours de ces 12 derniers mois). La garantie personnelle vient en deuxième position (14,2%), suivie par le mandat hypothécaire (14%) et l'hypothèque (9%). Les autres garanties sont utilisées dans une mesure plus limitée. Il est toutefois surprenant que les micro-entreprises utilisent nettement plus les garanties personnelles que les PME (24,9% respectivement 9,0%), ainsi que les assurances sur la vie (7,3% resp. 1,9%) et les effets (3,9% resp. 0,8%).

Tableau 13: Garanties fournies au cours de ces 12 derniers mois dans le cadre d'un crédit bancaire

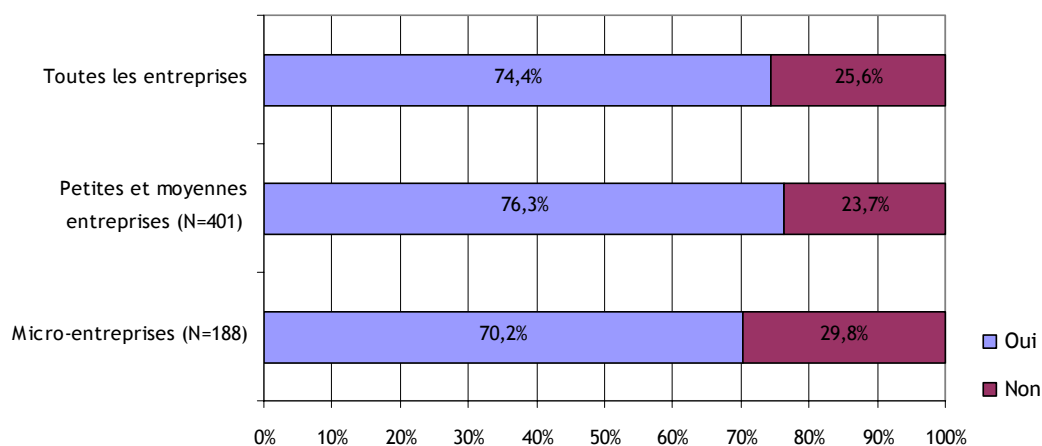
	Région flamande	Région wallonne
Oui	5%	9,8%
Non	95%	90,2%
Total	100%	100%

L'enquête montre également que seulement 3,3% des entreprises interrogées ont rencontré des problèmes concernant l'acceptation de certaines garanties. Deux motifs ont régulièrement été avancés : de mauvais chiffres d'une part et des difficultés concernant le cautionnement personnel d'autre part.

5.3. Information et conseil dans le choix du financement

Il a également été demandé aux entreprises interrogées si elles reçoivent suffisamment d'informations et de conseils de la part de leur banque en matière de financement. Dans la figure 25, une majorité écrasante des répondants (74,4%) estime avoir reçu suffisamment de conseils et d'informations. Les micro-entreprises (70,2%) auraient reçu moins d'informations concernant les aspects du financement que les PME (76,3%).

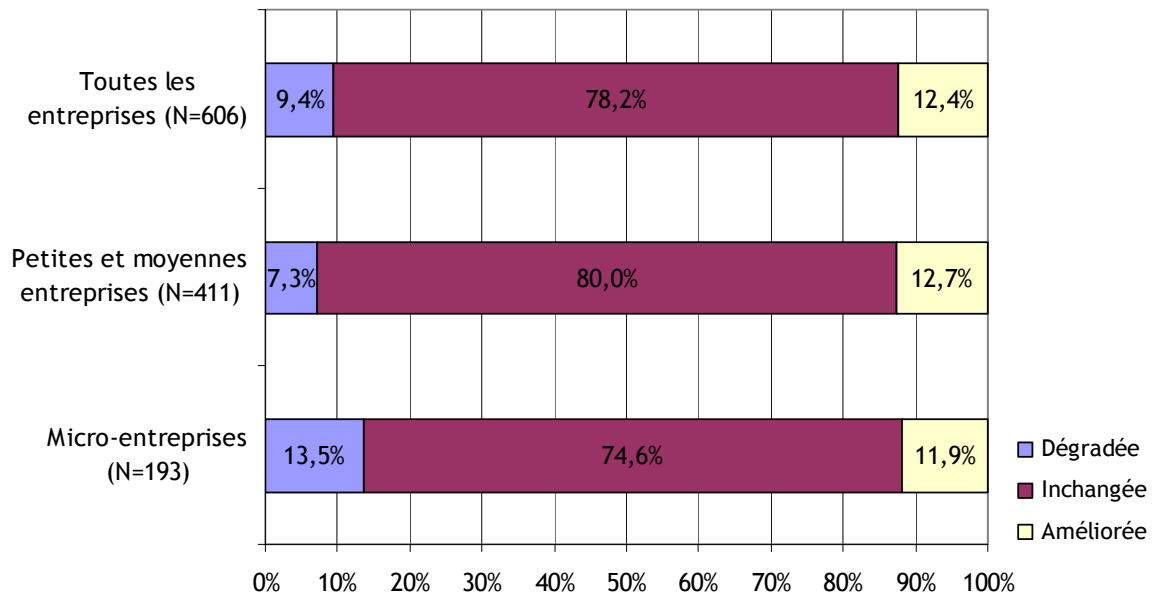
Figure 25 Avez-vous reçu suffisamment d'informations et de conseils de la part de la banque en matière de financement ?



Le sondage concernant l'évolution en matière de qualité du conseil de la banque au cours de ces 12 derniers mois montre que la majorité des entreprises interrogées (78,2%) n'a observé aucun changement en ce qui concerne le conseil proposé par la banque (voir Figure 26). Par contre, 9,40% des répondants estiment que la qualité des conseils proposés par la banque a diminué, ce qui représente une légère diminution par rapport à l'enquête de l'année dernière. A l'époque, 9,7% des répondants estimaient que la qualité des conseils proposés par la banque avait diminué. La proportion de micro-entreprises (13,5%) qui constatent une diminution de la qualité des conseils proposés par la banque représente toutefois le double de la proportion de PME (7,3%). Il semble que plus l'entreprise est importante,

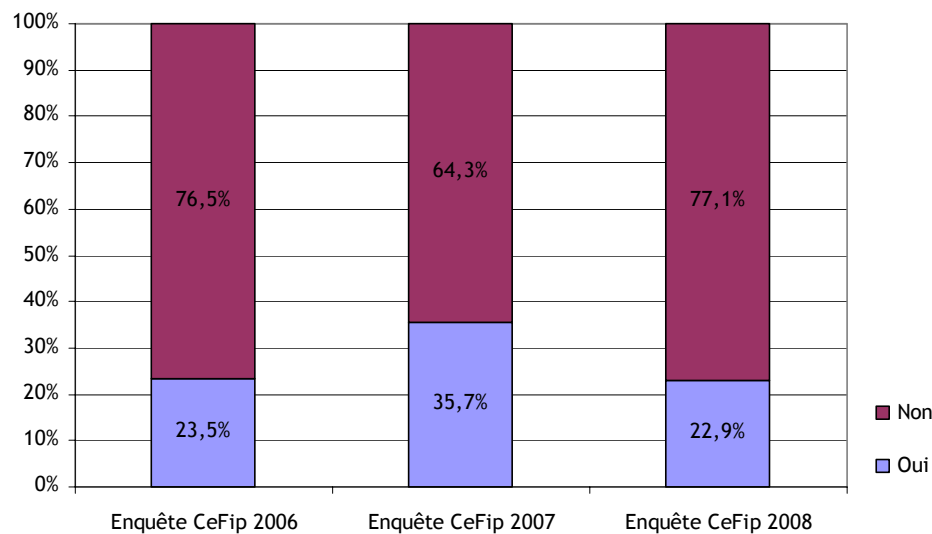
meilleure est la qualité des conseils proposés par la banque. Cela est probablement dû au fait que les banques se concentrent surtout sur les activités (plus rentables) des entreprises qui présentent un chiffre d'affaires plus important.

Figure 26: Evolution de la qualité des conseils proposés par la banque au cours de ces 12 derniers mois



Pour terminer, il a été demandé aux entreprises si elles étaient informées de l'existence d'un intermédiaire auquel toutes les plaintes et contestations éventuelles peuvent être adressées en matière de crédits bancaires. Les résultats (la figure 27) montrent que seulement 22,9% des répondants sont informés de l'existence d'un point de contact pour les plaintes (contre 35,7% l'année dernière et 23,5% l'année précédente). Cette diminution indique que des efforts supplémentaires doivent être fournis pour mieux faire connaître ce point de contact auprès d'un public plus large d'entrepreneurs. Cela permettrait de déceler encore plus rapidement les éventuels problèmes concernant le financement bancaire des entrepreneurs.

Figure 27: Connaissance de l'existence d'un point de contact pour les plaintes relatives aux crédits bancaires



5.4. Différences entre les micro-entreprises et les autres PME

Sur base des réponses fournies par les répondants, des différences statistiques significatives ont été recherchées entre les micro-entreprises et les PME. Les différences significatives suivantes ont été constatées :

- Les PME ont demandé un crédit auprès d'un plus grand nombre de banques que les micro-entreprises.
- Davantage de micro-entreprises (par rapport aux PME) estiment que les garanties exigées ont augmenté. Les micro-entreprises indiquent également que la qualité du service s'y rapportant a diminué.
- Par rapport aux PME, davantage de micro-entreprises estiment que la qualité du conseil proposé par la banque a diminué au cours de ces 12 derniers mois.

5.5. Différences entre la Flandre et la Wallonie

Sur base des réponses fournies par les répondants, des différences statistiques significatives ont été recherchées entre les PME flamandes et wallonnes. Les différences significatives suivantes ont été constatées eu égard à l'octroi de crédit et la prestation de service :

- Davantage de PME wallonnes que de PME flamandes ont augmenté leur crédit bancaire à court terme au cours de ces 12 derniers mois.
- Les répondants wallons sont plus nombreux que les répondants flamands à penser que la qualité du conseil de la banque a diminué.
- Un pourcentage plus élevé d'entreprises wallonnes est confronté à des problèmes en matière d'acceptation des garanties.

VI. Mesures publiques

L'enquête porte également sur l'utilisation d'un grand nombre de mesures publiques. Il a été demandé aux entreprises interrogées d'indiquer dans quelle mesure elles sont informées des aides publiques, et quelles mesures publiques elles ont demandées ou obtenues au cours de ces derniers mois. Par ailleurs, les questions concernaient également la future utilisation des mesures par les entreprises. Attendu que ces mesures diffèrent toutefois d'une région à l'autre, un questionnaire adapté a été envoyé pour chaque région, ce qui permet d'aborder séparément les résultats par région.

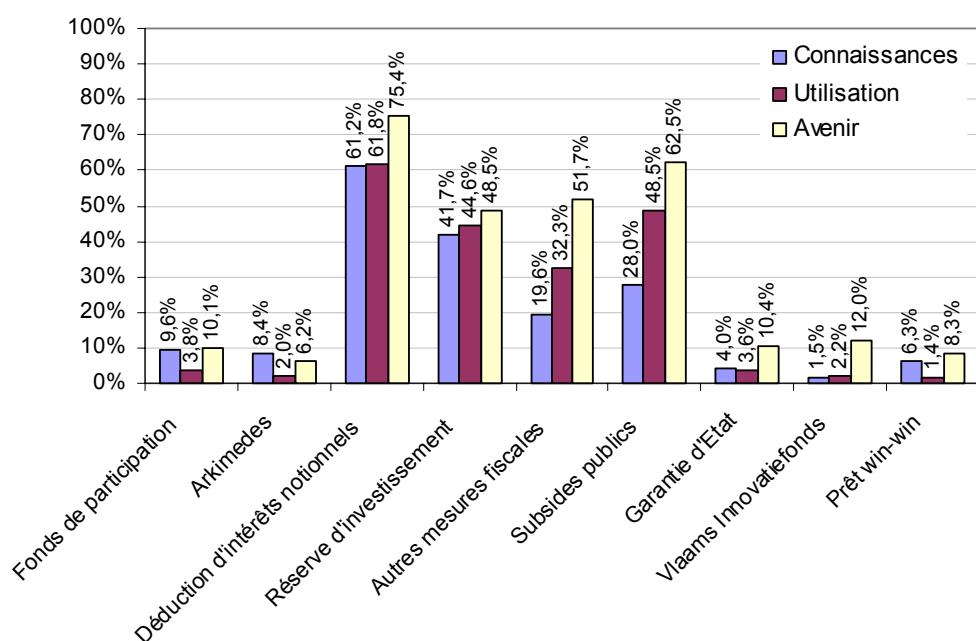
6.1. Région flamande

La figure 28 montre que les entreprises interrogées de la Région flamande connaissent le mieux la déduction des intérêts notionnels. 61,2% des répondants estiment en effet disposer d'une bonne connaissance de la déduction des intérêts notionnels. La réserve d'investissement vient en deuxième position (41,7%), suivie par les subsides publics (28%). Le prêt subordonné du Fonds de participation (9,6%), Archimède (8,4%), le « Winwinlening » (prêt gagnant-gagnant) (6,3%), la garantie publique (4%) et le Fonds d'innovation flamand (1,5%) sont des mesures publiques moins connues.

Non seulement, la déduction des intérêts notionnels est la mesure publique la mieux connue, mais également la plus utilisée en Flandre. 61,8% des répondants indiquent ainsi avoir utilisé la déduction des intérêts notionnels au cours de ces 12 derniers mois, suivie par les subsides publics (48,5%) et la réserve d'investissement (44,6%).

Outre la connaissance et l'utilisation des mesures publiques, des questions ont également été posées concernant les projets d'avenir des répondants flamands eu égard aux mesures suggérées. 75,4% des répondants flamands pensent utiliser à l'avenir la déduction des intérêts notionnels, suivie par l'utilisation des subsides publics (62,5%), l'utilisation d'autres mesures fiscales (51,7%) et la réserve d'investissement (48,5%). Un groupe plus restreint de répondants pense faire usage à l'avenir des prêts du Fonds de participation (10,1%), des garanties publiques (10,4%), du Fonds d'innovation flamand (12%), du prêt gagnant-gagnant (8,3%) et du financement d'Archimède (6,2%).

Figure 28: Mesures publiques en Région flamande



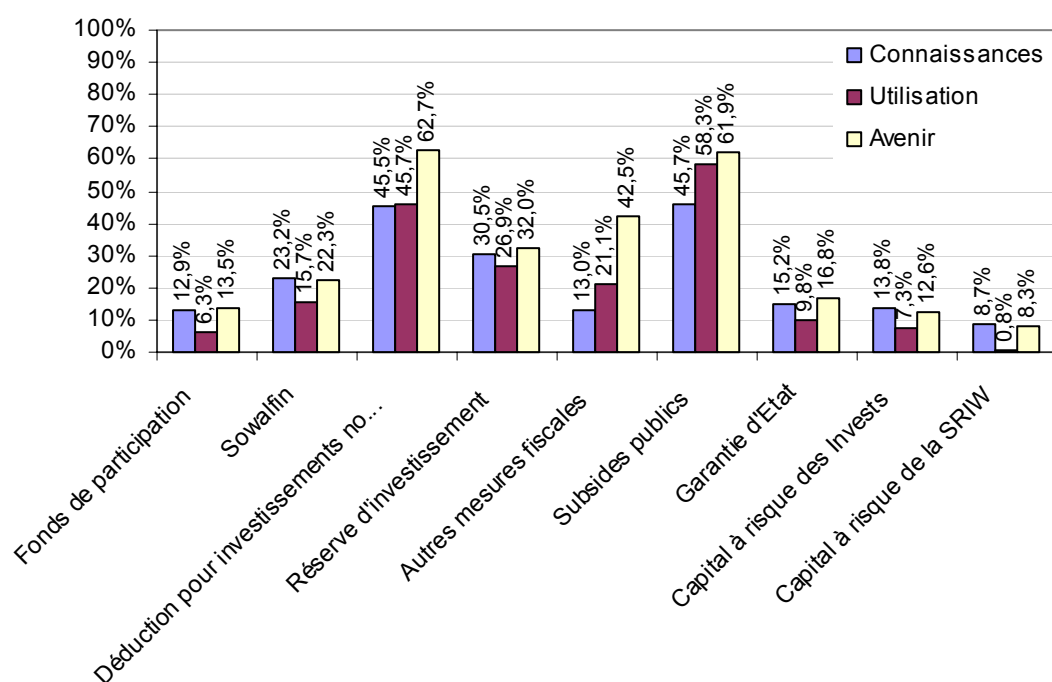
6.2. Région wallonne

En Région wallonne, la déduction des intérêts notionnels et les subsides publics sont les mesures publiques les mieux connues. Il ressort ainsi de la figure 29 que 45,5% des répondants disposent d'une bonne connaissance de la déduction des intérêts notionnels et 45,7% des répondants connaissent bien les subsides publics, suivis par la réserve d'investissement (30,5%) et Sowalfin (23,2%).

Eu égard à l'utilisation des aides publiques, il apparaît que 58,3% des répondants de la Région wallonne utilisent les subsides publics. La déduction des intérêts notionnels, qui est la mesure la plus utilisée en Région flamande, vient ici en seconde position avec 45,7% des répondants. La réserve d'investissement vient en troisième position avec 26,9%, suivies par les prêts fournis par Sowalfin (15,7%).

A l'avenir, les entreprises wallonnes interrogées pensent surtout faire usage de la déduction des intérêts notionnels (62,7%), des subsides publics (61,9%) et d'autres mesures fiscales (42,5%). 32% des répondants pensent également utiliser la réserve d'investissement à l'avenir et 22,3% des répondants les prêts de Sowalfin.

Figure 29: Mesures publiques en Région wallonne



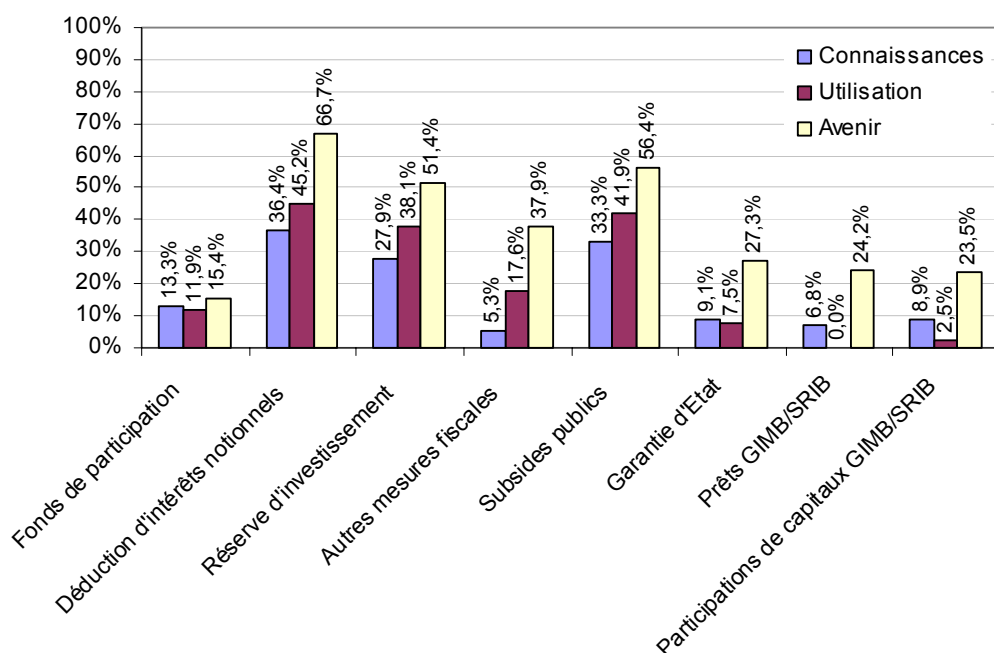
6.3. Région de Bruxelles-Capitale

36,4% des répondants de la Région de Bruxelles-Capitale estiment avoir une bonne connaissance de la déduction des intérêts notionnels et 33,3% pense bien connaître les subsides publics (voir figure 30).

Il semble que la déduction des intérêts notionnels et les subsides publics ne soient pas uniquement les mesures les plus connues mais également les plus utilisées avec respectivement 45,2% et 41,9% des répondants. La réserve d'investissement arrive en troisième position dans la Région de Bruxelles-Capitale également avec 38,1%. Par ailleurs, il apparaît que tant l'utilisation des prêts SRIB / GIMB que des participations au capital SRIB/GIMB est très limitée parmi les entreprises interrogées.

La majorité des répondants bruxellois estime utiliser la déduction des intérêts notionnels à l'avenir (66,7%), suivie par les subsides publics (56,4%), la réserve d'investissement (51,4%), d'autres mesures fiscales (37,9%) et l'utilisation des garanties publiques (27,3%). Il est également remarquable que près de 24% des répondants pensent utiliser à l'avenir les prêts et les participations au capital SRIB/GIMB.

Figure 30: Mesures publiques dans la Région de Bruxelles-Capitale



6.4. Efforts supplémentaires des pouvoirs publics

Pour terminer, il a été demandé aux répondants si des efforts supplémentaires pouvaient encore être faits pour soutenir le financement des PME. La liste ci-dessous tente de broser un tableau sommaire des principales réponses :

- Les pouvoirs publics et les banques devraient mieux encadrer les PME et fournir davantage d'informations concernant les différentes mesures des pouvoirs publics.
- Un système plus simple, plus transparent et plus clair devrait exister pour la sollicitation de mesures des pouvoirs publics.
- Les charges sociales devraient être réduites.
- Les PME devraient être analysées de manière plus détaillée pour se voir attribuer ainsi la forme de financement appropriée et/ou la mesure publique qui convient.

6.5. Différences entre les micro-entreprises et les autres PME

Sur base des réponses fournies par les répondants, des différences statistiques significatives ont été recherchées entre les micro-entreprises et les PME. Les différences significatives suivantes ont été constatées :

- Par rapport aux micro-entreprises, les PME ont une meilleure connaissance en matière de prêt subordonné du Fonds de Participation.
- Davantage de PME utilisent les prêts de Sowalfin que des micro-entreprises.
- Par rapport aux micro-entreprises, les PME sont plus nombreuses à déclarer qu'elles font usage de la déduction des intérêts notionnels, des subsides publics et de la réserve d'investissement.

6.6. Différences entre la Flandre et la Wallonie

Sur base des réponses fournies par les répondants, des différences statistiques significatives ont été recherchées entre les PME flamandes et wallonnes. Les différences significatives suivantes ont été constatées :

- Les PME flamandes utilisent nettement plus la déduction des intérêts notionnels et la réserve d'investissement que les PME wallonnes.
- Un pourcentage plus élevé d'entreprises wallonnes que d'entreprises flamandes a utilisé les subsides publics et la garantie publique.

6.7. Déduction des intérêts notionnels : comptables contre PME

En juillet 2008, le CeFiP a publié une étude concernant l'impact de la déduction des intérêts notionnels⁹. A cet égard, la vision des comptables et des réviseurs a spécifiquement été traitée. L'enquête annuelle relative au financement des PME a également abordé brièvement la déduction des intérêts notionnels. Les résultats de ces deux enquêtes sont expliqués dans le présent paragraphe.

Il ressort de l'étude menée auprès des comptables que ceux-ci sont (extrêmement) bien informés en ce qui concerne la mesure « déduction pour le capital à risque ». Les comptables estiment toutefois que les bénéficiaires de la déduction des intérêts notionnels, c'est-à-dire les sociétés, disposent d'une connaissance moins bonne de la mesure. L'enquête de 2008 relative au financement des PME confirme cette position : 56% des PME déclarent avoir une bonne connaissance de la mesure, tandis que 20% indiquent connaître moins bien la déduction des intérêts notionnels et 24% qualifient de mauvaise leur connaissance de la déduction des intérêts notionnels.

⁹ CeFiP (2008). Impact de la déduction des intérêts notionnels: la vision des comptables et des réviseurs. pp. 27. <http://www.cefip.be/FILES/Documenten/NL/Rapport_NI_Boekhouders.pdf>

Les deux études montrent qu'il y a encore de la marge en ce qui concerne l'application de la mesure. L'enquête de 2008 relative au financement des PME révèle en effet que 43% des PME n'a pas encore fait usage de la déduction des intérêts notionnels. Nous constatons toutefois une augmentation en ce qui concerne le nombre de PME qui comptent appliquer à l'avenir la déduction des intérêts notionnels. Nous pouvons affirmer en d'autres termes que 57% des PME utilisent déjà la déduction des intérêts notionnels ; par ailleurs, 15% des PME déclarent vouloir utiliser la mesure à l'avenir, ce qui porte le pourcentage total des PME qui appliquent ou qui appliqueront la déduction des intérêts notionnels à 72%. Selon les comptables, les sociétés font également la pondération entre la déduction des intérêts notionnels d'une part et la réserve d'investissement d'autre part. Ces deux mesures ne peuvent pas être cumulées. A cet égard, il convient également de tenir compte du fait que le choix de l'une des deux mesures revêt un caractère obligatoire pour le présent et les deux suivants exercices d'imposition. Le fait que de nombreuses PME ignorent cette interdiction de cumuler les deux mesures, ressort des chiffres présentés dans l'enquête relative au financement des PME de 2008 : 72% des PME déclarent qu'elles feront usage à l'avenir de la déduction des intérêts notionnels, tandis que l'intérêt pour la réserve d'investissement représente 45%.

Les comptables prévoient que bon nombre d'entreprises franchiront le pas à l'avenir et passeront de la réserve d'investissement à la déduction des intérêts notionnels, à l'instar des nombreuses entreprises qui ont déjà fait la transition. Les résultats relatifs aux PME confirment cette position.

En ce qui concerne les fonds propres, une différence apparaît toutefois. Près de 80% des comptables recommandent à leurs sociétés clientes de faire usage de l'optimisation fiscale par le biais d'une augmentation des fonds propres (à travers une retenue plus importante des bénéfices ou un apport de capital). L'enquête de 2008 relative au financement des PME révèle que pour 49% des PME, les fonds propres ont augmenté au cours de ces 12 derniers mois et 37% des PME prévoient une augmentation des fonds propres au cours des 12 prochains mois. Cette augmentation des fonds propres n'est toutefois pas toujours liée à la déduction des intérêts notionnels, étant donné que « seulement » 25% des PME déclarent explicitement projeter un renforcement des fonds propres suite à la déduction des intérêts notionnels.

On peut donc affirmer que les résultats de l'étude réalisée parmi les comptables correspondent dans une large mesure aux résultats parmi les PME. Néanmoins, les PME attachent une importance moindre, en comparaison avec les comptables, à une augmentation des fonds propres qui permet de pouvoir bénéficier de manière optimale de la déduction des intérêts notionnels.

VII. Evaluation d'une entreprise

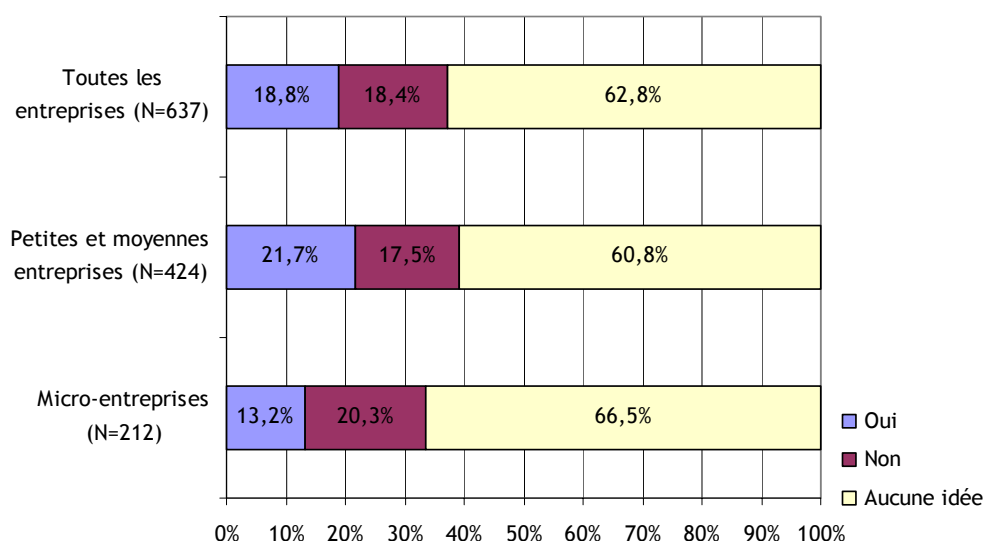
L'évaluation et le score d'une entreprise sont des concepts qui fixent les coûts de crédit de l'entreprise respective et qui déterminent également l'obtention ou non d'un accord pour le crédit bancaire sollicité.

Le présent chapitre aborde de manière plus approfondie lesdits concepts en vérifiant tout d'abord la connaissance des répondants à cet égard. Ensuite, nous verrons dans quelle mesure la banque fournit des informations à cet égard à l'entrepreneur. Pour terminer, nous aborderons brièvement les différences entre les micro-entreprises et les PME d'une part et entre les répondants flamands et wallons d'autre part.

7.1. Connaissance du rating/score

Sur base de l'enquête, il a été demandé aux entreprises interrogées si elles ont un rating ou un score auprès de la banque. La figure ci-dessous présente les résultats. La majorité des répondants (62,8%) n'a aucune idée de s'ils ont un rating auprès de la banque. 18,8% pensent avoir un rating auprès d'une banque. Les autres 18,4% pensent n'avoir aucun rating auprès de la banque. Par rapport à l'enquête de l'année précédente, le nombre des entreprises qui ne savent pas si elles ont un rating auprès de la banque est demeuré quasiment constant (en 2007 : 63,3%). L'année précédente, le nombre des entreprises qui pensaient avoir un rating était toutefois nettement plus bas (en 2007 : 12,2%). Le nombre des entreprises qui affirmaient ne pas avoir de rating était plus élevé l'année dernière (en 2007 : 24,5%).

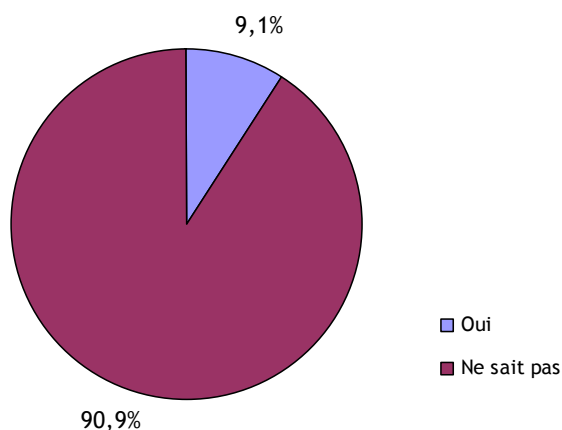
Figure 31: Avez-vous un rating / score auprès de la banque ?



Il a également été demandé aux entreprises si elles connaissent leur rating ou score (Figure 32). Il est remarquable de constater que seulement 9,1% des entrepreneurs qui disent avoir un rating auprès de la banque, connaissent celui-ci.

Les autres 90,9% n'ont pas été en mesure de spécifier ledit rating. L'enquête de l'année dernière indiquait que 12,7% des entrepreneurs connaissaient leur rating. Bien que le nombre des entreprises qui pensent avoir un rating auprès de la banque ait augmenté par rapport à l'année précédente, la connaissance de son rating semble avoir diminué. Cela révèle un manque de communication existant dans la relation entre les banques et les entreprises.

Figure 32: Si l'entrepreneur sait qu'il a un rating / score auprès d'une banque, connaît-il ledit rating ? (N= 351)



Lors de l'attribution d'un rating ou d'un score à une entreprise spécifique, les institutions financières se basent sur différents critères. Les résultats de l'enquête montrent (voir Figure 33) que seuls 12,1% des répondants ont connaissance des critères utilisés par les banques pour le rating ou le score. L'année dernière, ce pourcentage était de 8,9% (voir Figure 34). Il en ressort que la connaissance des critères d'évaluation a progressé en 2008, mais qu'elle demeure encore limitée.

Figure 33: Nombre d'entreprises qui connaissent les critères de leur rating / score auprès de la banque

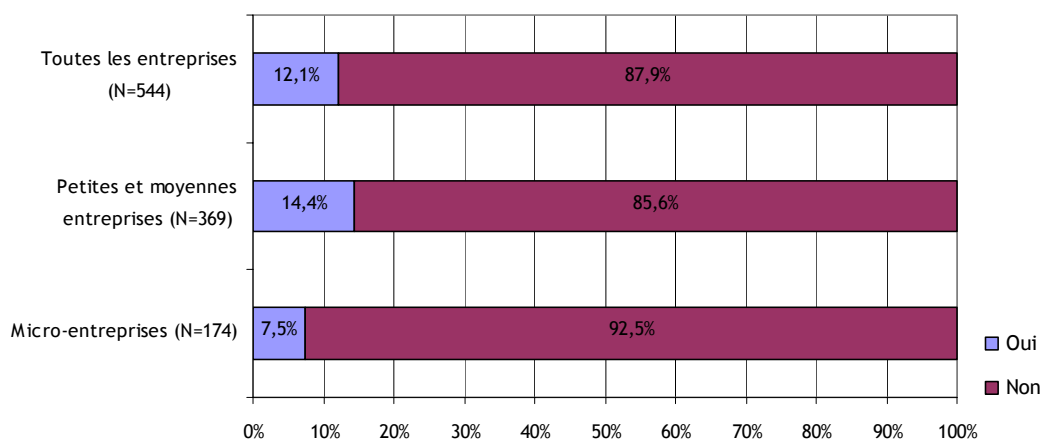
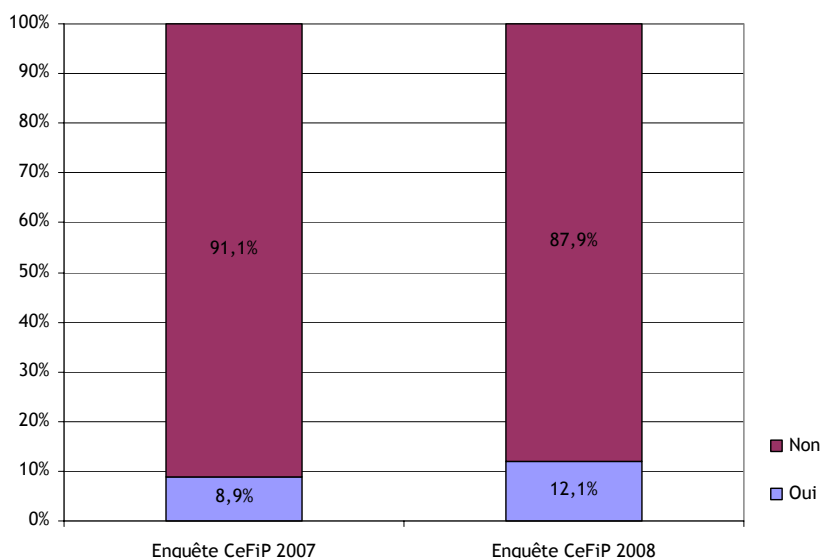


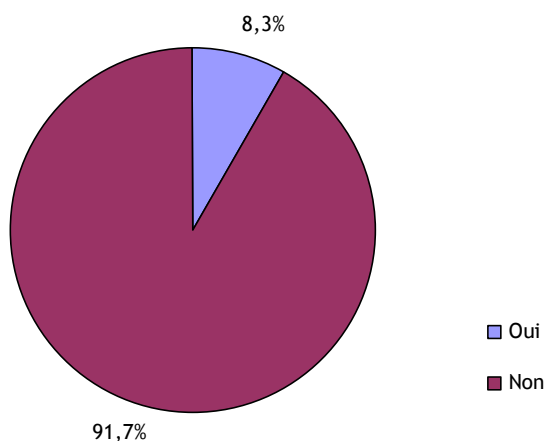
Figure 34: Nombre d'entreprises qui connaissent les critères sur lesquels le rating est basé



7.2. Information concernant le rating attribué par la banque

A la question de savoir si l'entrepreneur a déjà été abordé par la banque au sujet du rating, la grande majorité (91,7%) déclare qu'elle n'a pas encore été abordée à ce sujet (Figure 35). Seuls 8,3% des répondants ont déjà été abordés par la banque au sujet du rating. L'année dernière, ce pourcentage s'élevait à 9,5%. Si l'entreprise a été abordée, l'enquête en a examiné les motifs. Les motifs les plus fréquents : discussion de la situation financière, à titre purement informatif et occasionnel.

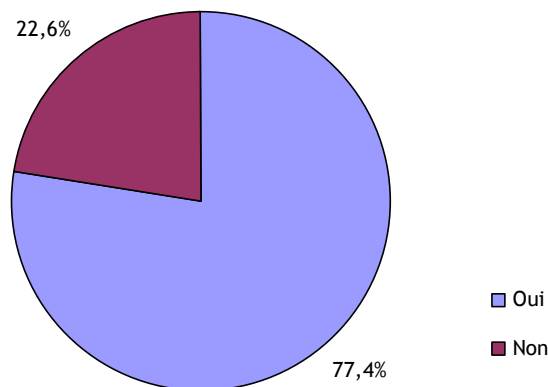
Figure 35: La banque a-t-elle déjà abordé l'entrepreneur au sujet de son rating/score? (N=613)



En guise de conclusion de la présente section, il a été demandé aux entreprises interrogées si elles estiment devoir recevoir davantage d'informations de la part de

la banque concernant le rating. 77,4% des répondants sont d'avis que la banque devrait fournir davantage d'informations concernant le rating/score. Cela révèle un besoin de davantage d'informations dans le chef des entreprises concernant le rating et les critères s'y rapportant. Cela permettrait aux entreprises de mieux connaître ces points et de mieux pouvoir y réagir.

Figure 36: L'entrepreneur devrait-il recevoir davantage d'informations concernant le rating de la part de la banque ? (N=566)



7.3. Différences entre les micro-entreprises et les autres PME

Sur base des réponses fournies par les répondants, des différences statistiques significatives ont été recherchées entre les micro-entreprises et les PME. Les différences significatives suivantes ont été constatées :

- Les PME connaissent nettement mieux leur rating que les micro-entreprises.
- Plus de PME que de micro-entreprises indiquent connaître les critères sur lesquels un rating est basé.
- Davantage de PME que de micro-entreprises disent avoir un rating auprès de leur banque.

7.4. Différences entre la Flandre et la Wallonie

Sur base des réponses fournies par les répondants, des différences statistiques significatives ont été recherchées entre les PME flamandes et wallonnes. Les différences significatives suivantes ont été constatées :

- Davantage de PME flamandes que de PME wallonnes pensent avoir un rating auprès de la banque.
- Davantage de PME flamandes savent quels sont les critères sur lesquels est basé un rating que les entreprises répondantes wallonnes.

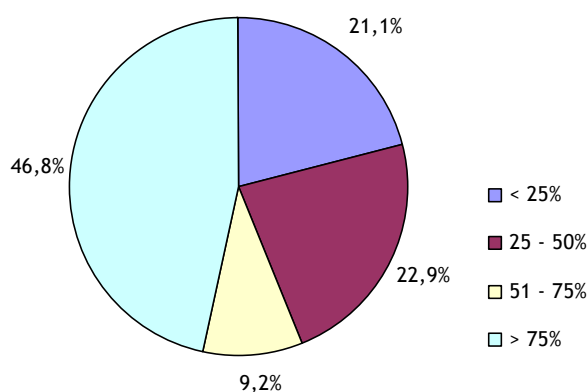
VIII. Financement de la société

La dernière partie de l'enquête écrite s'est concentrée sur le financement des sociétés. C'est pourquoi le présent chapitre examine tout d'abord dans quelle mesure les sociétés financent leurs besoins de financement à l'aide de moyens internes. Il a également été demandé aux sociétés quels moyens de financement externes elles ont utilisés au cours de ces 12 derniers mois. Ensuite, nous examinerons la solvabilité des entreprises. Nous terminerons en indiquant les différences à cet égard entre les micro-entreprises et les PME d'une part et entre les répondants flamands et wallons d'autre part.

8.1. Financement interne et externe de la société

La figure 37 indique dans quelle mesure, en termes de pourcentages, les entreprises financent leurs besoins en matière de financement à l'aide de fonds propres. 46,8% des entreprises estiment ainsi qu'elles financent plus de 75% des besoins de financement par le biais de fonds propres. Le pourcentage moyen se situe à 62,73%, la médiane à 70% et les quartiles à 30% (1^{er} quartile), 70% (2^e quartile) et 100% (3^e quartile).

Figure 37: Besoin de financement financé par le biais de fonds propres (N=502)



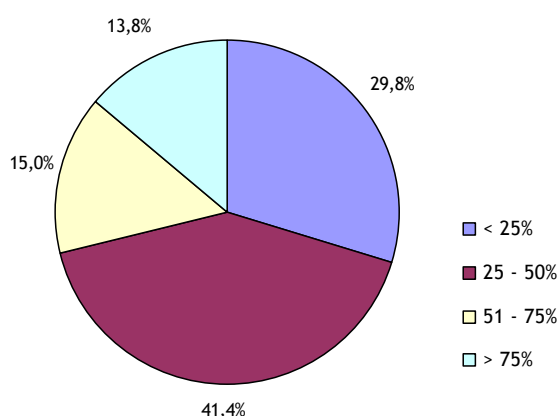
L'enquête comprend également des questions concernant les moyens de financement externes utilisés par les entreprises au cours de ces 12 derniers mois (voir tableau 16). Il en ressort que le crédit d'investissement est le moyen le plus utilisé (54,9% des répondants), suivi par le crédit de caisse (38,8%) et l'avance à terme fixe ou « straight loan » (34,4%). Le leasing comme source de financement externe est utilisé par 30,3% des répondants. Viennent ensuite les avances des associés (9,6%), l'augmentation de capital par les actionnaires existants (6,7%), le financement par le biais d'un holding (5,7%), l'emprunt subordonné (4,4%), le prêt des amis et de la famille (3,7%), l'affacturage (2,2%) et l'augmentation de capital par les nouveaux actionnaires (0,9%) les autres moyens de financement utilisés.

Tableau 14: Moyens de financement externes

	Région flamande	Région wallonne
Oui	3,5%	6,4%
Non	96,5%	93,6%
Total	100%	100%

8.2. La solvabilité des sociétés

L'enquête concernant le financement des sociétés comprend des questions concernant la part des fonds propres par rapport au total du bilan. La figure 38 ci-dessous brosse un tableau de la proportion du patrimoine propre des entreprises interrogées. 41,4% des répondants présentent une part de 25 à 50% de fonds propres par rapport au bilan total. Le pourcentage moyen des fonds propres par rapport au bilan total s'élève à 41,5%. La médiane est de 35% et les quartiles sont de 20% (1^{er} quartile), 35% (2^{de} quartile) et 56% (3^e quartile). Le pourcentage moyen des fonds propres par rapport au bilan total s'élevait l'année dernière à 33% (valeur médiane), ce qui révèle une augmentation limitée de la solvabilité.

Figure 38: Proportion de fonds propres par rapport au bilan total (N=399)

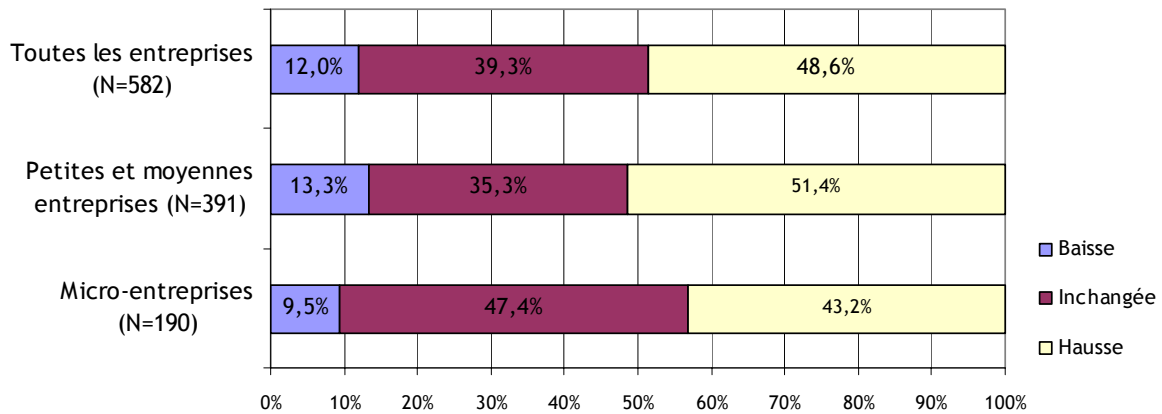
A la question de savoir comment la proportion des fonds propres a évolué par rapport au bilan total, 48,6% des répondants estiment qu'elle a augmenté au cours des 12 derniers mois. Les principales raisons retenues à cet égard sont :

- Affectation du bénéfice aux réserves
- remboursement/ diminution des dettes
- Constitution de réserves
- Augmentation de capital

Chez 12% des répondants, la proportion de fonds propres a diminué. En voici les raisons :

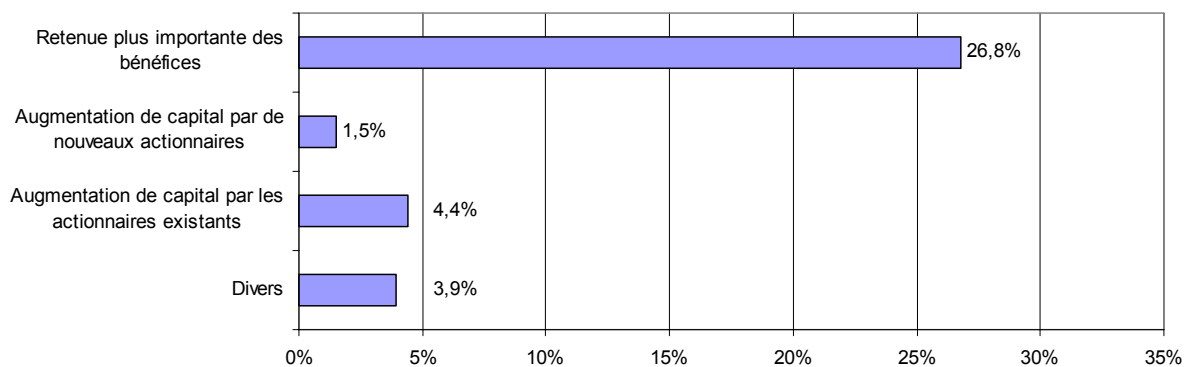
- Endettement trop élevé
- Trop peu de liquidités
- Distribution de dividendes
- Difficultés financières
- Achats importants

Figure 39: Evolution de la proportion de fonds propres au cours de ces 12 derniers mois



Il a ensuite été demandé aux entreprises si elles procéderaient dans les 12 prochains mois à une augmentation des fonds propres et de quelle manière l'entreprise procéderait à ladite augmentation. La figure 39 ci-dessous donne un aperçu des réponses des répondants. Il en ressort que 26,8% de tous les répondants procéderaient à une augmentation des fonds propres par le biais d'une retenue plus conséquente des bénéficiaires, suivie par une augmentation de capital par les actionnaires existants (4,4%) et une augmentation de capital par de nouveaux actionnaires (1,5%).

Figure 40: De quelle manière tente-t-on d'accroître les fonds propres au cours des 12 prochains mois (N=596)



Pour terminer, il a été demandé aux sociétés si elles projettent de procéder à un renforcement des fonds propres suite à la déduction des intérêts notionnels (voir Figure 42). 25,2% des répondants pensent ainsi renforcer les fonds propres afin de pouvoir bénéficier de la déduction des intérêts notionnels.

Tant en Région flamande et en Région wallonne que dans la Région de Bruxelles-Capitale, la majorité pense qu'elle ne procédera pas à une augmentation des fonds propres dans les 12 prochains mois (Figure 42). 26,8% des entreprises flamandes pensent qu'elles renforceront les fonds propres pour pouvoir ainsi utiliser la déduction des intérêts notionnels contre 22,7% des entreprises wallonnes et 17,9% des entreprises bruxelloises.

Figure 41: Projets d'accroissement des fonds propres suite à la déduction des intérêts notionnels

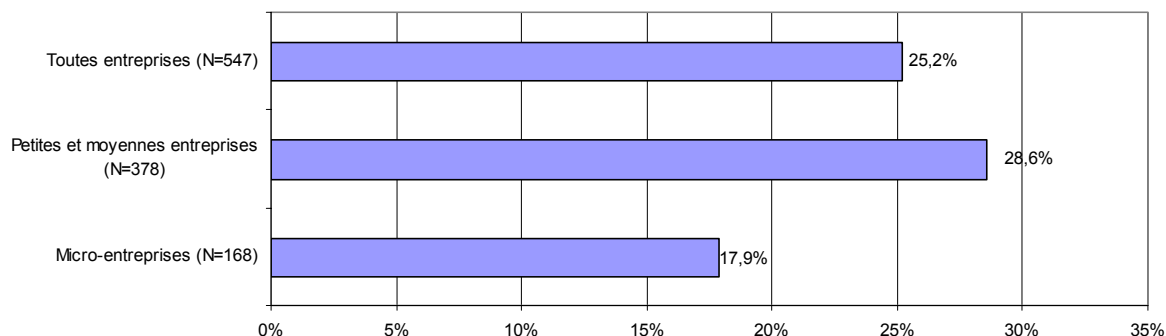
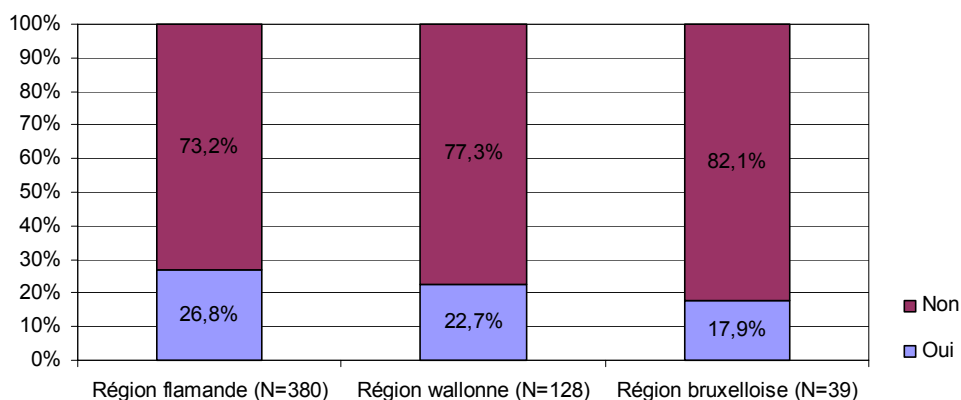


Figure 42: Projets de renforcement des fonds propres suite à la déduction des intérêts notionnels



8.3. Différences entre les micro-entreprises et les autres PME

Sur base des réponses fournies par les répondants, des différences statistiques significatives ont été recherchées entre les micro-entreprises et les PME. Les différences significatives suivantes ont été constatées :

- Davantage de PME que de micro-entreprises ont observé une augmentation de la proportion des fonds propres par rapport au bilan total
- Davantage de PME que de micro-entreprises indiquent qu'elles entendent renforcer les fonds propres suite à la déduction des intérêts notionnels.

8.4. Différences entre la Flandre et la Wallonie

Sur base des réponses données par les répondants, des différences statistiques significatives ont été recherchées entre les PME flamandes et wallonnes en matière de financement de la société. Il ressort des réponses que davantage de PME flamandes entendent procéder à un renforcement des fonds propres suite à la déduction des intérêts notionnels que des PME wallonnes.

Partie 2: Les indépendants et les entreprises sans personnel

IX. Présentation de l'enquête pratique et profil des répondants

Outre les sociétés qui comptent du personnel, le CeFiP souhaite également mieux comprendre le financement des structures plus petites : les indépendants et les entreprises sans personnel. L'année dernière, le CeFiP leur a envoyé une enquête écrite mais étant donné que les indépendants à titre principal et les sociétés sans personnel sont un groupe difficile à joindre, il a été décidé, cette année, d'interroger ces profils par téléphone. Le bureau d'étude MAS a été chargé dans ce contexte de réaliser les enquêtes téléphoniques sur base d'un questionnaire standardisé.

L'enquête a été réalisée par le biais d'interviews téléphoniques basées sur le système CATI¹⁰. Les interviews téléphoniques ont été réalisées durant la période du 9 juin 2008 au 11 juillet 2008 inclus.

Dans cette enquête, nous examinons les petites entreprises (PE) ainsi que les sociétés sans personnel et les indépendants à titre principal, c'est donc à leur sujet que nous tirons des conclusions. Toutes les différences significatives éventuelles entre ces indépendants et ces sociétés sont expliquées.

Outre la population en général, nous examinons également les différences suivant la langue, la région, l'âge de l'entreprise et le secteur d'activité de celle-ci. Seules les Régions flamande et wallonne sont abordées dans ce rapport, le tableau reprend également les résultats de la Région de Bruxelles-Capitale. Par âge, nous entendons la dualité des nouvelles entreprises et des entreprises matures. Les nouvelles entreprises sont celles qui ont 4 ans au maximum et les entreprises matures sont toutes les entreprises de plus de 4 ans.

¹⁰ CATI : Système de sondage téléphonique basé sur la technologie informatique la plus récente

9.1. Contenu du formulaire d'enquête

L'enquête comprend avant tout un certain nombre de questions d'identification et traite ensuite de thèmes tels que l'expérience du climat d'entreprise, les investissements et les crédits. Le questionnaire a été élaboré de manière à permettre de mesurer les évolutions à plus long terme. Le questionnaire comprend dès lors également des questions identiques à l'enquête écrite qui a été réalisée au cours de la même période environ.

9.2. Sélection des entreprises

Le CeFiP a fourni une banque de données comprenant 2 502 répondants, basées sur les données provenant de la Banque-carrefour des entreprises (BCE). Pour la sélection, les critères suivants ont été utilisés :

- La situation géographique : Région flamande, Région Bruxelles-Capitale et Région wallonne
- Activités sur base des codes Nace-Bel. Les codes suivants ont été supprimés:

01 : agriculture	90 : assainissement, voirie et gestion des déchets
02 : sylviculture	91 : activités associatives diverses
05 : pêche	95 : services domestiques
65 : intermédiation financière	96 : activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre
66 : assurance	99 : organismes extraterritoriaux
67 : auxiliaires financiers	
75 : administration publique	
80 : éducation	
85 : santé et action sociale	
- Les professions libérales (notamment les secteurs 70 et 74) ont été limitées
- Travailleurs :

▪ Société sans travailleurs	601
▪ Indépendants avec ou sans travailleurs	1 901
- Forme juridique des sociétés : SURL, SPRL, SA

9.3. Bases de données et enquêtes réalisées

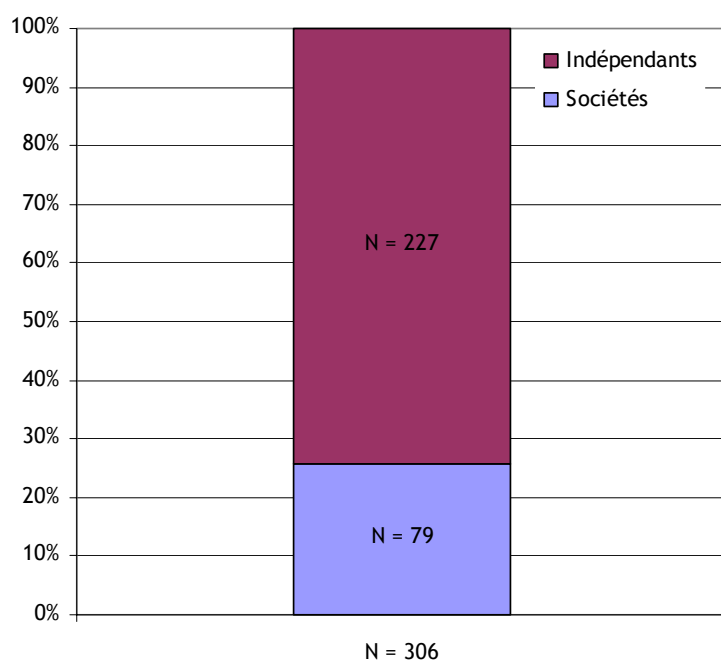
La banque de données a permis de réaliser un taux de réponse de 12,2%. Etant donné que la population comprise dans l'enquête comprend exclusivement des sociétés sans personnel et des indépendants à titre principal, il n'est pas à exclure que l'échantillon (soit la base de données) comprenait également des répondants qui ne répondaient pas à ces critères. Par ailleurs, il y avait le risque que le numéro de téléphone repris dans la base de données ne mène pas au répondant voulu. Pour terminer, le répondant pouvait également refuser de participer à l'enquête. Le tableau suivant brosse un tableau général de la réponse réalisée.

Tableau 15: Résumé du résultat des tentatives de contact

	Toutes les entreprises (N=556)	PME (N=376)	Micro-entreprises (N=179)
Cautionnement de tiers	2,0%	2,4%	1,1%
Gage sur fonds de commerce	18,9%	20,2%	16,2%
Hypothèque	9,0%	7,7%	11,7%
Garantie personnelle	14,2%	9,0%	24,9%
Assurance-vie	3,6%	1,9%	7,3%
Fonds/Titres	1,8%	0,8%	3,9%
Gages sur actions entreprise	2,2%	2,7%	1,1%
Mandat hypothécaire	14,0%	14,6%	12,8%
Divers	3,8%	4,0%	3,4%
Néant	56,1%	56,9%	54,7%

La figure ci-dessous montre la répartition de l'échantillon retenu en fonction de la personnalité juridique.

Figure 43: Répartition des répondants



9.4. Profil des répondants

Tout d'abord, un certain nombre de questions se rapportant aux caractéristiques de l'entreprise¹¹ ont été posées. Nous avons examiné l'âge de l'entreprise, la situation géographique, le secteur d'activité de l'entreprise et le chiffre d'affaires réalisé en 2007.

L'âge moyen des entreprises de l'échantillon est de 15,7 ans, à cet égard, la plus jeune entreprise n'a pas encore 1 an et l'entreprise la plus ancienne existe déjà depuis 61 ans. L'âge moyen des sociétés est de 13,2 ans et chez les indépendants, il est de 16,5 ans.

Si nous examinons la répartition des nouvelles entreprises (4 ans au maximum) par rapport aux entreprises matures (plus de 4 ans), alors nous comptons 55 nouvelles entreprises et 251 entreprises matures. L'âge a été déterminé sur base de la date de constitution figurant dans la base de données fournie par le CeFiP.

Nous voyons que la moitié des entreprises interrogées sont établies en Flandre, un peu plus d'une entreprise sur trois en Wallonie et près de 15% dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Tableau 16: Nombre d'entreprises par région

Prêt d'amis et parents	3,7%
Straight loan	34,4%
Apport de capitaux d'actionnaires existants	6,7%
Apport de capitaux de nouveaux actionnaires	0,9%
Emprunts subordonnés	4,4%
Leasing	30,3%
Financement par un groupe ou holding	5,7%
Factoring	2,2%
Avances d'associés	9,6%
Crédit d'investissement	54,9%
Crédit de caisse	38,8%
Autres	2,0%

L'entreprise indépendante comptait en moyenne 0,94 membre du personnel avec un minimum de 0 et un maximum de 35. Ces chiffres excluent chaque fois le gérant indépendant. Les sociétés interrogées ne comprennent pas de personnel dans cette partie (voir les critères de sélection de l'échantillon).

Les entreprises ont été réparties suivant leur secteur d'activité. Le tableau 17 reproduit cette répartition.

¹¹ Lorsqu'il est question d'entreprises dans le présent rapport, cela signifie toute la population sondée : les indépendants à titre principal et les sociétés sans personnel.

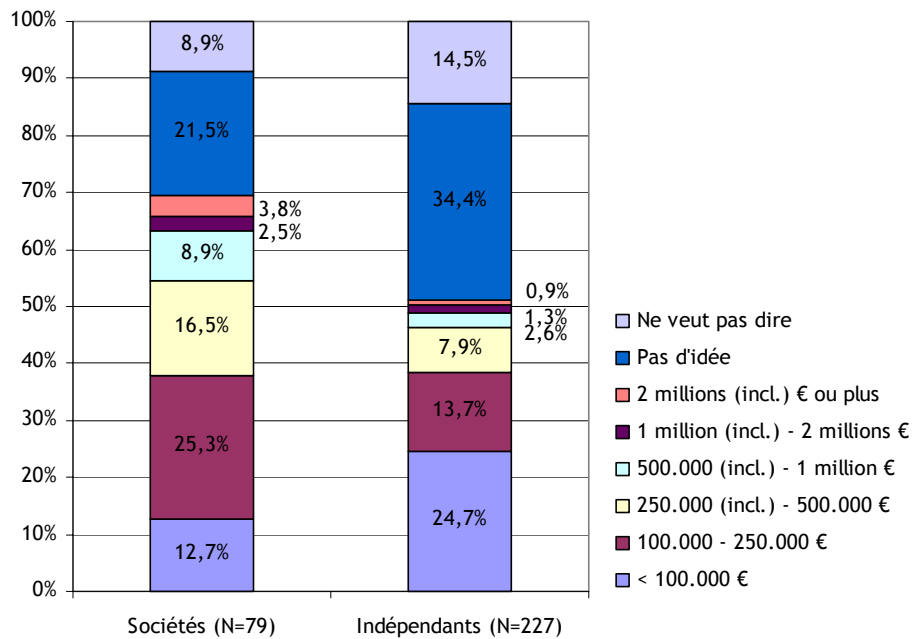
Tableau 17: Répartition selon le secteur

	Nombre	Pourcentage
Industrie	28	9,2%
Construction	62	20,3%
Commerce de gros et de détail	85	27,8%
Horeca	31	10,1%
Transport	3	1,0%
Services	97	31,7%
Total	306	100%

Nous constatons que près d'un tiers des entreprises interrogées sont actives dans le secteur des services, plus d'un quart dans le commerce de gros ou de détail et une sur cinq dans le secteur de la construction.

En général, nous voyons que 21,6% des entreprises réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 euros et seulement 3,2% des entrepreneurs réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 1 million d'euros. A cet égard, il convient toutefois de remarquer que 44,1% des entreprises ne pouvaient pas ou ne souhaitaient pas communiquer leur chiffre d'affaires. Si nous prenons comme base les entreprises qui ont spécifié leur chiffre d'affaires, nous constatons que 38,6% réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 euros et 5,8% un chiffre d'affaires supérieur à 1 million d'euros. 7% des sociétés et 2% des indépendants réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 1 million d'euros (base = tous les répondants). Chez les sociétés, une entreprise sur quatre réalise un chiffre d'affaires entre 100 000 et 250 000 euros, chez les indépendants, une proportion égale réalise un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 euros. Dans l'ensemble, nous constatons que le chiffre d'affaires moyen des indépendants est inférieur à celui des sociétés. Sauf pour le chiffre d'affaires de la catégorie 1 million à 2 millions d'euros et pour la catégorie de réponse « ne souhaite pas répondre », toutes les catégories de chiffres d'affaires diffèrent considérablement entre indépendants et sociétés.

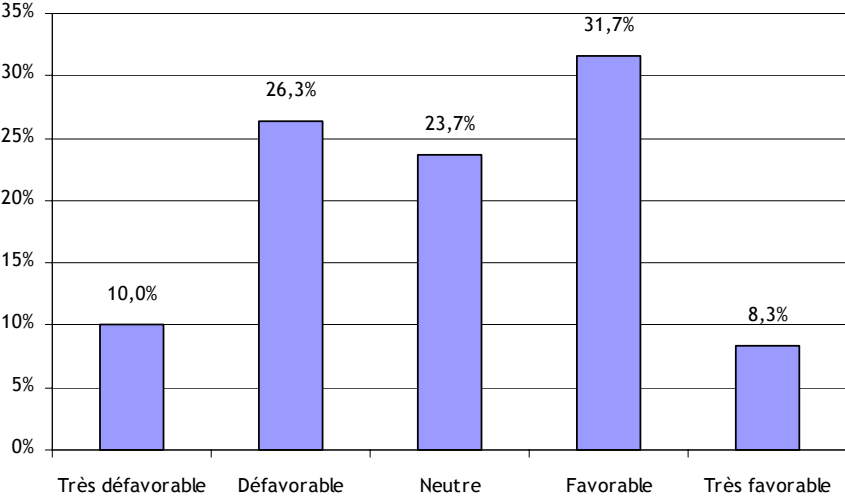
Figure 44: Chiffre d'affaires des entreprises selon la personnalité juridique



Comme on pouvait logiquement s’y attendre, nous voyons également des différences en terme de chiffre d’affaires entre les nouvelles entreprises et les entreprises matures. Une nouvelle entreprise sur trois (32,7%) réalise un chiffre d’affaires inférieur à 100 000 euros, tandis que chez les entreprises matures, ce n’est le cas que d’une entreprise sur cinq (19,1%). Les nouvelles entreprises sont également moins nombreuses (41,8%) à connaître leur chiffre d’affaires que les entreprises matures (28,7%). Il y a également une différence entre les entrepreneurs flamands et wallons : 27,2% des entreprises wallonnes réalisent un chiffre d’affaires inférieur à 100 000 euros, tandis que chez les entreprises flamandes, ce pourcentage n’est que de 16,9%. 16,7% des entrepreneurs wallons ne souhaitent pas communiquer leur chiffre d’affaires contre 8,8% des entrepreneurs flamands.

La question a été posée aux répondants de savoir ce qu’ils pensent du climat d’entreprise actuellement. Ils pouvaient répondre sur une échelle de 1 à 7, 1 correspondant à « très défavorable » et 7 à « très favorable » (voir Figure 45). En moyenne, les entreprises ont attribué 4,01 au climat d’entreprise actuel, ce que nous pouvons qualifier de « ni défavorable, ni favorable ». Le chiffre le plus bas qui a été attribué est 1, soit très défavorable. Une entreprise sur dix a jugé le climat d’entreprise actuel avec ce chiffre. Près d’une entreprise sur trois a jugé le climat d’entreprise comme étant défavorable en attribuant un chiffre de 1, 2 ou 3. Le chiffre le plus élevé ayant été attribué est 7, soit très favorable. 8,2% des répondants ont donné ce chiffre. 40% des répondants ont indiqué un chiffre de 5, 6 ou 7 et juge le climat d’entreprise comme étant plutôt favorable que défavorable.

Figure 45: Evaluation du climat d'entreprise (N=300)



Les entrepreneurs flamands ont attribué un chiffre moyen de 4,3, contre 3,6 par leurs collègues wallons.

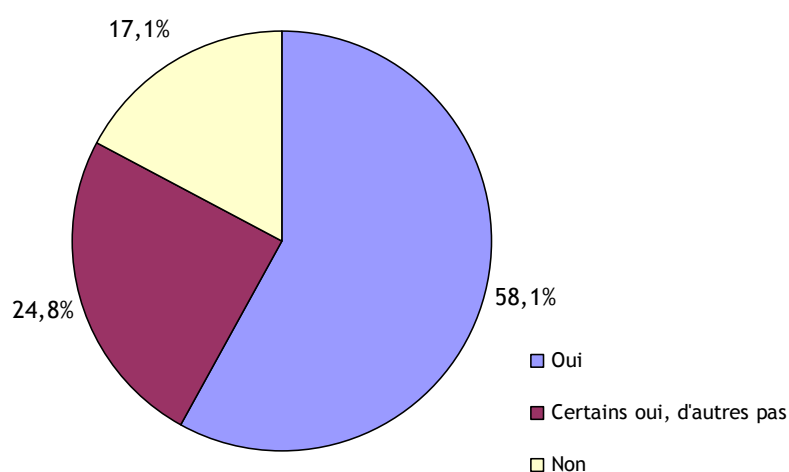
X. Investissements

Le présent chapitre aborde les investissements prévus et/ou réalisés par les entreprises au cours de ces 12 derniers mois.

Près d'une entreprise sur trois (34,5%) avait prévu des investissements au cours de ces 12 derniers mois. Si l'on considère l'âge de l'entreprise, on constate que 50,9% des nouvelles entreprises avait prévu des investissements contre seulement 30,9% des entreprises matures.

Six répondants sur dix ont indiqué qu'ils ou elles avaient également été en mesure de commencer ou de réaliser tous leurs investissements prévus.

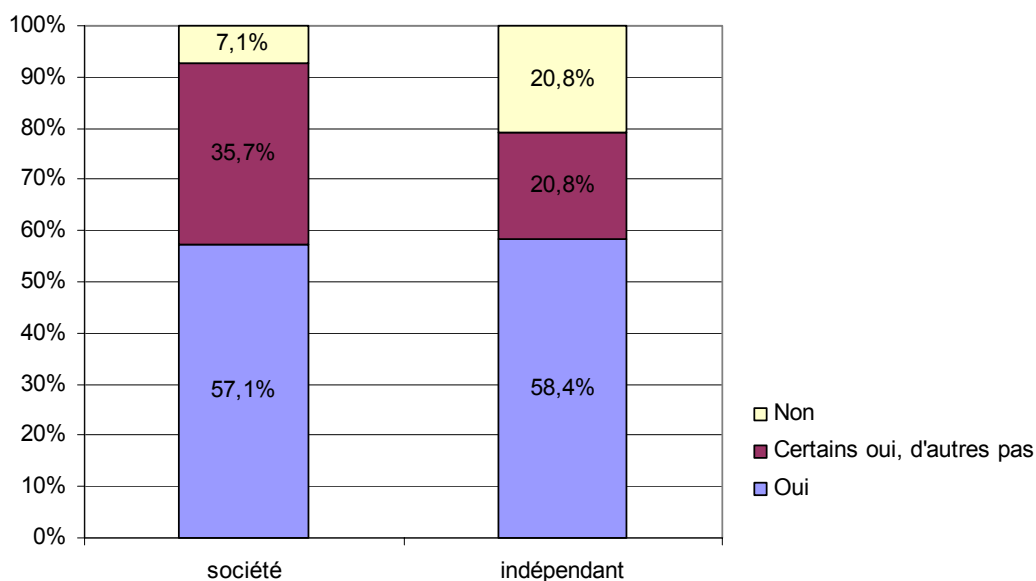
Figure 46: Les investissements prévus ont pu être entamés ou réalisés (N=105)¹²



A cet égard, il convient de noter que les indépendants ont été nettement plus nombreux que les sociétés à n'avoir pas pu réaliser tous leurs investissements. Les sociétés, en revanche, ont été plus nombreuses à n'avoir pas été en mesure de réaliser certains de leurs investissements prévus. Les entrepreneurs de la Région flamande (22,4%) déclarent également davantage que les entrepreneurs wallons (10,0%) n'avoir pas pu débiter ou réaliser tous leurs investissements prévus.

¹² Tous les répondants qui avaient prévu un investissement au cours de ces 12 derniers mois

Figure 47: Les investissements prévus ont pu être entamés ou réalisés suivant le type d'entreprise¹³



Plus d'un investissement entamé ou réalisé sur trois concernait du matériel roulant. Un quart comprend des investissements dans du matériel de bureau et un cinquième se rapporte à des machines ou du matériel important. Nous notons à cet égard qu'un répondant pouvait donner plusieurs réponses (en matière d'investissements).

Si les entreprises n'ont pas pu entamer ou réaliser un investissement au cours de ces 12 derniers mois, cela était dû pour quatre entreprises sur dix à des difficultés de financement et pour un cinquième des entreprises à la mauvaise situation économique. Le répondant pouvait également donner plusieurs réponses ici.

Les autres motifs raisonnables invoqués pour la non-réalisation d'un investissement prévu étaient le manque de temps, le fait que tout n'avait pas encore été prévu, le manque de personnel.

¹³ Base = tous les répondants qui avaient prévu un investissement au cours de ces 12 derniers mois

XI. Crédits

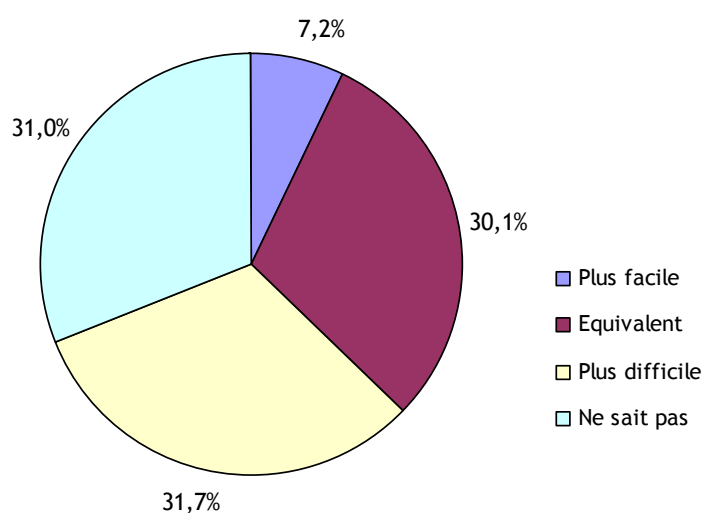
Le présent chapitre peut être réparti en deux parties : d'une part, il aborde les conceptions des entrepreneurs concernant l'octroi de crédits et d'autre part, nous examinons les demandes de crédit effectivement exécutées. La première partie comprend l'évolution de la possibilité d'obtention d'un crédit au cours de ces 12 derniers mois, l'évolution de certains aspects se rapportant à l'obtention d'un crédit et l'évolution de la qualité du conseil du banquier. La seconde partie traite des crédits sollicités, des éventuels problèmes qui surviennent à cet égard et du refus des crédits.

11.1. Les conceptions des entrepreneurs concernant l'octroi de crédits

Evolution de la possibilité d'obtenir un crédit au cours de ces 12 derniers mois

La possibilité d'obtenir un crédit au cours de l'année écoulée est demeurée égale ou est devenue plus compliquée selon trois répondants sur dix. Une même proportion de répondants n'a aucune opinion à ce sujet. Moins d'un répondant sur dix estime qu'il est devenu plus facile d'obtenir un crédit.

Figure 48: Evolution de l'obtention de crédit au cours de l'année écoulée (N=306)



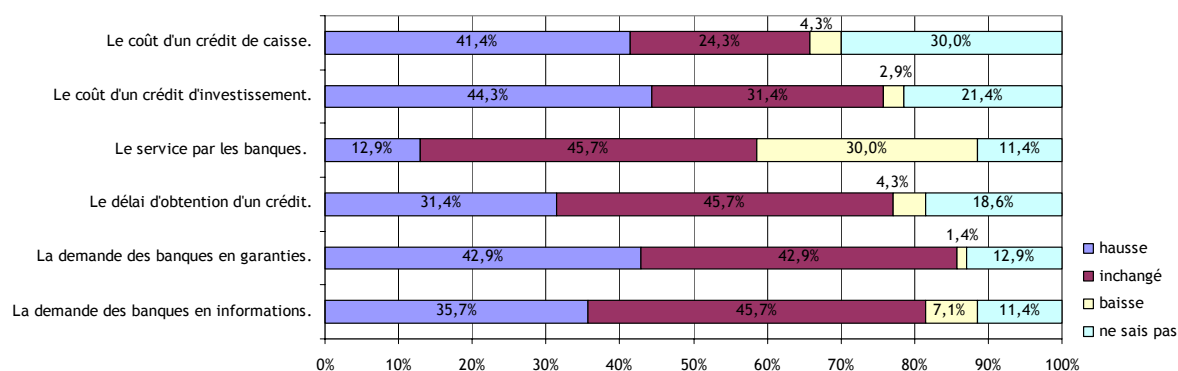
Si l'on considère l'âge de l'entreprise, on constate que 33,5% des entreprises matures ignorent comment l'obtention d'un crédit a évolué, contre seulement 20% des nouvelles entreprises. Les entrepreneurs wallons (36,8%) sont plus nombreux à estimer que l'obtention d'un crédit est devenue plus difficile que les entrepreneurs flamands (27%). Les entrepreneurs flamands sont plus nombreux à déclarer qu'ils ne savent pas comment la possibilité d'obtenir un crédit a évolué.

Evolution des aspects se rapportant à l'obtention d'un crédit

Différents aspects se rapportant à l'obtention d'un crédit ont été soumis aux répondants qui ont demandé au cours de l'année écoulée un crédit pour des investissements ou des affaires courantes ou les deux. La figure 49 reproduit la répartition des réponses des répondants pour les différents postes.

Parmi les PME interrogées, 36% indiquent que la banque demande plus d'informations et 43% que les banques demandent davantage de garanties. Le délai pour l'obtention du crédit augmente selon 31%, le coût d'un crédit d'investissement augmente selon 44% et le coût d'un crédit de caisse augmente selon 41%. Trois répondants sur dix déclarent que le niveau de service des banques a diminué.

Figure 49: Evolution des aspects se rapportant à l'obtention d'un crédit (N=70)
14



Les nouvelles entreprises (50%) sont plus nombreuses à penser que le délai pour l'obtention d'un crédit a augmenté que les entreprises matures (25%), alors que 35,8% de ces dernières estiment que le délai est demeuré inchangé contre seulement 22,2% des nouvelles entreprises.

51,7% des entrepreneurs wallons déclarent que la demande des banques en matière de garanties a augmenté contre 23,1% des entrepreneurs flamands. Le délai pour l'obtention d'un crédit a augmenté selon 34,5% des entrepreneurs wallons, contre seulement 15,4% des entrepreneurs flamands. 51,7% des entrepreneurs wallons estiment que le coût d'un crédit d'investissement a augmenté, contre seulement 26,9% des entrepreneurs flamands. Le coût d'un crédit de caisse aurait augmenté selon 48,3% des entrepreneurs wallons et 26,9% des entrepreneurs flamands. 46,2%

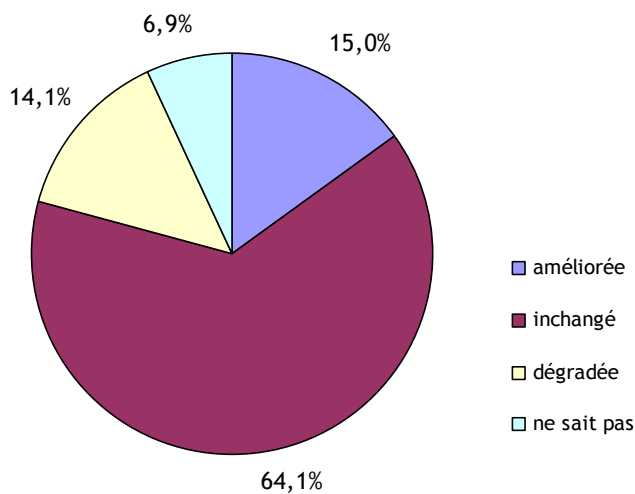
¹⁴ Base = tous les répondants qui ont demandé au cours de ces 12 derniers mois un crédit d'investissement ou pour les affaires courantes ou les deux

des entrepreneurs flamands et 17,2% des entrepreneurs wallons ne savent pas si le coût d'un crédit de caisse a augmenté.

Evolution de la qualité du conseil fourni par le banquier

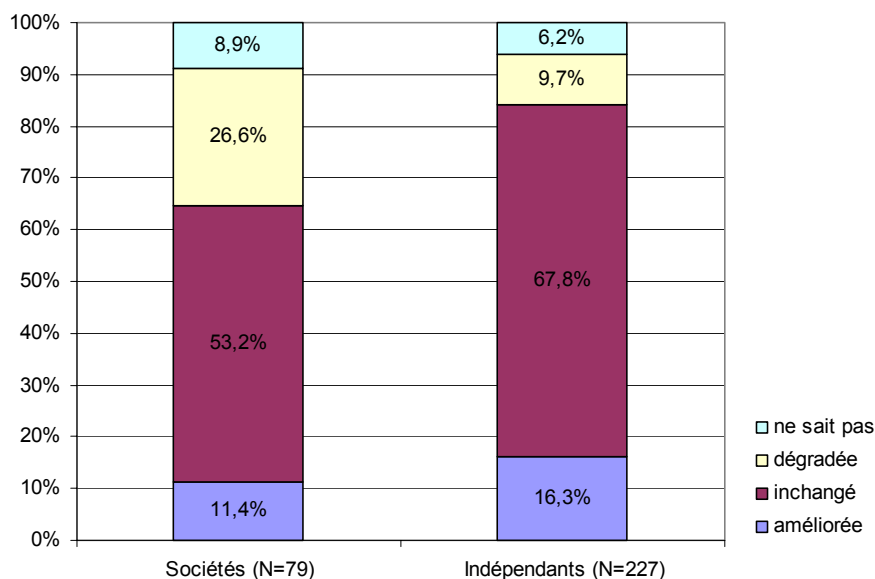
Près de deux tiers des répondants déclarent que le conseil proposé par son banquier est demeuré inchangé au cours de ces 12 derniers mois. Près de 15% pensent qu'il s'est détérioré et 15% pensent qu'il s'est amélioré.

Figure 50: Evolution de la qualité du conseil du banquier au cours de ces 12 derniers mois (N=306)



Il convient de remarquer à cet égard que les sociétés et les indépendants diffèrent nettement les uns des autres : les indépendants sont plus nombreux à penser que la qualité du conseil est demeurée inchangée et nettement moins nombreux à estimer qu'elle a diminué par rapport aux sociétés.

Figure 51: Evolution de la qualité du conseil bancaire au cours de ces 12 derniers mois par type d'entreprise



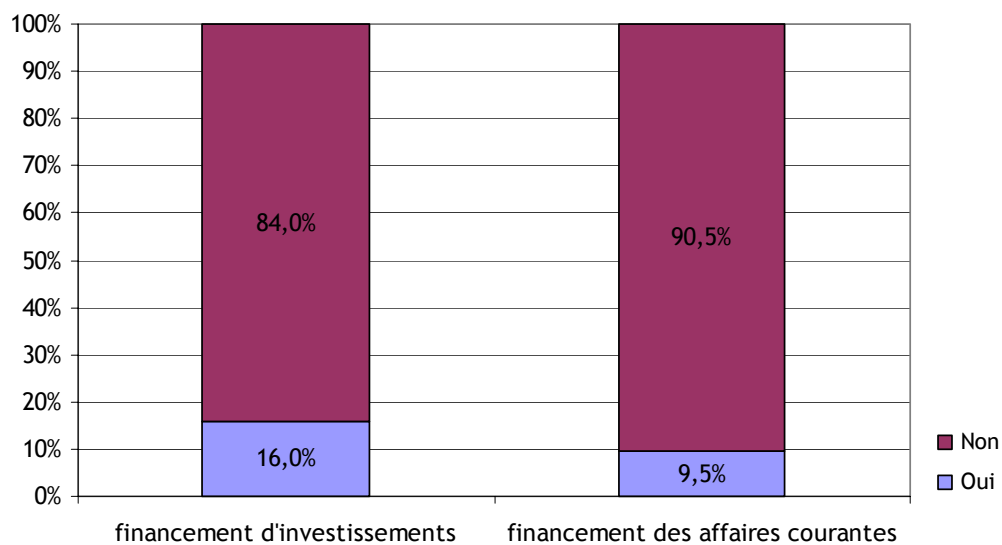
En dépit du fait que les nouvelles entreprises sont plus nombreuses à déclarer ne pas savoir comment a évolué le service de leur banque, elles indiquent plus fréquemment (25,5%) que les entreprises matures (12,7%) que la qualité du conseil de leur banquier a augmenté au cours de ces 12 derniers mois. Les entrepreneurs flamands (67,6%) sont plus nombreux que les entrepreneurs wallons (58,8%) à déclarer que le conseil est demeuré inchangé.

11.2. Demandes de crédit

Crédits demandés

16% de tous les répondants interrogés avaient demandé un crédit pour des investissements. Seul un sur dix a fait la demande pour financer les affaires courantes. Parmi les entreprises interrogées qui avaient planifié un investissement au cours de ces 12 derniers mois, près de la moitié de celles-ci a demandé un crédit pour financer (l'un ou plusieurs de) ces investissements.

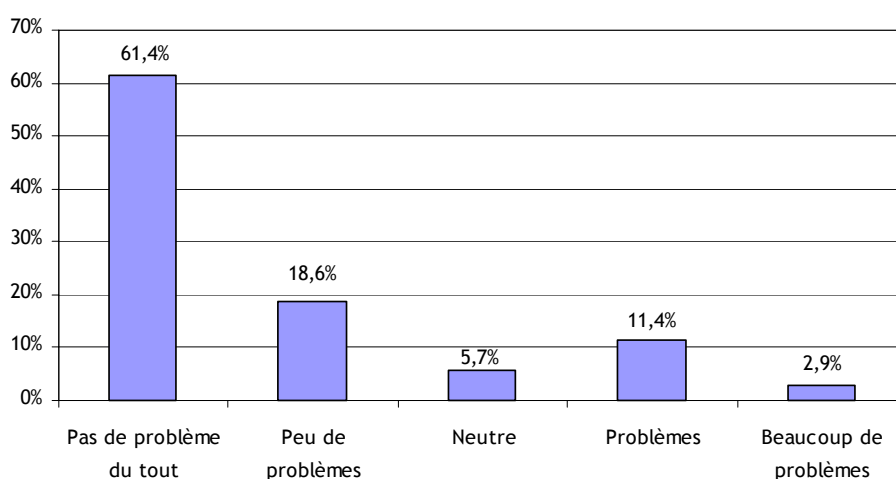
Figure 52: Avez-vous demandé un crédit au cours de ces 12 derniers mois (N=306)



Problèmes rencontrés lors de la demande de crédit

Il a été demandé aux entreprises qui avaient introduit une demande de crédit (pour financer des investissements et/ou des affaires courantes) si elles avaient rencontré des problèmes lors de l'obtention de leur crédit. Sur une échelle de 1 à 7, 1 correspondant à cet égard à « absolument aucun problème » et 7 à « de très nombreux problèmes », les entreprises ont donné un chiffre moyen de 2,14, ce que nous pouvons qualifier comme suit « aucun problème ». Le chiffre le plus bas, soit 1, a été attribué par 61,4% des répondants. Nous pouvons donc affirmer que 6 répondants sur 10 n'ont rencontré absolument aucun problème dans l'obtention de leur crédit. Le chiffre le plus élevé, soit 7, a été attribué par seulement 2,9% des répondants.

Figure 53: Problèmes rencontrés lors de la demande de crédit (N=70)¹⁵



Les entreprises matures sont plus nombreuses que les nouvelles entreprises à affirmer qu'elles ne rencontrent absolument aucun problème (chiffre 1 sur l'échelle de 1 à 7) concernant l'obtention d'un crédit (respectivement 67,3% et 44,4%). Nous constatons également une même différence suivant la langue véhiculaire : 76,9% des entrepreneurs flamands indiquent n'avoir rencontré absolument aucun problème contre 55,2% des entrepreneurs wallons.

Refus de crédit

Un certain nombre d'entreprises qui avaient introduit une demande de crédit se sont vues refuser ce crédit. Nous avons déjà vu que 61,4% de celles qui avaient demandé un crédit n'ont rencontré absolument aucun problème à cet égard. Aux 38,6% restants, il a été demandé si un crédit leur a été refusé. 22% de ces dernières (cela représente 8,6% de celles qui avaient demandé un crédit) se sont vues refuser un crédit.

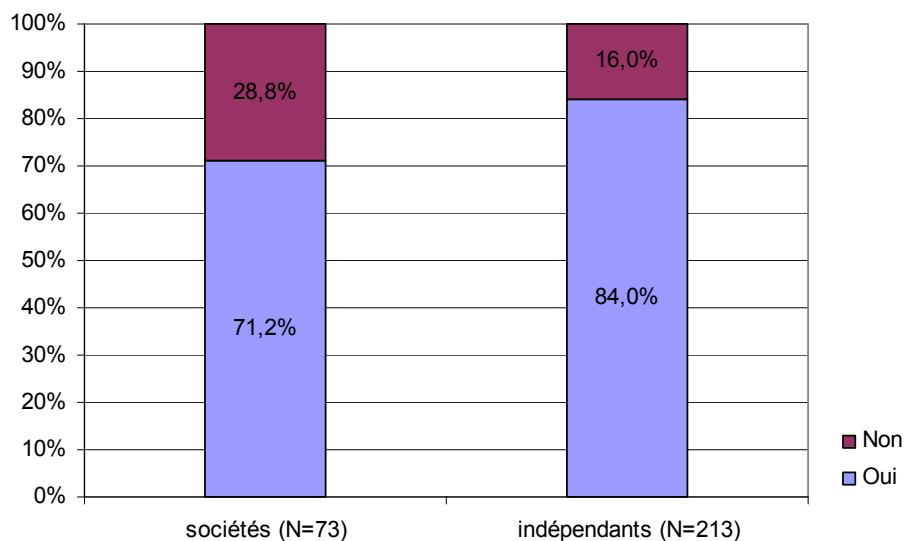
8,6% des entreprises qui avaient demandé un crédit ont essuyé un refus ; cela correspond à 2% de toutes les entreprises interrogées.

10.5. Mesures publiques

La dernière partie du questionnaire concernait l'utilisation des mesures publiques pour le financement des entreprises. Seuls 3,3% (N=10) de tous les entrepreneurs interrogés a répondu par l'affirmative à la question de savoir s'ils avaient utilisé des mesures publiques au cours de ces 12 derniers mois. Il n'est donc pas possible d'en tirer des conclusions plus approfondies. Outre l'utilisation effective, la question a également été posée aux répondants de savoir s'ils estimaient que des efforts supplémentaires devraient être fournis afin de soutenir le financement des entreprises. Les résultats se trouvent dans la figure 54.

¹⁵ Base = toutes les entreprises qui ont demandé un crédit au cours de ces 12 derniers mois

Figure 54: Proportion des répondants qui estiment que les pouvoirs publics devraient encore fournir des efforts supplémentaires pour soutenir le financement des entreprises



Le tableau ci-dessous indique les 5 réponses les plus fréquemment données par les répondants à la question ouverte de savoir quels efforts les pouvoirs publics doivent fournir. La réduction des impôts et des charges sociales vient en première position, suivie par le soutien des nouvelles entreprises.

Tableau 18: Efforts supplémentaires que les pouvoirs publics devraient fournir pour soutenir le financement des indépendants et des PME

	Nombre	Pourcentage
Baisse des impôts	32	17,8%
Baisse des charges sociales	28	15,2%
Soutien des jeunes indépendants	17	7,4%
Simplification administrative	13	6,1%
Pension	10	5,7%
Total	230	100%

Partie 3: Conclusions et recommandations

Le présent rapport traite des résultats d'une enquête écrite et téléphonique concernant la disponibilité d'un financement pour les PME et l'attitude des banques. Ci-dessous, un large résumé des principaux résultats est donné en guise de conclusion. Un certain nombre de recommandations sont formulées ensuite.

XII. Conclusions partie 1 : les entreprises comprenant du personnel

Climat d'entreprise

1. Près de la moitié des répondants indique que l'actuel climat d'entreprise est plutôt ressenti comme défavorable ou très défavorable. Seulement 24,2% des répondants estiment que le climat d'entreprise est favorable ou très favorable.

Investissements

2. Au cours de ces 12 derniers mois, pas moins de 81,7% des répondants ont réalisé des projets d'investissement. L'année dernière, ce chiffre était de 73,6%. 71,5% des entreprises prévoient par ailleurs au cours de ces 12 prochains mois de réaliser des investissements supplémentaires. Cette belle dynamique est plus réduite chez les micro-entreprises (60,7%) que chez les petites et moyennes entreprises (77,2%). En ce qui concerne la nature des investissements effectués, la majorité des répondants a réalisé des investissements dans le matériel/l'équipement (75,6%), suivis par le matériel roulant (53,4%) et les bâtiments/terrains (31,4%).
3. 21,70% des répondants n'ont pas été en mesure de réaliser leurs investissements prévus au cours de ces 12 derniers mois en raison de la mauvaise situation économique (8,6%), en raison de la mauvaise situation dans le secteur (5,7%) ou en raison des possibilités de financement (7,5%).
4. Au cours de ces 12 derniers mois, 52,2% des répondants ont demandé un crédit bancaire pour le financement d'investissements. 20,6% ont demandé un élargissement du crédit existant, tandis que 31,6% ont demandé un nouveau crédit.

Disponibilité du financement et attitude des banques

5. L'accès au financement a progressé durant la période juillet 2007- juillet 2008. Les entrepreneurs rencontrent moins de problèmes dans l'obtention d'un financement bancaire que l'année dernière. Seulement 8,9% des répondants indiquent avoir rencontré de nombreux ou de très nombreux problèmes contre 10,1% l'année dernière. La proportion d'entrepreneurs ayant rencontré très peu ou peu de problèmes s'élève cette année à 20,6% (l'année dernière 29,5%). La proportion des répondants n'ayant pas rencontré de problème a également connu un développement positif avec 70,7% (contre 60,4% l'année dernière). Dans l'ensemble, l'octroi de crédits aux sociétés belges connaît une évolution positive depuis le second semestre de 2004. Il convient de noter toutefois à cet égard que l'enquête a été réalisée juste avant le déclenchement de la crise internationale des banques et du crédit. L'impact économique sur les entreprises n'est dès lors pas compris dans les présents résultats.
6. Au cours de ces 12 derniers mois, 6,4% des répondants ont été confrontés à un refus concernant une demande de crédit et 5,2% à un accord de la banque Y après un refus de la banque X. Les deux principaux facteurs de refus d'un crédit bancaire sont : des garanties insuffisantes (44,4%) et des fonds propres trop bas (36,1%).
7. Près d'une entreprise interrogée sur 4 (23,8%) estime que l'accès au crédit bancaire est devenu plus difficile au cours de ces 12 derniers mois. Le délai de traitement de la demande de crédit n'aurait pas connu d'amélioration.
8. Les garanties jouent un rôle central dans la décision concernant l'octroi d'un crédit. 29,7% des entreprises font savoir que les exigences relatives aux garanties ont augmenté (contre 2,7% qui estiment qu'elles ont diminué). Au cours de ces 12 derniers mois, les garanties suivantes ont principalement été fournies par les répondants dans le cadre d'un crédit bancaire : le gage sur l'affaire commerciale (18,9% des répondants), la caution personnelle (14,2%) et le mandat hypothécaire (14,0%).
9. Les plus petites entreprises rencontrent des problèmes plus importants pour s'adapter aux conditions changeantes des marchés financiers. Les micro-entreprises (chiffre d'affaires \leq 2 millions d'euros et nombre de travailleurs $<$ 10) rencontrent davantage de problèmes concernant l'obtention d'un financement bancaire que les PME (chiffre d'affaires $>$ 2 millions d'euros et/ou nombre de travailleurs \geq 10). Le nombre de répondants rencontrant de nombreux à très nombreux problèmes est deux fois plus élevé chez les micro-entreprises (13,9%) que chez les PME (6,7%). Chez les micro-entreprises (10,1%), on constate également davantage de refus concernant les crédits bancaires demandés au cours de ces 12 derniers mois que chez les PME (4,70%).

10. Les entreprises en Région wallonne rencontrent plus de problèmes dans l'obtention d'un financement bancaire que les entreprises en Région flamande. Les répondants wallons rencontrant de nombreux à très nombreux problèmes pour obtenir un crédit (13,1%) sont deux fois plus nombreux que les répondants flamands rencontrant de nombreux à très nombreux problèmes (6,6%). Il apparaît également que les entreprises en Région wallonne sont davantage confrontées à des refus de crédit bancaire (9,8%) que leurs homologues en Région flamande (5%).
11. Le rôle des banques dans la fourniture de conseils et d'avis revêt une importance capitale dans le contexte des lignes de craie changeantes sur les marchés financiers. 74,4% des entreprises estiment qu'elles reçoivent suffisamment d'informations et de conseils de la part de la banque eu égard au financement. Pour les micro-entreprises, ce pourcentage est de 70,2% contre 76,3% pour les petites et moyennes entreprises. La qualité du conseil bancaire est considérée comme inchangée par la plupart des entreprises (78,2%). Le pourcentage de celles qui voient une amélioration est de 12,4%, tandis que 9,4% constatent une dégradation. Le pourcentage de micro-entreprises (13,5%) qui constate une diminution de la qualité du conseil bancaire est toutefois deux fois plus élevé que celui des petites et moyennes entreprises (7,3%). Il semble que plus l'entreprise est grande, meilleure est la qualité du conseil de la banque. Cette constatation est probablement due au fait que les banques se concentrent surtout sur l'activité (plus rentable) des entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires plus important. Une autre explication éventuelle pourrait se trouver dans le fait que les banques peuvent donner de meilleurs conseils étant donné que les informations communiquées par l'entreprise, établies par le service de la comptabilité de ces PME plus importantes, sont de meilleure qualité.
12. En Belgique, il existe depuis 2004 un point de contact pour les plaintes relatives aux crédits bancaires. Cette année, 22,9% des répondants déclarent connaître le point de contact (contre 35,7% l'année dernière). Cette évolution montre que des efforts supplémentaires doivent être fournis pour mieux faire connaître ce point de contact auprès d'un public plus large d'entrepreneurs. Cela permettrait de déceler encore plus rapidement les problèmes éventuels relatifs au financement bancaire des entrepreneurs.

Mesures des pouvoirs publics

- a. Tant la connaissance que l'utilisation des mesures publiques au cours de ces 12 derniers mois souligne l'importance de mesures fiscales et de subsides. La déduction des intérêts notionnels (Flandre : 61,8% des répondants et Wallonie : 45,7%), les subsides (Flandre : 48,5% et Wallonie : 58,3%) et la réserve d'investissement (Flandre : 44,6% et Wallonie : 26,9%) occupent les trois premières places à la fois en Flandre et en Wallonie. En ce qui concerne la Région de Bruxelles-Capitale également, ces mesures publiques sont les plus connues et les plus utilisées. Étant donné qu'un très grand nombre de sociétés entrent en ligne de compte pour ces mesures, leur poids n'est donc pas surprenant.

14. Au cours des 12 prochains mois également, les répondants prévoient d'utiliser dans une large mesure les mesures publiques : La déduction des intérêts notionnels (Flandre : 75,4% des répondants et Wallonie : 62,7%), les subsides (Flandre : 62,5% et Wallonie : 61,9%) et la réserve d'investissement (Flandre : 48,5% et Wallonie : 32,0%). Il est frappant de constater qu'en ce qui concerne les entreprises flamandes, la connaissance et l'utilisation du Fonds de Participation (respectivement 9,6% et 3,8%) et du fonds Archimède (respectivement 8,4% et 2%) sont relativement faibles, tandis que l'on estime que l'utilisation future du Fonds de Participation (10,1%) et du fonds Archimède (6,2%) sera plus élevée que l'utilisation actuelle de ces mesures.

Rating

15. Le contrôle du risque représente pour les banques un principe très important de l'octroi de crédits. C'est pourquoi les PME sont de plus en plus confrontées au thème du rating et du score. Seulement 18,8% des entreprises disent avoir un rating ou un score auprès de leur banque. La majorité des répondants (62,8%) ne savent toutefois pas si leur banque leur attribue un rating (66,5% pour les micro-entreprises contre 60,8% pour les PME). Cela révèle l'existence d'un manque de communication entre les banques et les entreprises. Il est étonnant que parmi les entreprises qui pensent savoir qu'elles ont un rating auprès d'une banque, 90,9% ne connaissent pas leur rating concret.
16. Seulement 12,1% des entreprises belges connaissent les critères de rating appliqués par la banque. Les plus grandes entreprises connaissent mieux les critères de rating de la banque que les entreprises plus petites : quelque 14,4% des petites et moyennes entreprises connaissent les critères de leur rating contre 7,5% des micro-entreprises.
17. A la question de savoir si l'entrepreneur a déjà été abordé par la banque au sujet du rating, une majorité écrasante (91,7%) déclare n'avoir pas encore été abordée à ce sujet. 77,4% des répondants estiment également que la banque devrait fournir plus d'informations concernant le rating. Cela révèle que les entreprises ont besoin d'avoir davantage d'informations concernant le rating et les critères s'y rapportant. Cela permettrait aux entreprises de mieux connaître ces points d'attention et de mieux y réagir.

Fonds propres

18. 46,80% des entreprises déclarent avoir l'intention de financer plus de 75% de leurs besoins en matière de financement au moyen de fonds propres. Les formes de financement externe les plus utilisées sont : les crédits d'investissement (54,9%), les crédits de caisse (38,8%), les avances à terme fixe (straight loans) (34,4%) et le leasing (30,3%).

19. 48,6% des sociétés ont vu la part des fonds propres par rapport au bilan total augmenter au cours de ces 12 derniers mois et seulement 12,0% ont connu une diminution de cette part. Les principales raisons de cette diminution sont : un endettement trop élevé, des liquidités insuffisantes, des distributions de dividendes, des difficultés financières, de grands achats.
20. Près de 25,2% des sociétés prévoient de renforcer leurs fonds propres suite à la déduction des intérêts notionnels. Ce pourcentage augmente à 28,6% pour les micro-entreprises et tombe à 17,9% pour les PME.

XIII. Conclusions partie 2 : indépendants et entreprises sans personnel

Climat d'entreprise

21. Le climat d'entreprise actuel est jugé comme étant « ni défavorable, ni favorable ». Les entrepreneurs francophones et wallons jugent le climat d'entreprise moins favorable ou plus négatif que leurs collègues néerlandophones ou flamands respectivement.

Investissements

22. Une entreprise sur trois avait prévu des investissements au cours de ces 12 derniers mois. Davantage de nouvelles entreprises que des entreprises matures avaient planifié un investissement.
23. Parmi celles qui avaient prévu un investissement, six entreprises sur dix ont pu réaliser tous les investissements prévus. Les entrepreneurs ainsi que les indépendants flamands sont plus nombreux à n'avoir pas pu réaliser leur investissement prévu que respectivement les entrepreneurs et les sociétés wallons.
24. Les investissements concernent dans un cas sur trois des investissements dans du matériel roulant et un investissement sur quatre concerne du matériel de bureau.

Crédits

25. Une entreprise sur trois estime que l'obtention d'un crédit est devenue plus difficile au cours de l'année écoulée. Les entrepreneurs wallons sont plus nombreux que les entrepreneurs flamands à trouver que l'obtention d'un crédit est devenue plus difficile.
26. La demande des banques concernant des informations et des garanties, ainsi que le délai pour l'obtention d'un crédit, ont augmenté selon plus de trois répondants sur dix ayant demandé un crédit. Le même nombre d'entrepreneurs est d'avis que la qualité du service proposé par les banques a diminué.
27. Le coût d'un crédit d'investissement et d'un crédit de caisse aurait augmenté selon plus de quatre entrepreneurs qui ont demandé un crédit sur dix.

28. Davantage de nouvelles entreprises et d'entrepreneurs wallons que, respectivement, d'entreprises matures et d'entreprises flamandes, estiment que le délai pour l'obtention d'un crédit a augmenté au cours de ces 12 derniers mois. Les entrepreneurs wallons sont également plus nombreux que les entrepreneurs flamands à estimer que le coût d'un crédit d'investissement a augmenté.
29. 14% des entrepreneurs estiment que la qualité du conseil de leur banquier a diminué au cours de ces 12 derniers mois, le même nombre de répondants pense que le conseil s'est amélioré. Moins d'indépendants que des sociétés sont d'avis que la qualité du conseil de leur banquier a diminué. Davantage d'entreprises matures estiment que la qualité du conseil de leur banquier a augmenté au cours de l'année écoulée.
30. 16% de tous les répondants ont demandé un crédit pour investissements, 10% ont demandé un crédit pour les affaires courantes. Une nouvelle entreprise sur cinq a demandé un crédit pour les affaires courantes tandis que cela été le cas pour seulement 7,2% des entreprises matures. 13,5% des entrepreneurs francophones ont demandé un crédit pour les affaires courantes contre 5,4% des entrepreneurs néerlandophones. Parmi les entrepreneurs wallons, 11,5% ont demandé un crédit pour les affaires courantes contre seulement 6,1% des entrepreneurs.
31. Parmi tous les répondants qui avaient prévu des investissements, 47% ont demandé un crédit à cette fin. Plus de la moitié des entrepreneurs wallons qui avaient prévu un investissement, ont demandé un crédit pour investissements contre un peu plus d'un entrepreneur flamand sur trois.
32. Parmi tous les répondants qui avaient demandé un crédit, plus de six répondants sur dix n'ont rencontré absolument aucun problème. Les entreprises matures sont plus nombreuses à affirmer qu'elles ne rencontrent aucun problème dans leur demande de crédit que les nouvelles entreprises.
33. 2% des entreprises interrogées se sont vues refuser un crédit. Cela représente 8,6% de celles qui avaient demandé un crédit.

Mesures publiques

34. Seulement 3,3% de tous les entrepreneurs interrogés ont répondu affirmativement à la question de savoir s'ils avaient fait usage des mesures publiques au cours de ces 12 derniers mois.
35. Plus de 8 répondants sur 10 estiment que les pouvoirs publics devraient encore fournir des efforts supplémentaires afin de soutenir le financement des PME. Davantage d'entrepreneurs wallons et d'indépendants que, respectivement, d'entrepreneurs flamands et de sociétés flamandes, souscrivent à cette position.

XIV. Recommandations

Sur base des réponses obtenues aux questions posées, un certain nombre de recommandations sont formulées en guise de conclusion. Les recommandations s'adressent à trois parties spécifiques : les pouvoirs publics, les banques et les entrepreneurs.

Pour les banques

- Les banques pourraient contribuer à une meilleure information des entreprises. Ainsi, elles pourraient communiquer aux entrepreneurs davantage d'informations concernant les mesures de financement des pouvoirs publics et concernant le contenu pratique de Bâle II. Ces informations permettraient aux entrepreneurs d'améliorer de manière proactive leur rating dans le temps.
- Les indépendants et les micro-entreprises rencontrent davantage de problèmes en matière d'obtention d'un financement bancaire. Les banques pourraient davantage surveiller cela, éventuellement avec le soutien des pouvoirs publics.
- Le cautionnement personnel constitue une entrave importante à l'obtention d'un financement bancaire par les PME surtout par les micro-entreprises. Les banques devraient également pouvoir moins faire appel à cette forme de garantie.
- Les banques devraient pouvoir contribuer à une plus grande transparence et une plus grande ouverture concernant les statistiques relatives à l'octroi de crédits.

Pour les pouvoirs publics

- Comme cela a été constaté dans l'enquête, le point de contact pour les plaintes est peu connu parmi les entrepreneurs, et surtout parmi les micro-entreprises. Il pourrait être intéressant que les pouvoirs publics fassent en sorte de mieux faire connaître ces points de contacts afin d'en optimiser l'utilité.
- De nombreuses mesures intéressantes et de possibilités de financement sont à la disposition des micro-entreprises et des PME. Une meilleure information a permis d'améliorer la connaissance et l'utilisation de ces mesures par rapport à l'enquête précédente. Les pouvoirs publics devraient continuer à fournir ces informations afin d'informer certains entrepreneurs (par ex. les nouvelles entreprises) et également les acteurs intermédiaires (par ex. UNIZO, VOKA, UCM). Une simplification de ces mesures est également souhaitable.

- La majorité des entreprises n'a aucune vue sur les critères sous-jacents permettant de juger d'un rating ou d'établir un score. Les pouvoirs publics devraient stimuler ou imposer la fourniture d'informations comparatives concernant les critères de jugement des ratings ou de calcul des scores.

Pour les entrepreneurs

- Un entrepreneur peut également veiller à une amélioration du financement de sa PME. Pour ce faire, ils doivent renforcer leurs propres connaissances financières. Lorsqu'il y a une bonne connaissance des alternatives financières, l'entrepreneur peut effectuer une étude comparative et choisir l'option financière la plus appropriée pour sa propre entreprise. Cette approche professionnelle délivre par ailleurs un signal positif vers les financiers externes.
- En faisant preuve d'une plus grande ouverture concernant des affaires qui concernent la propre PME et fournissant des informations suffisantes, ils peuvent réduire le problème de l'information asymétrique et faciliter ainsi le financement. Il est question d'ouverture lorsque l'on fournit suffisamment d'informations à la banque concernant la situation dans laquelle se trouve la propre entreprise et concernant le contenu du projet que l'on cherche à financer. Cela permet à la banque de mieux réagir aux besoins de l'entreprise.
- De nombreux entrepreneurs considèrent les prêts subordonnés (du Fonds de Participation, de Sowalfin et GIMB/SRIB) comme un instrument utile pour le financement des PME. Les entrepreneurs devraient dès lors davantage pouvoir y faire appel. Les entrepreneurs peuvent également rechercher activement pour quelles mesures ils entrent en ligne de compte plutôt que d'attendre passivement que ces informations leur soient transmises.

Données de contact

Département Comptabilité et Financement, Universiteit Antwerpen

Personne de contact: Prof. dr. Eddy Laveren

Prinsstraat 13
BE-2000 Antwerpen

Tel : 03/220 40 86

Fax : 03/220 40 64

Email eddy.laveren@ua.ac.be

Website <http://www.ua.ac.be/eddy.laveren>

Centre de Connaissances du Financement des PME (CeFiP)

Personne de contact: Kristien Van Sweevelt

Rue de Ligne 1
BE-1000 Bruxelles

Tel : 02/209 08 35

Fax : 02/209 08 34

Email info@cefip-kefik.be; kvs@cefip-kefik.be

Website www.cefip.be

Sources

Brussels Waarborgfonds:

<http://www.fondsbruxelloisdegarantie.be/Public/fbg.php?language=dut>

Ecosubsibru: <http://www.ecosubsibru.be/index.cfm?language=NL>

Europese Commissie (2005), The new SME definition, user guide and model declaration:

http://www.ec.europa.eu/enterprise/enterprise_policy/sme_definition/sme_user_guide.pdf

Europese Commissie (2007), Financing small businesses: Recommendations for action, DG Enterprise and Industry, september 2007:

http://ec.europa.eu/enterprise/entrepreneurship/financing/docs/profile_sheet_2007.pdf

Gewestelijke Investeringsmaatschappij Brussel (GIMB):

<http://www.srib.be/index.php?lang=nl>

CeFiP (2006), Enquête CeFiP Financement des PME 2006, décembre 2006, 89 p.

CeFiP (2007), Enquête CeFiP Financement des PME 2007, octobre 2008, 78p.

KfW Bankengruppe (2007), Unternehmensbefragung 2007. Unternehmensfinanzierung im Aufwind - erstmals profitieren auch kleine Unternehmen, Frankfurt am Main, oktober 2007, 94 p:

http://www.kfw.de/DE_Home/Research/Unternehme.jsp

MIDAS: http://economie.wallonie.be/02Databases/Prog_Midas/index.cfm

BNB :

MIR-enquête:

<http://www.nbb.be/belgostat/DataAccesLinker?Lang=N&Dom=4110&Table=14&Order=ASC>

Conjunctuurenquête:

<http://www.nbb.be/belgostat/PublicatieSelectieLinker?LinkID=610000029|910000082&Lang=N>

Fonds de participation: <http://www.fonds.org/eCache/DEF/133.bGkPU5M.html>

PMV-KMO: <http://www.pmv-KMO.be/pmv-1.0/view/nl>

Sowalfin: <http://www.sowalfin.be/info.php>

Vlaams Agentschap Ondernemen (VLAO): <http://www.vlaao.be/>

Appendix

Annexe 1: Questionnaire de l'Enquête CeFiP Financement des PME 2008

Enquête CeFiP Financement des PME 2008 Région Wallonne

Le Centre de Connaissances du Financement des PME recueille des informations relatives à l'accès au financement et à l'attitude des banques face aux **PME**. Cette enquête annuelle est menée **pour la 3ème année consécutive**. Les résultats des enquêtes précédentes sont disponibles sur le site web du CeFiP sous Enquête CeFiP Financement des PME, dans la rubrique publications. Toutes les réponses sont recueillies de manière anonyme conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la vie privée.

Par ailleurs, en remplissant dûment le formulaire d'enquête **avant le 12 juin 2008**, vous tentez votre chance pour remporter une bouteille de Champagne de grande marque qui récompensera 10 participants (tirage au sort le 10 juillet 2008). Nous vous tiendrons personnellement informé(e) si vous figurez parmi les gagnants.

Si vous souhaitez être informé(e) des résultats de l'enquête, veuillez noter ci-dessous votre adresse e-mail (en MAJUSCULES svp)

.....
Veuillez renvoyer l'enquête par lettre pré-affranchie ou par fax (pour le 12 juin 2008) :

Universiteit Antwerpen, Prof. E. Laveren, Prinsstraat 13, 2000 Antwerpen.

Fax: 03 / 220 40 64

A. Caractéristiques de votre PME

1. Nom de l'entreprise:.....
2. a. Numéro d'entreprise (0 + 9 chiffres): 0 _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
b. Forme juridique: SPRL SA autre:.....
c. Date de constitution de la société :.....
d. Secteur (Code NACE-BEL ou en description en mots) :.....
3. Chiffre d'affaires de l'année 2007 en Euros :
 ≤ 2 000 000 € 2 – 9 000 000 € 10 - 49 000 000 € > 50 000 000 €
4. Croissance moyenne de votre chiffre d'affaires au cours des 3 dernières années :
 < 5% ≥ 5% en < 10% ≥ 10% en < 15% ≥ 15%
5. Personnel (moyenne pour l'année 2007, équivalents temps-plein) :
 < 10 10 - 49 50 - 249 ≥ 250
6. Considérez-vous votre entreprise comme une entreprise familiale ?
 Oui Non
7. Une partie du chiffre d'affaires est-elle consacrée à la recherche et développement ?
 Oui,% du CA Non
8. Comment percevez-vous le climat entrepreneurial actuel ?
Très favorable 1 2 3 4 5 6 7 7
Neutre 4
Très défavorable 7

B. Investissements et accès au financement

9. a. Avez-vous mené des projets d'investissement durant les 12 derniers mois ?
 Oui *Non*
- b. Si oui, quel fut le but de ces investissements ? *Plusieurs réponses possibles*
 Démarrage d'activité *Bâtiments / terrains* *Matériel / Equipement*
 Reprise *Matériel roulant* *Recherche et développement*
 Autre :
10. Prévoyez-vous de mener des projets d'investissement dans les 12 prochains mois ?
 Oui *Non*
11. Vous a-t-il été possible de réaliser tous les investissements prévus durant les 12 derniers mois?
 Oui *Non, en raison de la mauvaise situation économique*
 Non, en raison de problèmes financiers *Non, en raison de la mauvaise situation sectorielle*
12. a. Durant ces 12 derniers mois, avez-vous introduit une demande de crédit bancaire pour financer vos investissements ?
 Oui, augmentation d'un crédit bancaire existant
 Oui, crédit bancaire nouveau / complémentaire
 Non
- b. Durant ces 12 derniers mois, avez-vous introduit une demande de crédit bancaire pour financer votre exploitation actuelle ? (par exemple stocks, délai de paiement aux clients)
 Oui, augmentation d'un crédit bancaire existant
 Oui, crédit bancaire nouveau / complémentaire
 Non
13. a. Pendant ces 12 derniers mois, auprès de combien de banques avez-vous introduit une demande de crédit ?
 0 *1* *2* *3* *4* *≥ 5*
- b. Auprès de combien de banques n'étiez-vous pas encore client ?
 0 *1* *2* *3* *4* *≥ 5*
14. Dans quelle mesure avez-vous rencontré des problèmes pour obtenir un financement bancaire ?
Aucun *Peu / limité* *Enormément*
 1 *2* *3* *4* *5* *6* *7*
15. a. Une demande de crédit vous a-t-elle été refusée durant ces 12 derniers mois ?
 Oui *Non*
- b. Dans le cas où le crédit a été refusé, quelles étaient selon la banque les raisons de ce refus ?
Plusieurs réponses possibles
 Garanties insuffisantes *Capacité de remboursement insuffisante*
 Business plan jugé mauvais par la banque *Trop peu d'apport propre / de fonds propres*
 Projet jugé irréaliste par la banque *Ne sait pas*
 Conséquences de Bâle II *Autre :*
16. Un crédit bancaire vous a-t-il été accordé ces 12 derniers mois après qu'une autre banque ait refusé de vous faire une proposition de crédit ?
 Oui *Non*

C. Evolution de l'octroi de crédit et de la prestation de services

17. Auprès de combien de banques avez-vous des crédits ouverts pour votre entreprise ?

- 0 1 2 3 4 ≥ 5

18. Ces 12 derniers mois, comment l'accès au crédit bancaire a-t-il évolué?

- Plus facile Inchangé Plus difficile

19. Et comment ont évolué, à ce sujet, les points suivants au cours des 12 derniers mois ?

	Augmenté	Inchangé	Diminué
a. Exigences de la banque concernant les données financières et les infos sur votre stratégie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. Garanties exigées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. Durée de traitement de votre demande de crédit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. Prestation générale de services (nombre de bureaux, personnes de contact, conseil)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. Coût de revient du crédit d'investissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f. Coût de revient du crédit de caisse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

20. a. Ces 12 derniers mois, votre crédit bancaire à court terme (p.ex. crédit de caisse, straight loan) :

- a diminué n'a pas changé a augmenté

21. Durant ces 12 derniers mois, quelles garanties avez-vous du fournir dans le cadre d'un crédit bancaire professionnel ? *Plusieurs réponses possibles*

- Gage sur fonds de commerce Caution de tiers Mandat hypothécaire
 Gage sur actions de l'entreprise Argent / Titres Assurance-décès (solde restant dû)
 Caution personnelle Hypothèque Aucune
 Autre :

22. La banque a-t-elle eu des difficultés pour accepter certaines garanties ?

- Oui Non

Si oui, quelles garanties cela concernait-il?

23. Votre banque vous fournit-elle assez d'informations et de conseils par rapport au financement de votre entreprise ?

- Oui Non

24. Comment la qualité du conseil fourni par la banque a-t-elle évolué durant les 12 derniers mois ?

- Améliorée Inchangée Détériorée

25. Savez-vous qu'il existe un point de contact en cas de plainte en matière de crédits bancaires ?

- Oui Non

D. Mesures publiques

Région Wallonne

26. Le tableau ci-dessous contient trois questions sur l'utilisation des mesures publiques

	Dans quelle mesure connaissez-vous la mesure suivante ?			Avez déjà eu recours à cette mesure ?		Comptez-vous avoir recours à cette mesure dans le futur ?	
	Bien	Moins bien	Mal	Oui	Non	Oui	Non
Prêt subordonné du Fonds de participation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prêt subordonné de la Sowalfin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déduction des intérêts notionnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réserve d'investissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres mesures publiques fiscales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Subsides (p.ex. primes)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Garantie publique (Sowalfin)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Capital à risque des Investis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Capital à risque de la SRIW	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre:.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Région Bruxelloise

Le tableau ci-dessous contient trois questions sur l'utilisation des mesures publiques

	Dans quelle mesure connaissez-vous la mesure suivante ?			Avez déjà eu recours à cette mesure ?		Comptez-vous avoir recours à cette mesure dans le futur ?	
	Bien	Moins bien	Mal	Oui	Non	Oui	Non
Prêt subordonné du Fonds de participation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déduction des intérêts notionnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réserve d'investissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres mesures publiques fiscales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Subsides (p.ex. primes)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Garantie du Fonds Bruxellois de Garantie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prêts SRIB (SRIB, B2E, Brustart, Brusoc)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Participation en capital de la SRIB	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre:.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Région Flamande

Onderstaand rooster bevat drie vragen over het gebruik van overheidstegemoetkomingen:

	a. In welke mate kent u de volgende maatregel?			b. Heeft u deze maatregel ooit gebruikt?		c. Zal u deze maatregel in de toekomst gebruiken?	
	Goed	Minder goed	Slecht	Ja	Nee	Ja	Nee
Achtergestelde lening Participatiefonds	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arkimedes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Notionele intrestaftrek	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Investeringsreserve	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Andere fiscale overheidsmaatregelen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Subsidies (bv. premies)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Overheidswaarborg (Waarborgregeling)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vlaams innovatiefonds (Vinnof)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Winwinlening	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Andere:.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

27. Pensez-vous que de nouveaux efforts pourraient être fournis pour soutenir le financement des PME ?
Lesquels ?

.....

E. Rating et scoring (Ils déterminent vos coûts ainsi que l'octroi ou non du crédit demandé)

28. a. Avez-vous un rating / scoring auprès d'une banque ?

Oui *Non* *Aucune idée*

b. Si oui, quel est ce rating?

Mon rating/scoring est *Je ne sais pas*

29. Connaissez-vous les critères sur base desquels la banque a effectué votre rating ?

Oui *Non*

30. Votre banque s'est-elle déjà entretenue avec vous au sujet de votre rating/scoring ?

Oui *Non*

Si oui, pourquoi votre banque s'est-elle entretenue avec vous?

.....

31. Pensez-vous que votre banque pourrait vous donner plus d'informations concernant votre scoring ?

Oui *Non*

F. Financement de la société

32. a. Dans quelle mesure vos besoins en financement sont-ils financés par des moyens internes / propres ?
.....% des besoins en financement
- b. A quels moyens de financement externes avez-vous eu recours durant les 12 derniers mois ?
Plusieurs réponses possibles
- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> <i>Crédit de caisse</i> | <input type="checkbox"/> <i>Crédit d'investissements</i> | <input type="checkbox"/> <i>Avances associés</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>Factoring</i> | <input type="checkbox"/> <i>Financement via groupe ou holding</i> | <input type="checkbox"/> <i>Apport en capital - actionnaires existants</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>Leasing</i> | <input type="checkbox"/> <i>Prêts subordonnés</i> | <input type="checkbox"/> <i>Apport en capital - nouveaux actionnaires</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>Straight loan</i> | <input type="checkbox"/> <i>Prêt d'amis et de la famille</i> | <input type="checkbox"/> <i>Autre :</i> |
33. Quelle est la part de vos fonds propres par rapport au total du bilan ?.....%
34. Comment a évolué la part de vos fonds propres durant ces 12 derniers mois ?
- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> <i>a augmenté</i> | <input type="checkbox"/> <i>reste inchangée</i> | <input type="checkbox"/> <i>a diminué</i> |
|--|---|---|
- Raison :
35. Prévoyez-vous une augmentation de vos fonds propres au cours des 12 prochains mois ?
- | |
|---|
| <input type="checkbox"/> <i>Oui, par une augmentation de capital par les actionnaires existants</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>Oui, par une augmentation de capital par de nouveaux actionnaires</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>Oui, par une plus grande réservation des bénéfices</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>Oui, d'une autre manière.....</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>Non</i> |
36. Prévoyez-vous d'augmenter vos fonds propres suite à l'introduction de la déduction des intérêts notionnels ?
- | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> <i>Oui</i> | <input type="checkbox"/> <i>Non</i> |
|-------------------------------------|-------------------------------------|

Que pensez-vous de notre site web ? (www.cefip.be) *Bon* *Neutre* *Mauvais*

Quelles informations manquent encore sur ce site web ?

.....

Etes-vous intéressé à collaborer à un baromètre de financement des PME? Cette participation consiste à remplir un formulaire de 10 questions sur le financement des PME quatre fois par an. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Kristien Van Sweevelt (kvs@cefip-kefik.be, 02/210.87.96).

<input type="checkbox"/> <i>Oui</i>	<input type="checkbox"/> <i>Non</i>
-------------------------------------	-------------------------------------

Merci pour votre collaboration!!

Annexe 2: Questionnaire pour les indépendants et les sociétés sans employés enquête CeFiP Financement des PME 2008

Bonjour Monsieur / Madame, c'est ... (nom complet) ... du bureau d'études MAS à Louvain. Nous réalisons actuellement une étude pour le CeFiP (le Centre fédéral de Connaissances du Financement des PME), sur le financement des PME.

Suis-je bien en contact avec ... (voir base de données) ou pourrais-je parler à ... (voir base de données)

Noter : numéro d'identification de la base de données :

1. Etes-vous indépendant ou avez-vous une société pour votre entreprise ... ?

- société → question 2
 - indépendant → question 4
 - autre situation :
 - n'est plus actif, a arrêté, faillite, pensionné, ... → stop
 - n'a jamais été actif, est une personne privée, ... → stop
 - autre situation encore : noter : → stop
-

2. En 2007, combien de personnes travaillaient en moyenne dans votre entreprise, en nombre de salariés temps pleins, vous-même NON compris.

Rép. : salariés à temps plein

- Si 0 → question 6
 - Si >0 → question 3
-

3. Pour les sociétés avec personnel, le CEFIP mène actuellement une enquête écrite sur le financement des PME. Seriez-vous prêt à y participer ?

- oui → vérifier l'adresse et arrêter
 - non → stop
-

4. Etes-vous indépendant à titre principal ou à titre secondaire ?

- à titre principal → question 5
 - à titre secondaire → stop
-

5. En 2007, combien de personnes travaillaient en moyenne dans votre entreprise, en nombre de salariés temps pleins, vous-même NON compris.

Rép. : salariés à temps plein

6. Comment ressentez-vous le climat entrepreneurial en ce moment ? Vous pouvez répondre sur une échelle de 1 à 7 où 1 correspond à 'très défavorable' et 7 à 'très favorable'.

Rép :

7. Aviez-vous prévu des investissements au cours des 12 derniers mois ?

- oui → question 8
 - non → question 13
-

8. Avez-vous déjà pu commencer ou mener à bien ces investissements planifiés ?

- oui → question 9
 - certains oui, d'autres pas (encore) → question 10
 - non → question 11
-

9. De quels investissements s'agissait-il ?

- terrain(s), sol(s)
 - bâtiments (achat ou construction de magasin, entrepôt, bureau, lieu de travail, hangar, ...)
 - aménagement de bâtiments (magasin, bureau, entrepôt, lieu de travail,...), dont les travaux de peinture, d'électricité, ...
 - machines, gros matériel
 - matériel de bureau (PC, imprimante, fax, ...)
 - mobilier (mobilier de bureau, ...)
 - matériel roulant (voiture, camionnette, camion, tracteur, ...)
 - autre : noter :
- question 12
-

10. Quels investissements avez-vous pu commencer ou mener à bien ?

- terrain(s), sol(s)
 - bâtiments (achat ou construction de magasin, entrepôt, bureau, lieu de travail, hangar, ...)
 - aménagement de bâtiments (magasin, bureau, entrepôt, lieu de travail,...), dont les travaux de peinture, d'électricité, ...
 - machines, gros matériel
 - matériel de bureau (PC, imprimante, fax, ...)
 - mobilier (mobilier de bureau, ...)
 - matériel roulant (voiture, camionnette, camion, tracteur, ...)
 - autre : noter :
-

11. Au cours des 12 derniers mois, lorsque vous n'avez pas pu commencer ou effectuer un investissement planifié, était-ce en raison ...

- de difficultés financières, ou
- de la mauvaise conjoncture économique, ou
- pour d'autres raisons ?

12. Au cours de ces 12 derniers mois, avez-vous demandé un crédit pour financer des investissements pour votre entreprise ?

- oui
- non

13. Au cours de ces 12 derniers mois, avez-vous demandé un crédit pour financer ou payer vos affaires courantes ; par exemple pour acheter des biens, rémunérer votre personnel, ou parce que des clients vous ont payé en retard ?

- oui
- non

14. Dans quelle mesure avez-vous rencontré des problèmes au cours de ces 12 derniers mois pour obtenir un crédit pour votre affaire ? Vous pouvez répondre sur une échelle de 1 à 7 où 1 signifie que vous n'avez rencontré 'absolument aucun problème' et 7 que vous avez rencontré 'beaucoup de problèmes' ?

Réponse :

Si 1 → question 20
Si 2, 3 ou 4 → question 16
Si 5, 6 ou 7 → question 15

15. Quels problèmes avez-vous rencontré ?

- Coût (du crédit) trop cher
- La durée (trop) longue
- Beaucoup / trop de paperasserie, d'administration, d'embarras, ...
- Le crédit n'a pas été accordé
- J'ai dû aller dans différentes banques
- Autre réponse : noter :

16. Au cours des 12 derniers mois, un crédit a-t-il été refusé pour votre affaire ?

- oui → question 17
- non → question 20

17. Quelle raison la banque a-t-elle avancé pour refuser le crédit ? Je vais maintenant lire une série de possibilités. Pouvez-vous chaque fois me dire si cette raison a été avancée, oui ou non ?

- a. la banque trouvait que le projet n'était pas bon oui non
- b. la banque estimait qu'il y avait trop peu de chances de remboursement oui non
- c. la banque trouvait que la était trop faible oui non
- d. la banque estimait que les garanties étaient insuffisantes oui non

17 bis. Quelles garanties étaient demandées ?

Rép. :

18. Y avait il encore d'autres raisons ?

- oui → question 19
- non → question 20

19. Laquelle / lesquelles ?

- 1.
- 2.
- 3.

20. D'après vous, comment a évolué la possibilité d'obtenir un crédit au cours de ces 12 derniers mois - de manière générale - ? Trouvez-vous que c'est devenu plus facile, que cela n'a pas changé ou que c'est devenu plus difficile ?

- Plus facile
- Pareil
- Plus difficile
- Ne sait pas

21. Je vais maintenant lire une série d'aspects liés à l'obtention d'un crédit ou à la prestation de services par les banques. Pouvez-vous chaque fois me dire si cela a augmenté, diminué ou si c'est resté identique ?

		augmenté	identique	diminué	ne sait pas
a	La demande d'informations par les banques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b	La demande de garanties par les banques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c	Le délais pour l'obtention d'un crédit.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d	La prestation de services par les banques. Nous pensons ici au nombre de bureaux, à l'avis donné par les banques etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e	Le coût d'un crédit d'investissement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f	Le coût d'un crédit de caisse.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

22. Au cours de ces 12 derniers mois, la qualité du conseil de votre banquier s'est-elle améliorée, détériorée ou est-elle restée identique ?

- améliorée
- identique
- détériorée
- ne sait pas

23. Quel était votre chiffre d'affaire en 2007 – approximativement - ?

- aucune idée
- ne veut pas le dire
- < 100.000 €
- 100.000 – 250.000 €
- 250.000 (incl.) – 500.000 €
- 500.000 (incl.) – 1 million €
- 1 million (incl.) – 2 million €
- 2 million (incl.) € ou plus

24. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fait usage de mesures publiques pour le financement de votre affaire / entreprise – comme par exemple des subsides, primes, garanties publiques ou mesures fiscales...

- oui → question 25
- non → question 26

25. Lesquelles ?

- Un prêt subordonné du Fonds de Participation
- Primes énergie
- Primes personnel
- Déduction d'intérêts notionnels
- Réserve d'investissement
- Subsidés – primes
- Garantie publique
- Business Angel
- Archimède
- Fonds d'innovation Flamand (Vinnof)
- Prêt "Win Win"
- Autres mesures fiscales : noter :
- Autre : noter :

26. Trouvez-vous que les pouvoirs publics doivent encore faire des efforts supplémentaires pour soutenir le financement des indépendants et des PME ?

- oui → question 27
- non → question 28

27. A quoi pensez-vous exactement ? Que devraient-ils faire selon vous ?

1.
2.
3.

28. Quelle est la date de création de votre entreprise ?

année moisjour

29. Nous sommes à la fin de cette enquête. Si vous le souhaitez, vous pourrez recevoir les résultats de cette étude par e-mail. Cela vous intéresse ? Si oui, pouvons-nous prendre votre adresse e-mail ?

- intéressé, adresse e-mail = @
- pas intéressé

Merci pour votre collaboration et une bonne fin de journée à vous.

Liste des tableaux

Tableau 1: Nombre d'enquêtes envoyées et pourcentages de réponses	13
Tableau 2: Répartition par Région.....	14
Tableau 3: Répartition selon la forme juridique	14
Tableau 4: Répartition selon l'âge de l'entreprise	14
Tableau 5: Répartition par secteur et par région	15
Tableau 6: Répartition par chiffre d'affaires des entreprises participantes (2007, en euros)	16
Tableau 7: Répartition par croissance du chiffre d'affaires au cours de ces 3 dernières années	16
Tableau 8: Répartition selon les micro-entreprises et les PME	17
Tableau 9: Répartition selon les dépenses R&D (comme partie du chiffre d'affaires)	17
Tableau 10: Demande de crédit bancaire au cours de ces 12 derniers mois	22
Tableau 11: Refus du crédit bancaire : Comparaison entre la Région flamande et la Région wallonne.....	26
Tableau 12: Approbation de la banque X après refus de la banque Y	26
Tableau 13: Garanties fournies au cours de ces 12 derniers mois dans le cadre d'un crédit bancaire	31
Tableau 14: Moyens de financement externes.....	45
Tableau 15: Résumé du résultat des tentatives de contact	50
Tableau 16: Nombre d'entreprises par région	51
Tableau 17: Répartition selon le secteur	52
Tableau 18: Efforts supplémentaires que les pouvoirs publics devraient fournir pour soutenir le financement des indépendants et des PME	62

Liste des figures

Figure 1: Répartition du nombre de débiteurs (2 ^e trim. 2008).....	7
Figure 2: Nombre de débiteurs par type d'entreprise.....	8
Figure 3: Répartition du montant de crédits octroyé (2008 2 ^e Trim., en millions d'euros).....	8
Figure 4: Evolution du montant de crédits octroyé (en millions d'euros).....	9
Figure 5: Répartition du montant de crédit prélevé (2008 2 ^e Trim., en millions d'euros).....	9
Figure 6: degré d'utilisation	10
Figure 7: Répartition des répondants par secteur (N=651)	15
Figure 8: Répartition selon le nombre de travailleurs (N=645)	16
Figure 9: Evaluation du climat entrepreneurial actuel.....	18
Figure 10: Exécution des projets d'investissement selon la taille des entreprises .	19
Figure 11: Nature des investissements exécutés (N=532).....	20
Figure 12: Nature des investissements exécutés au cours de ces 12 derniers mois	20
Figure 13: Projets d'investissement pour les 12 prochains mois.....	21
Figure 14: Avez-vous été en mesure de réaliser tous les investissements prévus au cours de ces 12 derniers mois ?.....	21
Figure 15: Demande de crédit au cours des 12 derniers mois pour le financement des investissements.....	22
Figure 16: Demande de crédit au cours des 12 derniers mois pour le financement de l'exploitation	23
Figure 17: Problèmes concernant l'obtention d'un financement bancaire	23
Figure 18: Problèmes concernant l'obtention d'un financement bancaire	24
Figure 19: : Refus d'un crédit bancaire demandé.....	24
Figure 20: Motif de refus d'un crédit bancaire (N=36)	25
Figure 21: Approbation par la banque X après le refus de la banque Y : micro-entreprises par rapport aux petites et moyennes entreprises.....	25
Figure 22: Evolution de l'accès au crédit bancaire au cours de ces 12 derniers mois	28
Figure 23: Evolution d'une série d'aspects pertinents pour l'accès au crédit bancaire	29
Figure 24: Evolution du crédit bancaire à court terme.....	30
Figure 25 Avez-vous reçu suffisamment d'informations et de conseils de la part de la banque en matière de financement ?	31
Figure 26: Evolution de la qualité des conseils proposés par la banque au cours de ces 12 derniers mois.....	32
Figure 27: Connaissance de l'existence d'un point de contact pour les plaintes relatives aux crédits bancaires	33
Figure 28: Mesures publiques en Région flamande.....	35
Figure 29: Mesures publiques en Région wallonne	36
Figure 30: Mesures publiques dans la Région de Bruxelles-Capitale	37
Figure 31: Avez-vous un rating / score auprès de la banque ?.....	40
Figure 32: Si l'entrepreneur sait qu'il a un rating / score auprès d'une banque, connaît-il ledit rating ? (N= 351)	41
Figure 33: Nombre d'entreprises qui connaissent les critères de leur rating / score auprès de la banque	41

Figure 34: Nombre d'entreprises qui connaissent les critères sur lesquels le rating est basé.....	42
Figure 35: La banque a-t-elle déjà abordé l'entrepreneur au sujet de son rating/score? (N=613)	42
Figure 36: L'entrepreneur devrait-il recevoir davantage d'informations concernant le rating de la part de la banque ? (N=566).....	43
Figure 37: Besoin de financement financé par le biais de fonds propres (N=502) ..	44
Figure 38: Proportion de fonds propres par rapport au bilan total (N=399)	45
Figure 39: Evolution de la proportion de fonds propres au cours de ces 12 derniers mois	46
Figure 40: De quelle manière tente-t-on d'accroître les fonds propres au cours des 12 prochains mois (N=596).....	46
Figure 41: Projets d'accroissement des fonds propres suite à la déduction des intérêts notionnels.....	47
Figure 42: Projets de renforcement des fonds propres suite à la déduction des intérêts notionnels.....	47
Figure 43: Répartition des répondants	50
Figure 44: Chiffre d'affaires des entreprises selon la personnalité juridique	53
Figure 45: Evaluation du climat d'entreprise (N=300).....	54
Figure 46: Les investissements prévus ont pu être entamés ou réalisés (N=105) ...	55
Figure 47: Les investissements prévus ont pu être entamés ou réalisés suivant le type d'entreprise	56
Figure 48: Evolution de l'obtention de crédit au cours de l'année écoulée (N=306)	57
Figure 49: Evolution des aspects se rapportant à l'obtention d'un crédit (N=70) ..	58
Figure 50: Evolution de la qualité du conseil du banquier au cours de ces 12 derniers mois (N=306)	59
Figure 51: Evolution de la qualité du conseil bancaire au cours de ces 12 derniers mois par type d'entreprise	59
Figure 52: Avez-vous demandé un crédit au cours de ces 12 derniers mois (N=306)60	
Figure 53: Problèmes rencontrés lors de la demande de crédit (N=70)	61
Figure 54: Proportion des répondants qui estiment que les pouvoirs publics devraient encore fournir des efforts supplémentaires pour soutenir le financement des entreprises.....	62